

Volume 1

RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Présenté

au Sénat académique

du 4 mai 2018

Préparé par le Secrétariat général

TABLE DES MATIÈRES

1.	Modification aux programmes d'information et communication	2
2.	Modification du programme de Maîtrise en travail social	17
3.	Modifications aux programmes de criminologie (majeure et mineure).....	37
4.	Modification du règlement 27 – Crédits reconnus en équivalence.....	83
5.	Modifications aux programmes de sociologie (majeure et mineure).....	87
6.	Résolutions transmises pour information	113
6.1.	Création de cours.....	113
6.2.	Modification de cours	113
6.3.	Abolition de cours	114
6.4.	Banque de cours.....	115
6.5.	Autres	115

1. MODIFICATION AU PROGRAMME D'INFORMATION-COMMUNICATION

R : 04-CPR-180116

« Sous réserve d'une nouvelle lettre du Conseil de la langue française, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées aux exigences et aux profils des programmes de Baccalauréat ès arts (Majeure en information-communication), Mineure en journalisme et Mineure en relations publiques. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux exigences et aux profils des programmes de Baccalauréat ès arts (Majeure en information-communication), Mineure en journalisme et Mineure en relations publiques. »



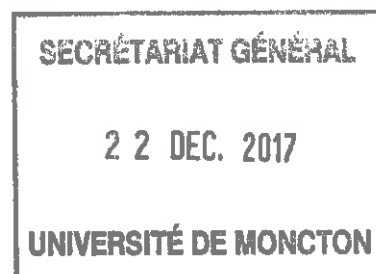
UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen

Le 26 octobre 2017

Monsieur André Samson
Président
Comité des programmes
Université de Moncton



VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

30 OCT. 2017

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Objet : Modifications aux programmes d'information-communication

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs aux modifications proposées au B.A. (majeure en information-communication), à la mineure en journalisme et à la mineure en relations publiques. À cela s'ajoutent des modifications aux cours d'information-communication (création, abolition et modification de cours) et à la banque de cours OFG.

La demande est accompagnée d'une lettre du responsable du Programme d'information-communication, François Giroux, dans laquelle sont justifiées les modifications proposées. Les modifications ont été recommandées par le comité pédagogique du Programme d'information-communication, puis par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 25 octobre 2017.

Enfin, vous remarquerez que les modifications proposées à la majeure intègrent une demande d'exemption aux Normes linguistiques de l'Université. Comme l'explique le responsable du programme dans une lettre datée du 26 mai 2017, il importe que les étudiantes et étudiants du programme d'information-communication maîtrisent bien leur principal outil de travail, le français, compte tenu de l'importance de la qualité de langue dans les domaines des communications et du journalisme. D'où la nécessité d'un barème plus rigoureux que le barème général. La recommandation a été adoptée par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 20 juin 2017.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

- p. j. Lettre de François Giroux, responsable, Programme d'information-communication
Lettre de François Giroux (26 mai - Normes linguistiques)
Lettre de Gervais Mbarga, président, Conseil de la langue française
Formulaires afférents (majeure) : CPR-2, CPR-4, CPR-5, CPR-6, CPR-7, CPR-8,
CPR-10, CPR-11
Formulaires afférents (mineures) : CPR-2, CPR-10 et CPR-11



Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

Membres du Conseil,

Après deux années d'existence de la majeure reconfigurée en information-communication, le comité pédagogique d'information-communication en a examiné les résultats et juge que certains ajustements devraient y être apportés.

Nous croyons important de mettre nos étudiantes et étudiants de première année en contact avec le journalisme et les relations publiques dès leur entrée dans la majeure avec les cours *Journalisme écrit* et *Intro aux relations publiques*. Nous estimons qu'ils seront ainsi plus disposés à poursuivre leurs études dans notre programme. Présentement, ils amorcent notre majeure avec des cours essentiellement théoriques, *Intro à la communication* et *Actualité et culture I*, ce qui ne leur donne pas une idée juste du journalisme ni des relations publiques. D'autant que, dès le début de leur deuxième année, ils doivent choisir entre deux parcours spécifiques, le volet journalisme ou le volet relations publiques, sans avoir été véritablement en contact avec ces disciplines. Notre comité pédagogique et, plus particulièrement, les professeurs qui enseignent ces deux cours sont conscients que plusieurs étudiantes et étudiants qui s'y trouveront n'auront pas les acquis du cours FRAN1600 ; toutefois, il nous apparaît plus important de leur faire goûter concrètement au journalisme et aux relations publiques dès leur entrée dans notre majeure. Il est à noter que, pour la majorité des cours des volets journalisme et relations publiques, la note minimale de B est exigée en FRAN1600. Les deux cours actuellement au programme en première année seraient repoussés en deuxième année.

Autre modification suggérée pour nos étudiantes et étudiants de première année, la possibilité de choisir douze crédits de disciplines connexes parmi trente cours, alors qu'ils n'ont présentement d'autres choix que de faire quatre cours prédéterminées de disciplines connexes. En plus de leur permettre de répondre un peu plus à leurs intérêts personnels, ces options permettront de diminuer un problème grandissant qu'ils éprouvent à chaque période d'inscription, celui des nombreux chevauchements d'horaires. Les principes ayant guidé notre comité pédagogique dans le choix de ces trente cours à option en première année de notre majeure sont les suivants :

- maintien des quatre cours de disciplines connexes que l'on retrouve actuellement dans la première année de notre programme
- ajout de cours pouvant apporter des connaissances en demande dans le monde du journalisme et des relations publiques

- des cours n'exigeant pas de préalable, à trois exceptions près : SCPO2100 – *Système politique canadien* et SCPO2340 – *Intro aux relations internationales* (qui exigent SCPO1000 en préalable, mais qui sont très importants comme compléments de formation, particulièrement en journalisme), et TRAD2510 – *Traduction générale I* (les préalables en sont FRAN1500 et FRAN1600, également exigés pour la grande majorité des cours ICOM).
- pas plus de trois cours par discipline et pas plus de trente cours optionnels.

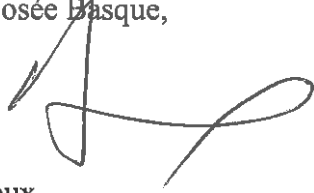
En plus de quelques changements de titre de cours afin de les rendre plus attirants (*Médias et sociétés* au lieu de *Contextes médiatiques*, *Journalisme d'opinion* au lieu de *Journalisme écrit II*, *Actualité canadienne* et *Actualité internationale* au lieu d'*Actualité et culture I et III*), nous recommandons l'abandon du cours *Actualité et culture II*. Nous avons présentement trois cours *Actualité et culture* qui couvrent l'un l'actualité canadienne, l'autre l'actualité des pays de la francophonie et, le dernier, l'international. Évidemment, nous pouvons combiner la francophonie et l'international en un seul cours, d'autant que notre comité pédagogique constate des lacunes chez nos étudiantes et étudiants aux niveaux de la cueillette de faits et de leur vérification, ce qui constitue également un problème réel tant dans le monde du journalisme que dans celui des communications. Depuis quelques années, ces milieux vont même jusqu'à désigner des employés se spécialisant dans la recherche et le contrôle des faits pour s'assurer que ce qu'ils affirment ou que ce que ceux qu'ils citent affirment est vrai. C'est en ce sens que nous recommandons la création d'un cours d'information-communication qui permettrait à nos étudiantes et étudiants d'acquérir les compétences essentielles de recherche tant en journalisme (recherche de sujets intéressants et recherche nécessaire pour les préparer avec rigueur et exactitude) qu'en communication (en vue de la production de communiqués, discours, dossiers, analyses), soit le cours *Faits et vérifications*.

À ces changements s'ajouteraient quelques modifications au niveau des préalables pour certains de nos cours, tout en tentant de réduire au maximum ce type d'obstacle, et des changements de sigles lorsque requis par la nature des modifications de certains cours.

Il est à noter qu'après discussion en comité pédagogique, nous écartons l'idée d'une majeure avec distinction. Entre autres arguments, le comité considère le présent projet de modification du programme reconfiguré d'info-com comme étant très adéquat pour la formation de nos futurs journalistes et relationnistes. Déjà, grâce à la formation théorique que notre majeure dispense et surtout à notre séminaire, des étudiants diplômés d'Info-com s'engagent chaque année dans des études supérieures.

Notre comité pédagogique demande donc l'appui du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales ainsi que des autres instances universitaires afin de permettre à nos programmes de majeure en information-communication et de mineures en journalisme et en relations publiques de coller au maximum aux exigences des professions de journaliste et de relationniste, tout en encourageant certains de nos étudiants et étudiantes à poursuivre leurs études en maîtrise.

Au nom des membres du comité pédagogique, les professeurs Gervais Mbarga, Natalie Melanson Breau, Marie-Linda Lord, Ibrahim Ouattara, et la présidente du Conseil étudiant d'Info-com, Josée Basque,



François Giroux
Responsable des Programmes d'information-communication
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Le 26 mai 2017

FACULTÉ DES ARTS
ET DES SCIENCES SOCIALES
26 MAI 2017
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur Jean-François Thibault
Doyen
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

Monsieur Matthieu LeBlanc
Vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

Messieurs,

Vous trouverez ci-joint une proposition de barème pour la correction des fautes de français de travaux écrits et oraux dans les cours du Programme d'information-communication.

En raison de l'importance d'une excellente maîtrise du français dans les domaines du journalisme et des communications, notre barème doit être plus sévère que celui appliqué dans la plupart des autres programmes de notre institution.

Voici la proposition adoptée par notre comité pédagogique : « Tous les travaux écrits des cours ICOM seront exemptés du barème de correction des fautes de français de l'Université de Moncton et, tant pour les étudiantes et étudiants de la majeure en info-com ou des mineures en journalisme et en relations publiques que pour celles et ceux qui sont hors de ces programmes, un barème propre au programme d'Information-communication tel que défini dans l'Annexe A sera appliqué ».

Vous trouverez donc ce barème en annexe.

François Giroux
Responsable du Programme d'information-communication
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

ANNEXE A

Grille de pénalités pour les fautes de français

Orthographe, grammaire, dont la syntaxe et la ponctuation, mots inappropriés ou inexistants, passages incompréhensibles et ce, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Nombre de mots commandés	% enlevé par faute Année				Exceptions
	1°	2°	3°	4°	
moins de 250	- 2	- 3	- 4	- 5	Toutes les fautes comptent.
250-749	- 2	- 3	- 3	- 4	La première faute ne compte pas.
750-999	- 1	- 2	- 2	- 3	La première faute ne compte pas.
1000 et plus	- 1	- 1	- 2	- 2	Les deux premières fautes ne comptent pas.

Dans le cas d'un **test** ou d'un **examen** en classe avec limite de temps :

- si l'usage de dictionnaires est permis, la pénalité est seulement d'un **point après la première faute**, puis sans limite de fautes pénalisées ;
- si l'usage de dictionnaires n'est pas permis, la pénalité est seulement d'un **point après la quatrième faute**, puis sans limite de fautes pénalisées.

Moncton, le 27 mars 2018

À : Professeur François Giroux
Directeur des Programmes d'Information-Communication,
FASS, Université de Moncton.

Objet : Barème de correction des travaux.

Faisant suite à nos échanges de courriels et à votre lettre du 18 septembre 2017 relative au barème de correction pour les cours des programmes d'information et communication, j'ai soumis votre dossier de demande d'exemption aux membres du Conseil de la langue française de l'Université de Moncton.

Je suis heureux de vous informer que le Conseil ne voit pas d'objection à ce que vous appliquiez, conformément à ce qui est prévu dans la politique linguistique de l'Université, un barème de correction plus rigoureux à votre unité avec pour finalité de permettre une meilleure maîtrise du français dans les domaines du journalisme et des communications.

Vous voudrez, cependant, largement informer les étudiants du barème que vous entendez mettre en œuvre.

Veillez accepter mes salutations cordiales.



Éric Hivet, PhD.
Membre du Conseil de la langue française.
Université de Moncton

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 30 août 2017

Département : Programme information-communication

Nom du programme : Baccalauréat ès arts (majeure en information-communication)

Programme actuel		Proposition de modification	
		Les programmes de 1^e cycle du programme d'information-communication sont exemptés de l'application des Normes linguistiques de l'Université de Moncton et appliqueront un barème particulier, plus rigoureux, pour répondre aux exigences de leur discipline. Le barème sera intégré aux plans de cours ICOM.	
<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>	66 CR.	<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>	66 CR.
<i>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</i>	48 CR.	<i>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</i>	48 CR.
<i>Obligatoires</i>	27 CR.	Obligatoires	27 CR.
ICOM1000 Intro à la communication	3	ICOM1200 Journalisme écrit	3
ICOM1853 Actualité et culture I	3	ICOM1300 Intro aux relations publiques	3
ICOM2100 Expression orale	3	ICOM2000 Intro à la communication	3
ICOM2520 Relations publiques	3	ICOM2100 Expression orale	3
ICOM2781 Journalisme écrit I	3	ICOM2851 Actualité canadienne	3
ICOM2853 Actualité et culture II	3	ICOM2900 Faits et vérifications	3
ICOM3853 Actualité et culture III	3	ICOM3853 Actualité internationale	3
ICOM4601 Stage	3	ICOM4601 Stage ⁽⁶⁾	3
ICOM4700 Séminaire	3	ICOM4700 Séminaire ⁽⁶⁾	3
<i>Cours à option</i>	21 CR.	<i>Cours à option</i>	21 CR.
Choisir 21 crédits dont 9 crédits de niveau 2000 et 12 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi le volet journalisme ou le volet relations publiques ou parmi les deux volets :		Choisir 21 crédits du volet journalisme ou du volet relations publiques ou parmi les deux volets :	
Volet journalisme		Volet journalisme	
ICOM2220 Journalisme en ligne	3	ICOM2220 Journalisme en ligne ⁽²⁾	3
ICOM2230 Contextes médiatiques	3	ICOM2230 Médias et sociétés	3
ICOM2782 Journalisme écrit II	3	ICOM2782 Journalisme d'opinion ⁽¹⁾	3
ICOM3101 Journalisme télévisuel I	3	ICOM3101 Journalisme télévisuel I ⁽²⁾	3
ICOM3102 Journalisme télévisuel II	3	ICOM3102 Journalisme télévisuel II ⁽⁴⁾	3
ICOM3771 Journalisme radio I	3	ICOM3771 Journalisme radio I ⁽²⁾	3
ICOM3772 Journalisme radio II	3	ICOM3772 Journalisme radio II ⁽⁵⁾	3
Volet relations publiques		Volet relations publiques	
ICOM2320 Communication multimédia	3	ICOM2320 Communication multimédia ⁽³⁾	3
ICOM2330 Communication interne	3	ICOM2330 Communication interne ⁽³⁾	3
ICOM2340 Communication persuasive	3	ICOM2340 Communication persuasive ⁽³⁾	3
ICOM3100 Communication gouvernementale	3	ICOM3100 Communication gouvernementale ⁽³⁾	3
ICOM3220 Communication de crise	3	ICOM3220 Communication de crise ⁽³⁾	3
ICOM3230 Communication interculturelle	3	ICOM3230 Communication interculturelle ⁽³⁾	3
ICOM3600 Communication promotionnelle	3	ICOM3600 Communication promotionnelle ⁽³⁾	3

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

<i>COURS DES DISCIPLINES CONNEXES</i>		<i>18 CR.</i>	<i>COURS DES DISCIPLINES CONNEXES</i>		<i>18 CR.</i>
<i>Obligatoires</i>		<i>15 CR.</i>	<i>Obligatoires</i>		<i>6 CR.</i>
ECON1011	Introduction à l'économie	3	SOCI2002	Méthodes I	3
PHIL3475	Éthique de l'information	3	PHIL3475	Éthique de l'information	3
SCRE1110	Les grandes religions	3			
SOCI1001	Introduction à la sociologie	3			
SOCI2002	Méthodes I	3			
<i>Cours à option</i>		<i>3 CR.</i>	<i>Cours à option</i>		<i>12 CR.</i>
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :			Choisir 12 crédits parmi les cours ADMK1310, ADMN1220, CRIM1000, CRIM1010, ECON1011, ECON1020, ECON1030, GEOG1703, GEOG2203, GEOG2312, HIST1402, HIST2411, HIST2422, LING2950, LITT2701, LITT2800, LITT4750, PHIL2210, PHIL2235, PHIL2245, SCPO1000, SCPO2100, SCPO2340, SCRE1110, SOCI1001, SOCI2515, SOCI4533, STAT2653, TRAD2420 et TRAD2510.		
SCPO1000	Science politique I	3			
SCPO1050	Vie politique canadienne	3			
<i>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX</i>		<i>30 CR.</i>	<i>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX</i>		<i>30 CR.</i>
<i>MINEURE</i>		<i>24 CR.</i>	<i>MINEURE</i>		<i>24 CR.</i>
<i>GLOBAL</i>		<i>120 CR.</i>	<i>GLOBAL</i>		<i>120 CR.</i>
<p>(1) La note minimale de B en FRAN 1600 est exigée. (2) ICOM1200 et la note minimale de B en FRAN 1600 sont exigés. (3) ICOM1300 et la note minimale de B en FRAN 1600 sont exigés. (4) ICOM3101 est exigé. (5) ICOM3771 est exigé. (6) La réussite d'au moins cinq cours du volet journalisme et/ou relations publiques parmi ICOM2220, ICOM2240, ICOM2250, ICOM2320, ICOM2330, ICOM2340, ICOM3100, ICOM3101, ICOM3102, ICOM3220, ICOM3230, ICOM3600, ICOM3771, ICOM3772 est exigée.</p>					

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Majeure en information-communication

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Nouveau cours est-il <u>l'équivalent*</u> à l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
ICOM2781	3	ICOM1200	3	oui
ICOM2520	3	ICOM1300	3	oui
ICOM1000	3	ICOM2000	3	oui
ICOM1853	3	ICOM2851	3	oui
ICOM2100	3	ICOM2100	3	
ICOM2220	3	ICOM2220	3	
ICOM2230	3	ICOM2230	3	
ICOM2320	3	ICOM2320	3	
ICOM2330	3	ICOM2330	3	
ICOM2340	3	ICOM2340	3	
ICOM2782	3	ICOM2782	3	
ICOM2853	3	ICOM2900	3	
ICOM3100	3	ICOM3100	3	
ICOM3101	3	ICOM3101	3	
ICOM3102	3	ICOM3102	3	
ICOM3220	3	ICOM3220	3	
ICOM3230	3	ICOM3230	3	
ICOM3600	3	ICOM3600	3	
ICOM3771	3	ICOM3771	3	
ICOM3772	3	ICOM3772	3	
ICOM3853	3	ICOM3853	3	
ICOM4601	3	ICOM4601	3	
ICOM4700	3	ICOM4700	3	

*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)

En raison de modifications au programme de majeure en information-communication, certains ajustements sont apportés aux objectifs de formation générale de ce programme.

- **OFG 2** : ICOM3853 – *Actualité et culture III* devient **ICOM3853 – Actualité internationale**. Par ce changement, le comité pédagogique d'Information-communication veut offrir aux étudiantes et étudiants un titre plus précis, en rapport avec le contenu de ce cours.
- **OFG 3** : le cours SOCI1001 n'étant plus obligatoire, le comité pédagogique d'Info-com veut le remplacer par le cours obligatoire **ICOM2000 – Intro à la communication**. Il s'agit de l'actuel ICOM1000 – *Intro à la communication* qui devient un cours de deuxième année où l'on initie à la responsabilité sociale et citoyenne en enseignant à nos étudiantes et étudiants une approche critique des médias, anciens et nouveaux, médias qui constituent l'une des principales bases de nos démocraties et des responsabilités que ça implique chez les citoyennes et citoyens.

Le changement de sigle d'ICOM1000 à ICOM2000 s'explique par le fait que le programme veut offrir à ses étudiantes et étudiants de première année des cours qui les plongent dès leur début dans le journalisme et les relations publiques ; les cours ICOM1200 – *Journalisme écrit* et ICOM1300 – *Intro aux relations publiques* seront donc ceux offerts en première année, déplaçant entre autres *Intro à la communication* en deuxième année.

- **OFG 4** : le cours ECON1011 n'étant plus obligatoire, le comité pédagogique d'Info-com veut le remplacer par le cours **PHIL3475 – Éthique de l'information**, obligatoire dans notre majeure, et qui ouvre sur la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité par la variété de domaines et de disciplines que recourent les déontologies du journalisme et des relations publiques.
- **OFG 7** : le cours PHIL3475 devant dorénavant répondre à l'OFG 4, le comité pédagogique d'Info-com veut le remplacer par le cours obligatoire **ICOM2900 – Faits et vérifications**, qui porte sur la recherche et le traitement de l'information, tant aux niveaux médiatique que communicationnel, à partir des méthodes et outils indispensables à la cueillette et à la vérification des faits. Les capacités de penser logiquement et de manière critique y sont essentielles.

François Giroux
Responsable des Programmes d'information-communication
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales le 27 septembre 2107

Département : Information-communication

Nom du programme : Mineure en journalisme

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel	Proposition de modification
<p>Cours obligatoires (9 crédits) ICOM1000 Intro à la communication ICOM2100 Expression orale ICOM2781 Journalisme écrit I</p>	<p>Cours obligatoires (9 crédits) ICOM1200 Journalisme écrit ICOM2000 Intro à la communication ICOM2100 Expression orale</p>
<p>Cours à option (choisir 15 crédits, dont 9 de niveau 3000) ICOM1853 Actualité et culture I ICOM2220 Journalisme en ligne ICOM2230 Contextes médiatiques ICOM2782 Journalisme écrit II ICOM3101 Journalisme télévisuel I ICOM3102 Journalisme télévisuel II ICOM3771 Journalisme radio I ICOM3772 Journalisme radio II PHIL3475 Éthique de l'information</p>	<p>Cours à option (choisir 15 crédits, dont 9 de niveau 3000) ICOM2220 Journalisme en ligne ICOM2230 Médias et sociétés ICOM2782 Journalisme d'opinion ICOM2851 Actualité canadienne ICOM2900 Faits et vérifications ICOM3101 Journalisme télévisuel I ICOM3102 Journalisme télévisuel II ICOM3771 Journalisme radio I ICOM3772 Journalisme radio II ICOM3853 Actualité internationale PHIL3475 Éthique de l'information</p>

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales le 30 août 2107

Département : Information-communication

Nom du programme : Mineure en relations publiques

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel	Proposition de modification
	Les programmes de 1^e cycle du programme d'information-communication sont exemptés de l'application des Normes linguistiques de l'Université de Moncton et appliqueront un barème particulier, plus rigoureux, pour répondre aux exigences de leur discipline. Le barème sera intégré aux plans de cours ICOM.
<i>FORMATION FONDAMENTALE</i> 24 CR.	<i>FORMATION FONDAMENTALE</i> 24 CR.
<i>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</i> 24 CR.	<i>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</i> 24 CR.
<i>Obligatoires</i> 9 CR.	<i>Obligatoires</i> 9 CR.
ICOM1000 Intro à la communication 3	ICOM1300 Intro aux relations publiques 3
ICOM2100 Expression orale 3	ICOM2000 Intro à la communication 3
ICOM2520 Relations publiques 3	ICOM2100 Expression orale 3
<i>Cours à option</i> 15 CR.	<i>Cours à option</i> 15 CR.
Choisir 15 crédits parmi les cours suivants de la discipline principale, dont 9 crédits de niveau 3000	Choisir 15 crédits parmi les cours suivants de la discipline principale, dont au moins 9 crédits de niveau 3000
ICOM1853 Actualité et culture I 3	ICOM2320 Communication multimédia 3
ICOM2320 Communication multimédia 3	ICOM2330 Communication interne 3
ICOM2330 Communication interne 3	ICOM2340 Communication persuasive 3
ICOM2340 Communication persuasive 3	ICOM2851 Actualité canadienne 3
ICOM3100 Communication gouvernementale 3	ICOM2900 Faits et vérifications 3
ICOM3220 Communication de crise 3	ICOM3100 Communication gouvernementale 3
ICOM3230 Communication interculturelle 3	ICOM3220 Communication de crise 3
ICOM3600 Communication promotionnelle 3	ICOM3230 Communication interculturelle 3
PHIL3475 Éthique de l'information 3	ICOM3600 Communication promotionnelle 3
	ICOM3853 Actualité internationale 3
	PHIL3475 Éthique de l'information 3
GLOBAL 24 CR.	GLOBAL 24 CR.

2. MODIFICATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

R : 11-CPR-180116

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Maîtrise ès arts (travail social) incluant le titre du programme. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Maîtrise ès arts (travail social) incluant le titre du programme. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

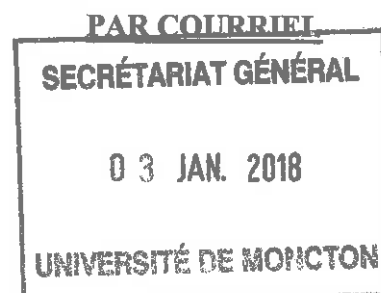
Bureau du vice-rectorat adjoint à la recherche et
Faculté des études supérieures et de la recherche

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

28 NOV. 2017

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 28 novembre 2017



Monsieur André Samson
Président
Comité des programmes
Pavillon Léopold-Taillon
Université de Moncton

Objet : Modification du programme de Maîtrise en travail social

Monsieur le Président,

À sa réunion du 20 octobre dernier, le Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche a adopté la résolution suivante :

R-08-CFESR-171020 : Annie Roy-Charland, appuyée par Gérard Fillion, propose que la modification du programme de Maîtrise en travail social soit adoptée sous réserve de modifications mineures.

Vous trouverez ci-joint la documentation liée à la modification du programme en question.

Je vous demande donc d'assurer le suivi de cette recommandation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le vice-recteur adjoint à la recherche
et doyen,

Francis LeBlanc

p. j.

PROPOSITION DE MODIFICATION

1. Identification du programme

- 1.1 Établissement(s) : Université de Moncton
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : École de travail social
- 1.3 Titre du programme : Maîtrise ès arts (travail social)
- 1.4 Diplôme accordé : M.A. travail social
- 1.5 Date prévue d'entrée en vigueur de la modification ou de l'abolition : 1^{er} juillet 2018

2. Description des modifications

2.1 Type de modification

Nous désirons effectuer des modifications dans le cadre de notre maîtrise en travail social afin que celle-ci soit reconnue comme une maîtrise de type recherche au sein de l'institution. En ce moment, nos étudiantes et étudiants rédigent un mémoire de recherche. Cet exposé écrit de la recherche de l'étudiante et l'étudiant équivaut au travail effectué, en termes de temps, d'effort conceptuel et d'ampleur, au mémoire de recherche produit dans d'autres écoles canadiennes de travail social et à la thèse de maîtrise produite dans les programmes de l'Université de Moncton. Par ailleurs, étant donné la définition accordée au terme « mémoire » à la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) de l'Université de Moncton, le mémoire de maîtrise en travail social n'est présentement pas reconnu comme un travail de recherche au sein de l'institution. Ainsi, il est proposé de transformer notre programme de maîtrise avec mémoire en un programme de maîtrise avec thèse. Dans le cadre de ce projet de modification, nous désirons également faire les modifications suivantes : abolir le cours « Mémoire » (TSOC6721) (6 crédits); abolir trois cours, soit « Stage de recherche-action » (TSOC6710), « Article de recherche » (TSOC6722) et « Séminaire de synthèse » (TSOC6720); créer trois nouveaux cours qui répondent mieux aux objectifs de notre programme, soit les cours « Séminaire de thèse » (TSOC6521), « Théories et éthique du TS » (TSOC6731) et « Thèse » (TSOC6723) et; rendre le cours « TS et mouvements sociaux » (TSOC6121) optionnel plutôt qu'obligatoire. Nous profitons également de ce projet de modification pour changer le titre du cours « Recherche qualitative » à « Séminaire de rech. qualitative », car ce dernier titre permet de mieux refléter la nature du cours qui est en fait un séminaire donnant suite au cours « Méthodes de recherche » offert au semestre précédent. En plus de clarifier l'orientation recherche que notre maîtrise a toujours eue, ces

changements permettront de mieux refléter le temps et l'énergie consacrés par les étudiantes et les étudiants à leur recherche.

2.2 Raison des modifications

La plupart des écoles canadiennes de travail social comptent deux programmes de maîtrise, soit un programme de maîtrise avec mémoire de recherche et un programme de maîtrise avec essai. Pour tous les programmes de maîtrise de type recherche dans les écoles de travail social canadiennes et francophones, le terme « mémoire » et non « thèse » est employé; tel est le cas dans les universités suivantes : Université de Montréal, Université Laval, Université du Québec à Montréal, Université de Sherbrooke et Université d'Ottawa. Lorsqu'il est question de leur maîtrise professionnelle, l'appellation « essai » est utilisée pour représenter le travail d'analyse critique en lien avec un aspect relié à l'expérience du stage d'intervention que les étudiantes et les étudiants doivent remettre à la fin de leur parcours de deuxième cycle.

À l'instar de ces autres programmes de maîtrise canadiens et francophones, l'École de travail social avait choisi d'adopter le terme « mémoire » dans le cadre de sa maîtrise de type recherche. À cet égard, notre programme est agréé par l'Association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS) qui reconnaît la qualité de notre programme de maîtrise – recherche. Lors du dernier processus d'agrément qui a eu lieu en avril 2011, notre école a obtenu l'agrément pour une période de sept ans. Plus spécifiquement à la page 12 du rapport de l'équipe visiteuse, on peut lire : « Enfin, les membres de l'équipe visiteuse ont noté que l'École est une des seules à offrir une maîtrise qui ne comprend qu'une seule voie, celle de la recherche¹ ». Plus loin à la même page, les auteurs du rapport indiquent « (...) les évaluateurs ont été impressionnés par la qualité de la formation offerte aux étudiantes et étudiants de maîtrise de l'École de travail social de l'Université de Moncton. Il n'y a pas de doutes dans notre esprit, il y a là un excellent programme (...) ».

¹ Rondeau, G.; Loiseau-Léonard, M. (2011). Bureau d'agrément. Association canadienne de formation en travail social. Rapport de la visite d'agrément concernant le programme de maîtrise en travail social de l'Université de Moncton.

Ainsi, notre programme de maîtrise est pleinement reconnu comme une maîtrise en recherche par l'organisme d'agrément des programmes des écoles canadiennes de travail social; notre mémoire équivaut au travail effectué, en termes de temps, d'ampleur et d'effort conceptuel, au mémoire de recherche produit dans d'autres écoles de travail social au Canada. De plus, une comparaison faite entre notre mémoire et la thèse de maîtrise produite dans certains programmes de l'Université de Moncton a permis de constater que notre mémoire équivaut à ces thèses. D'ailleurs, en vue de reconnaître les efforts de nos étudiantes et étudiants dans la production de leur mémoire, nous avons tenté au cours des dernières années d'augmenter le nombre de crédits associés aux mémoires de maîtrise, soit à 15 crédits. Toutefois, en raison du règlement universitaire 21.4.2 indiquant qu'un mémoire doit comporter un maximum de neuf crédits, cette modification n'a pas vu le jour. De plus, nous considérons que le terme « mémoire », dans l'acception utilisée par l'Université de Moncton (9 crédits), n'illustre pas le travail des étudiantes et étudiants qui font une maîtrise en travail social. Le terme « thèse » (qui implique, selon les règlements de l'Université de Moncton, 15 crédits ou plus) reflétera mieux l'effort et le travail intellectuel de nos étudiantes et étudiants. Ajoutons que les étudiantes et les étudiants dénoncent présentement le manque d'accessibilité aux bourses de la FESR. Ainsi, la modification du mémoire à la thèse permettra un accès à de meilleures offres de bourses plus en accord avec le cheminement de nos étudiantes et nos étudiants. À cet égard, notons que les étudiantes et les étudiants de maîtrise de l'Université d'Ottawa dont le mémoire - recherche vaut six crédits ont accès et obtiennent des bourses du CRSH pour leur projet de recherche.

En plus de la proposition voulant la transformation de notre programme avec mémoire en un programme avec thèse, quelques autres changements sont proposés en vue de clarifier la nature de notre programme de maîtrise et de permettre aux étudiantes et aux étudiants de consacrer davantage de temps et d'énergie à leur recherche. Nous proposons, comme nous l'avons indiqué plus haut, les changements suivants : abolir le cours « Mémoire » (TSOC6721) (6 crédits); abolir trois autres cours, soit « Stage de recherche-action » (TSOC6710), « Article de recherche » (TSOC6722) et « Séminaire de synthèse » (TSOC6720); créer trois nouveaux cours qui répond mieux aux objectifs de notre programme, soit le cours « Séminaire de thèse » (TSOC6521), le cours « Théories et éthique du TS » (TSOC6731) et le cours « Thèse » (TSOC6723); et rendre le cours « TS et mouvements sociaux » (TSOC6121) optionnel plutôt qu'obligatoire. Nous désirons

également modifier le titre du cours « Recherche qualitative » à « Séminaire de rech. qualitative » car ce dernier titre permet de mieux refléter la nature du cours qui est en fait un séminaire donnant suite au cours « Méthodes de recherche » offert au semestre précédent. L'ensemble de ces modifications visent trois objectifs : 1) augmenter le nombre de crédits associés à la production de la thèse; 2) alléger le nombre de cours obligatoire pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de consacrer davantage de temps et d'énergie à leur recherche; et 3) clarifier les finalités de notre maîtrise – recherche.

En outre, l'abolition du cours « Stage de recherche-action » (TSOC6710) en vue de le remplacer par le cours « Séminaire de thèse » (TSOC6521) permettra de mieux répondre aux besoins d'un programme avec thèse, en plus d'éviter une confusion qui existe présentement en raison de l'utilisation du terme « stage » qui est souvent perçu comme un stage d'intervention. En fait, le terme « stage » utilisé dans la description de notre programme actuel fait référence à un espace consacré aux étapes de problématisation, de collecte des données et d'analyse. Par ailleurs, en abolissant ce terme qui porte à confusion, la nature de notre programme sera plus claire. Dans la même veine, l'abolition du cours « Stage de recherche-action » évitera de donner l'impression que notre programme se limite à la recherche-action. D'ailleurs, nous avons effectué certaines modifications en ce sens au cours des dernières années (par exemple, abolition du cours « Séminaire de recherche-action » en vue de le remplacer par le cours « Recherche qualitative »).

L'abolition du cours « Article de recherche » (TSOC6722) (3 crédits) permettra de transférer les crédits de ce cours au nouveau bloc appelé « thèse », ce qui permettra aux étudiantes et aux étudiants de consacrer davantage de temps à leur recherche. D'ailleurs, bien que les étudiantes et les étudiants rédigent un article à la fin de leur parcours à la maîtrise, nous constatons que cela ne permet pas d'atteindre tous les objectifs proposés puisque l'article n'est pas soumis en vue de publication. À ce moment de leur trajectoire, le résultat de l'exercice est souvent une synthèse du mémoire plutôt qu'un article en vue de sa publication dans une revue scientifique.

Dans le cadre du nouveau programme avec thèse, nous désirons abolir le cours « Séminaire de synthèse » et le remplacer par un nouveau cours intitulé « Théories et éthique du TS »

(TSOC6731). Ce cours reprend les fondements théoriques enseignés dans le cadre du cours « Séminaire de synthèse », mais ajoute également l'enseignement des fondements axiologiques en travail social.

Le nouveau cours que nous souhaitons créer, soit « Séminaire de thèse » (TSOC6521) (3 crédits), permettra à l'étudiante ou l'étudiant d'élaborer, sous la supervision de sa directrice ou de son directeur de thèse, la problématique préliminaire, les questions de recherche, les choix méthodologiques de recherche et les considérations éthiques de son projet de thèse. Elle ou il présentera oralement ce projet de thèse devant un comité de thèse. La définition offerte à ce cours sera similaire à celle donnée à un cours comparable dans le cadre de la maîtrise en psychologie : *Élaboration d'un projet de thèse comprenant : définition de la problématique, questions de recherche, choix méthodologiques, considérations éthiques et analyse proposée des données. Cette démarche individuelle est sous la supervision de la direction de thèse. Le tout est soumis à un comité de thèse pour la présentation du projet.*

Enfin, une dernière proposition vise à rendre le cours « TS et mouvements sociaux » (TSOC6121) optionnel plutôt qu'obligatoire. Ceci permettra de réduire le nombre de cours obligatoires afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants de se consacrer davantage à leur thèse.

2.3 Comparaison entre le programme actuel et le programme modifié

Comme vous pouvez le constater en analysant le tableau ci-dessous, il est proposé de convertir la partie « bloc mémoire », comportant 15 crédits, en un « bloc thèse » de 18 crédits. Plus précisément, il s'agit d'abolir les cours « Mémoire » (TSOC6721) (6 crédits), « Stage de recherche-action » (TSOC6710) (6 crédits) et « Article de recherche » (TSOC6722) (3 crédits), en plus de rendre le cours « TS et mouvements sociaux » (TSOC6121) (3 crédits) optionnel plutôt qu'obligatoire, afin de transférer l'ensemble de ces crédits (18 crédits) au nouveau cours « Thèse » (TSOC6723) (15 crédits) et au nouveau cours « Séminaire de thèse » (TSOC6521) (3 crédits). Aussi, deux autres nouveaux cours sont créés : « Théories et éthique du TS » (TSOC6731) et « Thèse » (TSOC6723). Nous désirons également modifier le titre du cours

« Recherche qualitative » à « Séminaire de rech. qualitative ». Le tableau I dresse un portrait de ces modifications qui sont proposées. Notre programme comportera 18 crédits de cours (12 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours optionnels) et un bloc thèse de 18 crédits. Selon la norme 3.1.3 de l'Association Canadienne pour la Formation en Travail social (ACFTS), soit l'organisme canadien d'agrément des programmes de formation en travail social, un programme de maîtrise recherche en travail social doit comprendre un volet d'études spécialisées ou avancées d'au moins 18 crédits et un mémoire de recherche (équivalent à la thèse à l'Université de Moncton). Il est à noter que dans les autres programmes francophones de maîtrise en travail social au Canada, le nombre de crédits pour les cours obligatoires varie de 6 à 18 crédits, alors que le nombre de crédits pour les cours optionnels varie de 3 à 12 (voir Annexe A). Pour ce qui est du nombre de crédits associé au mémoire de maîtrise de type recherche, il varie de 6 à 24.

Quant aux conditions d'admission, elles demeurent essentiellement les mêmes que celles du programme comportant un mémoire de type recherche (se soumettre à une entrevue avec le Comité d'admission au programme; avoir, de préférence, deux années d'expérience de travail en travail social ou dans un secteur connexe; avoir une connaissance adéquate² des deux langues officielles du Canada; se soumettre aux exigences et aux procédures de sélection fixées par l'École de travail social, notamment remettre au Registrariat une demande d'admission qui comporte les documents exigés, ainsi que l'avant-projet de thèse et deux lettres de référence). Il est à noter que la connaissance de la langue française est évaluée par l'entremise de l'avant-projet soumis par les candidates et les candidats, de même que lors de l'entrevue d'admission. Également, au cours de cette entrevue, des questions sont posées aux candidates et aux candidats afin de vérifier s'ils possèdent une connaissance adéquate de la langue anglaise, leur permettant de lire et comprendre des textes rédigés en anglais.

Comme condition particulière au programme, toute étudiante ou tout étudiant nouvellement admis au programme doit s'inscrire à la session d'automne et suivre le cours TSOC6129 = Méthodes de recherche en TS qui constitue la porte d'entrée du programme.

² Les programmes de maîtrise à l'Université de Moncton ont généralement, comme condition générale d'admission, une connaissance *adéquate* des deux langues officielles du Canada.

TABLEAU 1 : Comparaison entre le programme de maîtrise en travail social actuel et le programme de maîtrise en travail social modifié

Programme de maîtrise actuel	Programme de maîtrise modifié
<p><u>Cours obligatoires (15 crédits) et bloc mémoire (15 crédits)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • TSOC6129 : Méthodes de recherche en TS (3 cr.) • TSOC6342 : Analyse de politiques sociales (3 cr.) • TSOC6138 : Recherche qualitative (3 cr.) • TSOC6720 : Séminaire de synthèse (3 cr.) • TSOC6121 : TS et mouvements sociaux (3 cr.) <p>Bloc mémoire (15 crédits)</p> <ul style="list-style-type: none"> • TSOC6721 : Mémoire (6 cr.) • TSOC6710 : Stage de rech.-action (6 cr.) • TSOC6722 : Article de recherche (3 cr.) 	<p><u>Cours obligatoires (12 crédits) et bloc thèse (18 crédits)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • TSOC6129 : Méthodes de recherche en TS (3 cr.) • TSOC6342 : Analyse de politiques sociales (3 cr.) • TSOC6138 Séminaire de rech. qualitative (3 cr.) • TSOC6731 : Théories et éthique du TS (3 cr.) <p>Bloc thèse (18 crédits)</p> <ul style="list-style-type: none"> • TSOC6723 : Thèse (15 cr.) • TSOC6521 : Séminaire de thèse (3 cr.)
<p>Cours optionnels : 6 cr. Les étudiants.es doivent choisir 2 cours option parmi la liste suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • TSOC6027 : Int. ind. et familiale (3 cr.) • TSOC6032 : Int. collective et structurelle (3 cr.) • TSOC6041 : Féminisme et TS (3 cr.) • TSOC6432 : Sém. à contenu variable (3 cr.) • TSOC6441 : TS et identité collective (3 cr.) • TSOC6452 : TS et vieillissement (3 cr.) <p>Ou tout autre cours autorisé par la direction du programme</p>	<p>Cours optionnels : 6 cr. Les étudiants.es doivent choisir 2 cours option parmi la liste suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • TSOC6027 : Int. ind. et familiale (3 cr.) • TSOC6032 : Int. collective et structurelle (3 cr.) • TSOC6041 : Féminisme et TS (3 cr.) • TSOC6432 : Sém. à contenu variable (3 cr.) • TSOC6441 : TS et identité collective (3 cr.) • TSOC6452 : TS et vieillissement (3 cr.) • TSOC6121 : TS et mouvements sociaux (3 cr.) <p>Ou tout autre cours autorisé par la direction du programme</p>
Total : 36 cr.	Total : 36 cr.

2.4 Répercussions sur les ressources :

Nous croyons que les modifications proposées auront des retombées positives à la fois pour le programme de maîtrise ès arts (travail social), les étudiantes et les étudiants, de même que l'ensemble du corps professoral. Essentiellement, notre programme de maîtrise sera davantage reconnu à sa juste valeur au sein de l'institution. Aussi, les étudiantes et les étudiants au baccalauréat en travail social ainsi que celles et ceux provenant d'autres programmes ou d'autres écoles canadiennes de travail social recevront des informations plus claires et précises en lien avec les finalités de notre programme. De plus, ayant accès à une plus grande variété de bourses à la FESR, les étudiantes et les étudiants seront plus susceptibles de vouloir s'inscrire, de poursuivre et de compléter leurs études au sein de notre programme.

Quant aux crédits de direction de thèse, la pratique demeurera la même que celle présentement utilisée pour les crédits de direction de mémoire de type recherche : un crédit sera accordé au professeur pour chaque direction thèse.

L'addition de la soutenance publique de la thèse aura des répercussions sur les ressources, mais n'exigera pas de ressources additionnelles (nous compterons, à partir de juillet 2017, dix postes de professeures et de professeurs réguliers). Les professeures et professeurs et les membres du comité d'études supérieures (CÉS) de l'École de travail social devront constituer les comités de thèse et organiser les soutenances de thèse. Par ailleurs, il faut souligner le fait que le corps professoral à l'École de travail social est de plus en plus actif en recherche et tisse de nombreux liens avec des chercheuses et des chercheurs de l'Université de Moncton et d'autres universités. Ces collaborations faciliteront le recrutement des professeures et des professeurs en vue de faire partie des comités de thèse et des jurys de thèse. Nous tenons à préciser que dans les dernières années, une culture de recherche est en plein essor à l'École de travail social. Par exemple, dans les cinq dernières années, un montant total de 3 069 782\$ provenant de divers organismes (Conseil de recherche en sciences humaines, Conseil national pour la formation en santé; Agence de santé publique du Canada, etc.) a été attribué aux professeures et professeurs pour mener leurs recherches. D'ailleurs, les projets de recherche de certaines étudiantes et certains étudiants à la maîtrise s'inscrivent à l'intérieur du programme de recherche des professeures et des professeurs. À titre d'exemple, c'est le cas pour 9 étudiantes et étudiants cette année :

- autochtone - professeur : Étienne Paulin; étudiante : Caroline
- handicap – professeur: Charles Gaucher; étudiantes : Sarah Kirsch, Jessica Breau et Sabie Paris
- consentement sexuel et pauvreté : professeure Lise Savoie; étudiantes et étudiants : Sarah Grandisson, Guy Godin et Véronique Caron-Fournier;
- violences – professeure : Chantal Bourassa; étudiantes : Andréane Caissy et Jenessa Haché.

Également, de nouveaux formulaires devront être remplis et soumis au CÉS et à la FESR. En vue de rendre cette transition plus fluide, l'École de travail social a récemment adapté et adopté certains formulaires de la FESR, tels que celui sur la proposition de la direction de thèse (modifié, pour l'instant, à direction de mémoire) et celui sur l'état d'avancement des travaux.

Par ailleurs, nous ne croyons pas que la transformation de notre maîtrise avec mémoire en une maîtrise avec thèse aura une incidence à la baisse sur le nombre d'inscriptions au programme puisqu'il s'agit déjà d'un programme de maîtrise de type recherche. Dès leur processus d'inscription au programme, les étudiantes et les étudiants reçoivent les informations nécessaires, entre autres lors de l'entrevue d'admission, afin de bien comprendre qu'elles et qu'ils s'inscrivent à un programme de maîtrise comportant un parcours de recherche culminant avec la rédaction de ce que l'Université de Moncton considère comme une thèse et non à un programme de maîtrise de type professionnelle.

En moyenne, de septembre 2010 à septembre 2016, 7,4 étudiantes et étudiants ont été admis au programme de maîtrise par année. Le tableau se retrouvant à l'annexe B permet de constater que le nombre total d'admission au cours de cette période, soit depuis le dernier agrément de notre programme, est de 52 étudiantes et étudiants (41 à temps plein et 11 à temps partiel). Aussi, on note que 26 étudiantes et étudiants ont diplômé du programme (septembre 2010 à septembre 2016, soit une moyenne de 3,7 par année.

Le tableau à l'annexe B permet également d'illustrer que la majorité de nos étudiantes et nos étudiants s'inscrivent à temps plein à notre programme, mais nous souhaitons continuer de permettre aux étudiantes et étudiants de choisir un cheminement à temps partiel. En ce sens, nous attendons que le Comité ad hoc sur les programmes avec thèse à temps partiel termine son travail afin d'étudier les possibilités

Nous envisageons également de créer un nouveau programme, soit une maîtrise professionnelle à l'École de travail social, tel que recommandé par les évaluateurs de l'ACFTS. Ces derniers indiquent, à la page 12 de leur rapport: «Un programme de maîtrise avec stage permettrait de rejoindre un autre bassin important de personnes potentiellement intéressées à des études supérieures en travail social»³. Ce programme intéressera les étudiantes et les étudiants ainsi que les professionnelles et les professionnels qui désirent parfaire leur pratique et développer un esprit critique par rapport à celle-ci. Ce nouveau programme exigera de développer des stages

³ Rondeau, G.; Loiseau-Léonard, M. (2011). Bureau d'agrément. Association canadienne de formation en travail social. Rapport de la visite d'agrément concernant le programme de maîtrise en travail social de l'Université de Moncton.

professionnels, ce qui nécessitera davantage de ressources. Selon les normes de l'ACFTS, une maîtrise professionnelle doit comporter un stage de formation pratique d'au moins 450 heures (norme 3.1.3). Il n'existe pas présentement de stage d'intervention dans le cadre de notre programme de maîtrise étant donné que celui-ci, offert depuis près de trente ans, est de type recherche. Ainsi, une coordonnatrice de stage devra être embauchée afin de coordonner ces stages de 2^{ième} cycle. Également, nous croyons qu'un tel programme attirera un nombre considérable d'étudiantes et d'étudiants et, par conséquent, il est nécessaire de s'assurer que les ressources professorales soient suffisantes pour encadrer ces étudiantes et des étudiants. Des discussions sont en cours avec le décanat de notre Faculté en vue de développer ce programme.

2.5 Répercussions sur d'autres programmes, s'il y a lieu

s. o.

2.6 Consultations auprès d'autres établissements, s'il y a lieu

s. o.

3. Formulaires à remplir aux fins du Répertoire:

Voir les formulaires suivants qui se retrouvent en annexe :

- Formulaire CPR-2 Proposition de modification de programme : annexe C
- Formulaire CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours : annexe D (« Séminaire de thèse »; « Thèse »; « Théories et éthique du TS »)
- Formulaire CPR-5 Modification d'un cours existant : annexe E (« Séminaire de rech. qualitative »)
- Formulaires CPR-6 Abolition d'un cours : annexe F (« Stage de recherche-action »; « Article de recherche »; « Mémoire »; et « Séminaire de synthèse »)
- Formulaire CPR-7 Modification de la banque de cours d'une discipline : annexe G
- Formulaire CPR-9 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire : annexe H

ANNEXE A : Tableau comparatif

Tableau II : Comparaison entre notre programme de maîtrise modifié, tel que proposé, et trois programmes de maîtrise de type recherche en service social

	Université de Moncton	Université de Montréal	Université du Québec à Mtl	Université Laval	Université d'Ottawa
Crédits pour les cours obligatoires	<p><u>30 CR.</u></p> <p>Les cours obligatoires comprennent quatre cours obligatoires (12 cr.) et un bloc thèse (18 crédits) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Thèse : 15 cr. • Séminaire de thèse : 3 cr.) 	<p><u>33 CR.</u></p> <p>Les cours obligatoires comprennent deux cours obligatoires (6 cr.) et un bloc mémoire (27 crédits) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mémoire de recherche : 24 cr. • Séminaire recherche : 3 cr. 	<p><u>36 CR.</u></p> <p>Les cours obligatoires comprennent trois cours obligatoires (9 cr.) et un bloc mémoire (27 crédits) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mémoire de recherche : 18 cr. • Projet mémoire : 6 cr. • Séminaire de mémoire : 3 cr. 	<p><u>42 CR.</u></p> <p>Les cours obligatoires comprennent six cours obligatoires (18 cr.) et un bloc mémoire (24 crédits) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mémoire de recherche : 24 cr. 	<p><u>30 CR.</u></p> <p>Les cours obligatoires comprennent quatre cours obligatoires⁴ (12) cr.), un stage de recherche-intervention (6 cr.) et un bloc mémoire (6 cr.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mémoire de recherche : 6cr.
Crédits de cours optionnels	<u>6 cr.</u>	<u>12 cr.</u>	<u>9 cr.</u>	<u>3 cr.</u>	<u>6cr.</u>
Crédits totaux	<u>36 cr.</u>	<u>45 cr.</u>	<u>45 cr.</u>	<u>45 cr.</u>	<u>36cr.</u>

⁴ Ceci est le cheminement pour les étudiantes et étudiants détenant un baccalauréat en travail social.

**ANNEXE B : Tableau récapitulatif des admissions et des diplômées et diplômés de
l'École de travail social de 2010 à 2016**

Tableau III : Récapitulatif des admissions et diplômés de l'École de travail social 2010-2016

Année académique	Nombre d'admission à la maîtrise	Diplômés⁵
sept. 2010 à juin 2011	5	3
sept. 2011 à juin 2012	4 + 3 TP ⁶	7
sept. 2012 à juin 2013	9 + 0 TP	4
sept. 2013 à juin 2014	7 + 3 TP	1
sept. 2014 à juin 2015	3 + 1 TP	9
sept. 2015 à juin 2016	6 + 2 TP	1
sept. 2016 à déc. 2016	7 + 2 TP	1 ⁷
TOTAL	41 + 11 TP	26

⁵ Nombre d'étudiantes et d'étudiants qui ont obtenu le diplôme.

⁶ Étudiantes et étudiants à temps partiel.

⁷ De janvier 2017 à mai 2017, trois autres étudiantes et étudiants ont reçu leur diplôme.

ANNEXE C : Formulaire CPR-2 Proposition de modification de programme

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et sciences sociales/ École de travail social

Le 9 septembre 2016

Département : _____

Nom du programme : **Maîtrise ès arts (travail social)**

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
<p>Maîtrise en travail social</p> <p>Responsable Faculté des arts et des sciences sociales Diplôme M.T.S. Durée Temps complet : 24 mois ou 6 sessions consécutives Temps partiel : 36 mois ou 9 sessions (minimum)</p> <p>Lieu Moncton</p> <p>OBJECTIFS Ce programme est axé sur le double objectif de recherche et d'intervention en travail social. Il est orienté vers le développement du sens critique et l'accroissement de la capacité d'innover. Il permet par la suite d'œuvrer dans divers domaines où œuvrent actuellement les travailleurs sociaux (justice, santé, éducation, services sociaux, etc.), de même que dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales. Le diplôme prépare à poursuivre des études de troisième cycle.</p> <p>CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détenir le baccalauréat en travail social. Un baccalauréat dans un domaine connexe peut être considéré moyennant un certain nombre de cours de qualification établi par le Comité d'études supérieures. - Satisfaire aux exigences de la <u>condition générale d'admission</u>. - Se soumettre à une entrevue avec le Comité d'admission au programme. - Avoir, de préférence, deux années d'expérience de travail en travail social ou dans un secteur connexe. Les demandes des personnes ayant une année d'expérience spécifique aux champs de pratique des travailleuses et des travailleurs sociaux seront considérées. - Avoir une connaissance adéquate des deux langues officielles du Canada. - Se soumettre aux exigences et aux procédures de sélection fixées par l'École de travail social, notamment remettre au Registrariat une demande d'admission qui comporte les documents exigés, ainsi que l'avant-projet de mémoire (guide disponible sur le site web) – <i>Guide de préparation du projet de formation à la maîtrise en travail social</i>. - Tous les documents susmentionnés, qui constituent la demande d'admission, doivent être reçus au Registrariat de l'Université au plus tard le <u>15 mai</u>, pour l'admission en septembre de la même année. <p>AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est à noter que toute étudiante ou tout étudiant nouvellement admis au programme doit s'inscrire à la session d'automne et suivre le cours <i>TSOC6129 – Méthodes de recherche en TS</i> qui constitue la porte d'entrée du programme. 	<p>Maîtrise ès arts (travail social)</p> <p>Responsable Faculté des arts et des sciences sociales Diplôme M.A. travail social Durée Temps complet : 24 mois ou 6 sessions consécutives</p> <p>Lieu Moncton</p> <p>OBJECTIFS Le programme est orienté vers le développement d'une réflexion critique sur les fondements théoriques et axiologiques du travail social. Il vise l'acquisition de connaissances concernant les politiques sociales et leur mise en œuvre à l'intérieur de milieux spécifiques à la discipline. Il permet aux étudiantes et aux étudiants de faire une contribution originale à la connaissance par l'entremise d'une étude portant sur une problématique sociale pertinente au travail social.</p> <p>CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détenir le baccalauréat en travail social. Un baccalauréat dans un domaine connexe peut être considéré moyennant un certain nombre de cours de qualification établi par le Comité d'études supérieures. - Satisfaire aux exigences de la <u>condition générale d'admission</u>. - Se soumettre à une entrevue avec le Comité d'admission au programme. - Avoir, de préférence, deux années d'expérience de travail en travail social ou dans un secteur connexe. - Avoir une bonne connaissance des deux langues officielles du Canada. - Se soumettre aux exigences et aux procédures de sélection fixées par l'École de travail social, notamment remettre au Registrariat une demande d'admission qui comporte les documents exigés, ainsi que l'avant-projet de thèse (guide disponible sur le site web de l'École de travail social) ainsi que deux lettres de référence. - Tous les documents susmentionnés, qui constituent la demande d'admission, doivent être reçus au Registrariat de l'Université au plus tard le <u>15 mai</u>, pour l'admission en septembre de la même année. <p>AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES</p> <p>Il est à noter que toute étudiante ou tout étudiant nouvellement admis au programme doit s'inscrire à la session d'automne et suivre le cours <i>TSOC6129 – Méthodes de recherche en TS</i> qui constitue la porte d'entrée du programme.</p>

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Maîtrise ès arts (travail social)

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Nouveau cours est-il <u>l'équivalent*</u> à l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
TSOC6027	3	TSOC6027	3	
TSOC6032	3	TSOC6032	3	
TSOC6041	3	TSOC6041	3	
TSOC6121	3	TSOC6121	3	
TSOC6129	3	TSOC6129	3	
TSOC6342	3	TSOC6342	3	
TSOC6432	3	TSOC6432	3	
TSOC6441	3	TSOC6441	3	
TSOC6452	3	TSOC6452	3	
TSOC6138	3	TSOC6138	3	
TSOC6710	6	TSOC6521	3	Non
TSOC6720	3	TSOC6731	3	Oui
TSOC6721	6	TSOC6723	15	Non
TSOC6722	3			

*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

3. **MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES DE CRIMINOLOGIE (MAJEURE ET MINEURE)**

R : 06-CPR-180222

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Majeure en criminologie, soit la création de trois cheminements : le profil général, le profil appliqué et le profil distinction. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Majeure en criminologie, soit la création de trois cheminements : le profil général, le profil appliqué et le profil distinction. »

R : 08-CPR-180222

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications majeures proposées au programme de Mineure en criminologie. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications majeures proposées au programme de Mineure en criminologie. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen

Le 26 février 2018

Madame Lynne Castonguay
Secrétaire générale
Université de Moncton

**Objet : Modifications aux programmes de criminologie (majeure et mineure) :
suivi du Comité des programmes du 22 février 2018**

Madame la Secrétaire générale

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs aux modifications proposées au B. Sc. soc. (majeure en criminologie) et à la mineure en criminologie. Conformément à la note que vous m'avez envoyée le 22 février à la suite de la réunion du Comité des programmes, nous avons modifié légèrement le titre des trois profils du programme de majeure. Alors que nous avons proposé à l'origine *Profil I (Criminologie générale)*, *Profil II (Criminologie appliquée)* et *Profil III (Distinction)*, nous proposons maintenant de les appeler *Profil régulier*, *Profil appliqué* et *Profil avec distinction*, comme nous l'avons fait pour la sociologie (*Profil régulier* et *Profil avec distinction*) et pour d'autres programmes à venir.

J'inclus également un message de la directrice de l'École de travail social, Chantal Bourassa, relativement au remplacement du cours SOCI2002 par le cours SOCI2203 dans le programme de Baccalauréat en travail social.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,

Matthieu LeBlanc

16/17-18



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen



Le 26 octobre 2017



VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

30 OCT. 2017

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur André Samson
Président
Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Modifications aux programmes de criminologie (majeure et mineure)

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs aux modifications proposées au B. Sc. soc. (majeure en criminologie) et à la mineure en criminologie. Les modifications portent sur l'introduction de trois profils dans le programme de majeure, à savoir le *Profil I (Criminologie générale)*, le *Profil II (Criminologie appliquée)* et le *Profil III (Distinction)*. À cela s'ajoutent des modifications aux cours de criminologie (création, abolition et modification de cours).

La demande est accompagnée d'une lettre du directeur du Département de sociologie et de criminologie, Ronald Babin, dans laquelle sont justifiées les modifications proposées. Les modifications ont été recommandées par le Département de sociologie et de criminologie, puis par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 25 octobre 2017.

Il est à noter que la majeure en criminologie constitue le premier programme de la Faculté à intégrer à son cursus le profil avec distinction. J'attire votre attention sur la lettre que je vous adresse, en parallèle, dans le but fournir des précisions sur la manière dont nous nous y sommes pris pour intégrer le profil avec distinction aux programmes de majeure et sur la nature des changements proposés (cf. lettre adressée aux membres du Comité des programmes en date du 26 octobre 2017). Vous recevrez sous peu d'autres demandes de modification de programmes en ce sens.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

- p. j. Lettre de Ronald Babin, directeur, Département de sociologie et de criminologie
Formulaires afférents (majeure) : CPR-1, CPR-2, CPR-4, CPR-5, CPR-6, CPR-7,
CPR-10, CPR-11
Formulaires afférents (mineure) : CPR-2, CPR-10 et CPR-11



Le 26 octobre 2017

Monsieur André Samson
Président
Comité des programmes
Université de Moncton



Objet : Précisions sur les majeures avec distinction

Monsieur le Président,

Nous vous soumettons aujourd'hui le tout premier projet de modification visant à intégrer, dans un programme de majeure existant, un profil avec distinction (cf. lettre du 26 octobre 2017 relative aux modifications aux programmes de criminologie). Voici quelques compléments d'information qui valent pour l'ensemble des profils avec distinction que nous intégrerons à nos programmes de majeure dans les mois à venir.

Commentaires d'ordre général

- En première et deuxième années, les étudiantes et étudiants s'inscriront toutes et tous à la majeure proprement dite. Ce n'est qu'au terme de la deuxième année que les étudiantes et étudiants pourront demander à s'inscrire au profil avec distinction. Les différences entre le profil « ordinaire » et le profil avec distinction s'observent en 3^e et 4^e années du programme, et portent essentiellement sur le nombre de crédits dans la discipline principale, lequel est porté à 60, et le nombre de crédits dans les disciplines connexes, fixé à 6. Ces différences seront reflétées dans les feuilles de route des deux profils. Bien entendu, la majeure proprement dite et la majeure avec distinction sont toutes les deux assorties d'une mineure.
- La majeure avec distinction s'adresse aux étudiantes et étudiants qui souhaitent poursuivre des études de 2^e cycle, d'où les exigences de rendement particulières. Contrairement aux programmes avec spécialisation – dont la moyenne de promotion se situe à 2,0 –, les majeures avec distinction, à l'instar des profils *honours* des universités de langue anglaise, auront des exigences plus élevées. Pour être admis au profil avec distinction, les étudiantes et étudiants devront avoir une moyenne cumulative qui se situe entre 2,8 et 3,0 sur une échelle de 4,3. La moyenne d'admission au profil correspondra à la moyenne de maintien au programme. Ce sont les unités académiques qui détermineront, à l'intérieur de cette fourchette, les moyennes d'admission et de maintien aux majeures avec distinction de leurs disciplines respectives.

- La majeure avec distinction comporte une activité de fin de baccalauréat sanctionné par six crédits au total. Ce travail est supervisé par un membre du corps professoral de la discipline principale de l'étudiante ou de l'étudiant. Les autres cours doivent être choisis parmi les cours à option de la discipline principale.

Enfin, dans le cadre de notre planification académique (chantier sur l'architecture des programmes), nous avons proposé aux unités de revoir, au besoin, l'architecture de leurs programmes de manière à les actualiser et à les assouplir. Nous les avons notamment invités à se pencher sur la distribution des cours obligatoires et optionnels, la banque de cours à option, la pertinence des cours proposés, les préalables, les titres et descriptions de cours, etc.

Commentaires d'ordre technique (présentation des documents)

- Nous présenterons *dans une seule série de formulaires (CPR)* les modifications à chacun des programmes de majeure. Il importe de rappeler que le profil avec distinction constitue un cheminement particulier à l'intérieur de la majeure et non un programme distinct, autonome. Pour faciliter la lecture des documents, nous avons cependant proposé des feuilles de route distinctes pour les profils avec distinction (et les autres profils, le cas échéant). Il est à noter que nous avons consulté le registraire avant de procéder ainsi.
- Nous tenons à préciser que les modifications proposées aux programmes de majeure constituent bel et bien des *modifications*. Autrement dit, nous ne procédons pas à la création de *nouveaux* programmes. Avant de nous engager dans ce processus, nous nous sommes renseignés auprès du vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales ainsi que la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).
- Une fois les modifications adoptées par les diverses instances, nous procéderons à l'abolition des programmes de spécialisation dans les disciplines qui auront intégré à leur majeure un profil avec distinction.

Vous remerciant de soumettre la présente lettre à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

c. c. M. Jean-François Thibault, doyen, Faculté des arts et des sciences sociales

Ce programme ne se gère pas au système Socrate.

J'ai discuté de ce problème avec Jeannine. Elle n'était pas au courant de cette situation. Elle a fait plusieurs recherches et ne trouve **aucun moyen de gérer ce programme tel qu'il est présenté**. Elle est de l'opinion qu'on **doit procéder avec des programmes distincts**.

Le programme de majeure en criminologie tel qu'il est bâti maintenant ne pose pas de problèmes même s'il y a plus qu'un profil car l'étudiant choisit juste les cours dans un certain profil et il n'y a pas d'autres critères. Même s'il remplit les exigences pour un certain profil, son relevé de notes et son diplôme indiquent seulement que l'étudiant a fait la majeure en criminologie; aucune mention de profil.

Le programme proposé est composé de **trois différents profils** auxquels l'étudiant **doit faire une demande d'admission à la fin de la deuxième année** s'il veut continuer avec le profil II ou le profil III car ils demandent une condition d'admission spécifique au niveau de la moyenne. Le profil II demande une moyenne cumulative d'au moins 2,3 sur une échelle de 4,3 et l'étudiant doit suivre un cursus de cours spécifiques. Le profil III demande une moyenne cumulative d'au moins 2,8 sur une échelle de 4,3 et l'étudiant doit suivre un cursus de cours spécifiques. **C'est ici qu'on rencontre des problèmes** car les conditions d'admission sont modifiées et si je comprends bien, le département veut que l'étudiant reçoive un diplôme de majeure en criminologie qui indiquerait soit criminologie appliquée ou avec distinction. **Ceci n'est pas possible dans un même programme.**

Matthieu LeBlanc

De: Chantal H. Bourassa
Envoyé: 23 février 2018 08:23
À: Jean-François Thibault
Cc: Matthieu LeBlanc
Objet: Confirmation accord changement

Bonjour Jean-François,
Par la présente, je confirme que l'École de travail social est d'accord avec la modification proposée par le Département de sociologie, soit que le cours « SOCI 2002 Méthodes I », obligatoire au programme préparatoire au Baccalauréat en travail social, soit aboli et remplacé par le nouveau cours « SOCI 2203 Méthodes qualitatives », considéré comme équivalent.

Merci et bonne journée,
Chantal.

Chantal Bourassa, Ph. D., TSI
Directrice
École de travail social
Université de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, N.-B.
E1A 3E9
Tél.: 858-4087

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES SOCIALES

MAJEURE EN CRIMINOLOGIE

DOCUMENTS RELIES A LA MODIFICATION DU PROGRAMME

Département de sociologie et de criminologie

**Université de Moncton
Le 17 octobre 2017**

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPECIALISES, COMBINES, ARTICULES, DE SPECIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA MODIFICATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

1. Identification du programme

- 1.1 **Faculté** : Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 **Unité responsable du programme** : Département de sociologie et de criminologie
- 1.3 **Titre du programme** : Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie)
- 1.4 **Diplôme accordé** : B. Sc. soc. (majeure en criminologie)
- 1.5 **Date d'entrée en vigueur** : Juillet 2018

2. Description du programme

Le présent programme de majeure en criminologie s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire de l'étude, de la compréhension et de l'analyse du phénomène criminel. La formation principale a donc pour unique objet l'étude théorique et appliquée du phénomène criminel dans son ensemble. Cette conceptualisation du programme permettra à l'étudiante et à l'étudiant d'acquérir des connaissances et des compétences :

- sur l'action définie comme un délit, un crime ou un acte déviant;
- sur le processus de criminalisation de certaines conduites;
- sur l'étude des théories portant sur la personne déviante, le délinquant ou encore le criminel;
- sur la prévention du crime;
- sur la victimisation.

Le programme proposé permettra également à l'étudiante et à l'étudiant d'acquérir une compréhension globale de la place et du rôle des agences responsables d'appréhender, de neutraliser et de réinsérer les personnes criminalisées, dont :

- o la police;
- o le système de justice pénale;
- o les institutions d'application des peines comme les institutions carcérales et le système de libération conditionnelle, pour ne nommer que celles-là.

Afin de former des professionnelles et professionnels compétents pour travailler dans différentes institutions gouvernementales, pénales ou organismes communautaires de l'Atlantique ou encore de permettre à certaines étudiantes et certains étudiants de poursuivre des études supérieures, le programme de criminologie proposé est conçu autour de quatre axes fondamentaux : les théories criminologiques, la criminologie appliquée, les institutions juridiques et pénales et les thèmes criminologiques.

AXE 1 : Les théories criminologiques

Le premier axe de la majeure en criminologie prend forme autour des *théories* criminologiques. Cet axe vise à connaître, comprendre et approfondir les différents savoirs accumulés par l'analyse critique du phénomène criminel dans son ensemble, les acteurs impliqués dans ce phénomène (contrevenants, victimes, société), le comportement identifié comme déviant ou criminel et la société productrice de cette criminalité.

AXE 2 : La criminologie appliquée

Le deuxième axe est articulé autour du champ de la criminologie appliquée. Ce vaste domaine de la criminologie a pour objet l'étude de la prévention de la criminalité. Ce programme propose donc d'aborder les questions relatives à la prévention du crime, l'analyse des mesures utilisées pour intervenir auprès d'une population judiciarisée et/ou marginalisée, des stratégies sociales afin de favoriser l'insertion et la réinsertion sociale, la réhabilitation et le désistement criminel, l'étude des mesures d'intervention et de protection des victimes et enfin l'analyse et l'évaluation des politiques criminelles et des mesures appliquées par les institutions pénales.

AXE 3 : Les institutions juridiques et pénales

Le troisième axe du programme a pour objet les institutions juridiques et pénales. Il englobe les connaissances relatives au développement du droit pénal contemporain, à son contenu, aux processus de judiciarisation, aux organisations policières, ainsi qu'aux questions de détermination et d'administration de la peine.

AXE 4 : Les thèmes criminologiques

Le quatrième et dernier axe est structuré autour de l'étude de différents thèmes criminologiques. Afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants de se familiariser avec une diversité de recherches portant sur différents aspects du phénomène criminel, l'axe 4 propose l'étude de thèmes ciblés et de problématiques spécifiques (minorités et criminalités, femmes et criminalité, groupes et criminalité). Ce quatrième axe doit permettre de développer l'esprit critique de l'étudiante ou de l'étudiant sur les questions d'actualité par l'analyse des débats criminologiques et de leurs enjeux.

Outre l'aménagement de ce programme autour de quatre axes fondamentaux, la majeure en criminologie s'articule également autour d'un axe transversal. En effet, le programme vise à favoriser le développement de connaissances sur le phénomène criminel dans les provinces maritimes, particulièrement dans les communautés francophones minoritaires de ces provinces. Ainsi, les étudiantes et les étudiants pourront explorer cette problématique sociale dans leurs travaux, leur stage ou encore leur projet de fin d'études. Cette démarche permettra par exemple de rendre intelligibles les facteurs sociaux qui ont permis au Nouveau-Brunswick d'obtenir le troisième plus bas taux de criminalité au pays en 2014, un taux de 4488 incidents par 100 000 habitants¹.

2.1 Description des objectifs du programme

La majeure en criminologie s'adresse aux étudiantes et aux étudiants ayant terminé des études secondaires dans les Maritimes, à celles et ceux qui possèdent des diplômes techniques liés à la question criminelle (techniques correctionnelles, techniques d'intervention en délinquance, techniques policières et techniques parajudiciaires), à celles et ceux de l'Université de Moncton qui proviennent de disciplines connexes, aux étudiantes et étudiants du Québec ayant terminé une année de Cégep, ainsi qu'aux candidates et aux candidats issus des milieux professionnels qui œuvrent dans des domaines liés à la question criminelle. La majeure vise globalement à offrir une solide formation générale sur le phénomène criminel, sur les théories criminologiques, sur la criminologie appliquée ainsi que sur différents thèmes de la criminologie actuelle.

Comparativement à différents programmes en sciences sociales, qui ont pour but de former les étudiantes et les étudiants à l'intervention dans une diversité de problématiques sociales, la majeure en criminologie concentre son attention sur l'ensemble des domaines nécessaires à la compréhension d'une seule problématique : le

¹ Boyce, J. (2015). Statistiques sur les crimes déclarés à la police au Canada en 2014. Statistique Canada. Ministère de l'Industrie, 41p. Document consulté le 23 juillet 2015 : <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2015001/article/14211-fra.pdf>

phénomène criminel. Ce programme permettra aux étudiantes et aux étudiants d'acquérir des connaissances approfondies sur les savoirs criminologiques, de développer leur compréhension du phénomène ainsi que leur capacité d'analyse critique dans les quatre axes fondamentaux de la majeure (Axe 1 – Théories criminologiques, Axe 2 – criminologie appliquée, Axe 3 - institutions juridiques et pénales et Axe 4 – Thèmes criminologiques).

Objectifs de l'AXE 1

Le premier axe du programme, les théories criminologiques, a pour objectif de permettre aux étudiantes et aux étudiants d'acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension et à l'analyse de la criminalité, du crime, du criminel, des institutions de contrôle social et de la société productrice de cette criminalité. Au nombre des savoirs théoriques explorés au cours de la majeure, notons : l'histoire de la pensée criminologique; les explications étiologiques, sociologiques et psychologiques du crime; l'étude des facteurs sociaux qui favorisent l'adoption d'un comportement contraire aux lois ou, au contraire, d'un comportement pro-sociale; les théories de la personnalité criminelle; celles portant sur l'acte criminel et la réaction sociale; la criminologie critique, les théories portant sur l'intervention auprès de personnes impliquées dans l'étude du phénomène criminel, la victimologie et enfin les théories féministes de la criminalité ainsi que les théories abolitionnistes (CRIM1010 – Théories criminologiques I; CRIM2010 – Théories criminologiques II; CRIM2025 - Théories intervention crim; CRIM3020 – Criminalité adulte; CRIM3040 – Victimologie; CRIM3070 - Délinquance juvénile; CRIM3700 – Sociologie de la déviance, CRIM2203 – Méthodes qualitatives; CRIM3203 – Méthodes quantitatives).

Objectifs de l'AXE 2

Le deuxième axe, articulé autour de la question de la criminologie appliquée, a pour objectif de favoriser chez l'étudiante et l'étudiant l'appropriation de connaissances scientifiques qui peuvent être mises en application dans la prévention de la criminalité et de la victimisation et dans l'intervention auprès des jeunes en danger, des adolescents et adultes judiciarisés et des victimes. Afin d'atteindre cet objectif, elle ou il devra acquérir des connaissances et des compétences dans le domaine de la prévention du crime et de l'intervention en criminologie, que ce soit dans la compréhension et l'analyse de connaissances scientifiques portant sur ces sujets, dans la réalisation d'entretiens criminologiques, l'analyse des problématiques concrètes et des solutions qui y sont proposées, ainsi que des incidences de celles-ci sur les individus marginalisés, criminalisés ou victimisés. L'étudiante ou l'étudiant pourra ainsi acquérir une compréhension critique des mesures utilisées pour prévenir ou diminuer la criminalité ou la récidive ou encore pour intervenir auprès de victimes. Une série de cours permettront d'aborder les questions relatives à la prévention et l'intervention (CRIM2025 - Théories intervention crim; CRIM3030 – Prévention du crime; CRIM3090 - Criminologie appliquée; CRIM3300 - Action communautaire; CRIM4100 - Intervention victimes).

Objectifs de l'AXE 3

Le troisième axe, celui des institutions juridiques et pénales, a pour objectif de favoriser l'acquisition de connaissances sur le processus de production de la loi, son développement et son évolution, sur le processus de production des politiques pénales ainsi que sur la genèse et le fonctionnement des institutions publiques, des entreprises privées et des organismes communautaires qui sont susceptibles d'intervenir dans le processus pénal (arrestation, neutralisation, réinsertion sociale). L'étudiante ou l'étudiant pourra acquérir ces connaissances dans une diversité de cours obligatoires et à option (CRIM2001 – Justice criminelle; CRIM2005 - Système carcéral canadien; CRIM2015 – Pénologie; CRIM2030 – Police et sécurité intérieure; CRIM3030 - Prévention du crime).

Objectifs de l'AXE 4

Enfin, par son quatrième axe, le programme de majeure en criminologie a pour objectif de permettre aux étudiantes et aux étudiants de connaître la diversité des formes prises par le phénomène criminel. C'est pourquoi il propose l'étude de thèmes ciblés et de problématiques spécifiques, par exemple le cours *CRIM4050-Minorités et criminalités* qui s'interroge sur la surreprésentation de certains groupes sociaux dans la population carcérale. Ce quatrième axe doit également permettre de développer l'esprit critique de l'étudiante ou de l'étudiant sur les questions d'actualité par l'analyse des débats criminologiques et de leurs enjeux contemporains. Ces cours à option dans la formation permettront aux étudiants de choisir des cours orientés vers leurs intérêts (CRIM3020 – Criminalité adulte; CRIM3040 – Victimologie; CRIM3070 - Délinquance juvénile; CRIM3080 - Criminologie et environnement; CRIM3100 - Violences criminelles; CRIM3110 - Groupes et criminalité; CRIM3300 - Action communautaire; CRIM3900 – Séminaire thématique crim. I; CRIM4030 - Crimes et psychotropes; CRIM4040 - Femmes et criminalité; CRIM4050 - Minorités et criminalités; CRIM4065 – Cybercriminologie; CRIM4080 - Criminologie internationale; CRIM4085 - Criminalité à caractère sexuel; CRIM4090 - Violence familiale / conjugale; CRIM4095 - Criminalité économique; CRIM4100 - Intervention victimes; CRIM4200 – Violences faites aux femmes; CRIM4900 – Séminaire thématique crim. II).

Le programme de majeure en criminologie permet de préparer les étudiantes et les étudiants à poursuivre leurs études au deuxième cycle avec la réalisation de deux cours de méthodes de recherche (CRIM2203 – Méthodes qualitatives; CRIM3203 – Méthodes quantitatives), de les préparer à s'orienter vers le marché du travail ou encore de répondre aux besoins des professionnelles et des professionnels qui cherchent à se ressourcer et à mettre à jour leurs connaissances et leurs pratiques.

Outre les objectifs généraux du programme et ceux organisés autour des quatre axes du programme, la majeure en criminologie est organisée selon trois profils distincts qui poursuivent également des objectifs spécifiques : le *profil régulier*, le *Profil appliqué* et le *Profil distinction*.

Le Profil régulier (48 crédits dans la discipline principale) a pour objectif spécifique de permettre à l'étudiant une solide formation théorique portant sur le phénomène criminel. Dans ce profil, l'accent est mis sur l'Axe 4 - Thèmes criminologiques par la réalisation de huit cours à option de la discipline principale au cours de la troisième et la quatrième année.

Le Profil appliqué (48 crédits dans la discipline principale) a pour but de permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de mettre à l'épreuve ses connaissances criminologiques et d'acquérir des compétences pratiques avec la réalisation d'un stage obligatoire de 540 heures (CRIM4001 – Stage intensif de crim). L'étudiante ou l'étudiant sera placé soit dans un milieu d'intervention (milieux carcéraux, milieux hospitaliers, organismes communautaires) soit dans un milieu qui sollicite l'aide d'un étudiant pour analyser un phénomène criminologique (postes de police, villes et villages, organismes communautaires). Ce profil permet à l'étudiante inscrite ou à l'étudiant inscrit d'approfondir l'Axe 2 du programme.

Le Profil avec distinction (60 crédits dans la discipline principale) permet à l'étudiant de compléter un plus grand nombre de cours dans la discipline principale. L'étudiant a ainsi le choix de compléter plus de cours à option ou encore de réaliser un stage intensif de criminologie. Il permet également à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir une plus grande capacité de conceptualisation des connaissances criminologique, de développer et de mettre à l'épreuve leurs connaissances et compétences à la recherche par la réalisation d'un projet de fin d'études.

2.2 Stratégies pédagogiques

Les stratégies pédagogiques proposées pour la majeure en criminologie comprennent des cours magistraux, des conférences de professionnelles et professionnels, l'utilisation d'un matériel audiovisuel pertinent, ainsi que des visites

dans des institutions et organismes dont les mandats sont liés à la question criminelle. Outre les cours magistraux, le processus d'acquisition de connaissances et de compétences de l'étudiante ou de l'étudiant sera promu à travers la lecture et l'analyse de travaux empiriques et théoriques, la rédaction de travaux de recherche et d'analyse de cas, la réalisation de projets d'équipe, ainsi que par la présentation orale de travaux.

Les étudiantes et les étudiants inscrits au *Profil appliqué* ou au *Profil avec distinction* pourront également mettre à l'épreuve leurs connaissances théoriques et appliquées ainsi que s'initier au travail criminologique par le parachèvement d'un stage dans le cadre du cours *CRIM4001 – Stage intensif de criminologie*. Elles et ils pourront ainsi se familiariser avec un milieu de travail criminologique (communautaire ou institutionnel), interagir avec une clientèle particulière (jeunes contrevenants, criminels adultes, victimes) et accomplir des tâches permettant d'éprouver leurs connaissances et leurs compétences pour l'intervention criminologique ou encore pour l'analyse stratégique. Les étudiantes et les étudiants inscrits au *Profil avec distinction* pourront s'initier à la recherche par la conception et la réalisation d'un projet dans le cadre des cours *CRIM4026 – Projet de recherche*.

2.3 Résultats attendus

2.3.1 Définition des résultats d'apprentissage en fonction à la fois du diplôme et de la discipline de la spécialisation ou du domaine précis

Au terme de sa formation, la diplômée ou le diplômé du Baccalauréat ès sciences sociales avec majeure en criminologie est en mesure de comprendre, synthétiser et critiquer les différentes théories criminologiques. Elle ou il connaît les dernières avancées théoriques et appliquées dans le domaine de la criminologie. Elle ou il est en mesure d'appliquer ses connaissances théoriques à sa pratique ou encore à l'analyse de problématiques criminologiques. Elle ou il connaît et comprend le système pénal canadien, les institutions et les organismes qui ont pour rôle d'arrêter, de neutraliser ou de réinsérer l'adolescente ou l'adolescent ou l'adulte identifié comme un contrevenant. Enfin, la diplômée ou le diplômé comprend l'influence des institutions juridiques et pénales ainsi que celle des organismes publics et communautaires sur les individus qui sont contraints de les fréquenter.

La profession de criminologue, comme le reconnaissent Gassin² et Proulx³, nécessite une solide formation pluridisciplinaire, afin de préparer les criminologues à s'adapter à différents contextes d'emplois. En effet, pour ces auteurs, la ou le criminologue sera confronté à l'accomplissement de tâches diversifiées sur le marché du travail. Au nombre de ces tâches, notons l'intervention clinique, la gestion de programmes, l'animation de groupes, l'enseignement, l'analyse et la recherche. Ce programme de criminologie, sous l'égide du Département de sociologie et de criminologie, soutient ce tournant pluridisciplinaire par la diversité des cours offerts tant dans la discipline principale, qu'à travers les disciplines connexes et les cours de formation générale.

Comparativement aux diplômées et diplômés de programmes collégiaux comme ceux de techniques policières et de techniques d'intervention en délinquance qui occupent des emplois liés à la protection, la surveillance ou l'intervention, les diplômées et diplômés possédant un baccalauréat avec majeure en criminologie pourront aspirer à une plus grande diversité d'emplois et de responsabilités. Ils pourront ainsi accéder plus rapidement à des emplois liés à l'analyse, l'évaluation, le soutien et la référence⁴.

Il va de soi qu'une formation de majeure en criminologie, comme celle proposée ici, repose sur la conscientisation des étudiantes et des étudiants aux problèmes posés par l'identification d'individus contrevenants aux lois, par exemple une sensibilisation aux inégalités sociales inhérentes au processus de criminalisation.

2 Raymond Gassin. *Criminologie*. Aix-en-Provence, Dalloz, 2007, p. 824.

3 Jean Proulx. *Profession criminologue*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006, 70 p.

4 Proulx. *Profession criminologue*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006, 70p.

Le baccalauréat avec majeure en criminologie prépare aux études de deuxième cycle en sociologie et en criminologie. Le programme d'études de premier cycle en criminologie présente plusieurs débouchés vers le marché du travail. La diplômée ou le diplômé peut donc se diriger vers un travail dans une institution d'application des peines comme le milieu carcéral afin d'occuper un poste d'agent de libération conditionnelle, d'agent correctionnel (pénitenciers et prisons) ou encore celui d'agent de probation (fédéral et provincial). Elle ou il peut occuper un emploi de cadre (milieux policiers et correctionnels, sous réserve d'expérience pertinente) ou encore de chercheur/analyste dans des organismes divers tels que la Gendarmerie Royale du Canada et autres corps policiers, le ministère de la Sécurité publique. La diplômée ou le diplômé peut aussi devenir intervenant dans des centres résidentiels communautaires, dans des centres correctionnels communautaires ou encore dans divers organismes œuvrant auprès de clientèles spécifiques (jeunes, hommes, femmes, sans-abris, etc.) ou encore à l'égard de problématiques particulières telles que toxicomanies et alcoolisme, prostitution, violence conjugale, victimisation criminelle, etc.

La majeure en criminologie permet également aux étudiants d'acquérir les compétences pour poursuivre des études de deuxième cycle. L'étudiante ou l'étudiant inscrit au *Profil appliqué* pourra poursuivre celles-ci dans un domaine de la criminologie clinique. Le *Profil avec distinction* prépare l'étudiante ou l'étudiant à poursuivre des études de deuxième cycle dans le domaine de la recherche criminologique.

Les résultats d'apprentissages spécifiques sont présentés dans la section suivante. Ils sont divisés selon les quatre axes du programme et selon le profil auquel est inscrit l'étudiant. Pour plus de clarté, les résultats sont présentés dans le tableau 1 et ils sont associés aux moyens utilisés pour les atteindre.

2.3.2 Description des mécanismes qui permettent d'atteindre/de mesurer les résultats d'apprentissages ou les résultats prévus pour les étudiants.

Globalement, ce programme de majeure en criminologie vise, à travers les travaux exigés dans chacun des cours, l'acquisition de compétences en matière de rédaction, de présentation orale et de travail d'équipe. À ce propos, parce que la criminologie est un champ de recherche et de pratique pluridisciplinaire qui nécessite la collaboration avec des professionnelles et des professionnels et chercheurs provenant d'autres disciplines, les travaux exigés ainsi que le stage ou les stages ont pour but de favoriser le développement chez les étudiantes et les étudiants de leurs habiletés à collaborer avec une diversité d'acteurs sociaux. Plus spécifiquement, le programme utilise plusieurs mécanismes afin de favoriser l'acquisition de résultats d'apprentissages. Ces derniers sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Résultats d'apprentissage atteints durant la formation à la majeure en criminologie et les mécanismes qui permettent de les atteindre

Résultats d'apprentissage prévus pour les étudiants	Mécanismes qui permettent d'atteindre/de mesurer les résultats d'apprentissage ou les résultats prévus pour les étudiants
B. Sc. soc. (Majeure en criminologie)	
<i>Résultats d'apprentissage et mécanismes pour mesurer l'atteinte des résultats liés à l'AXE 1 : les théories criminologiques du programme</i>	
<i>Résultat 1</i> : Comprendre, analyser et comparer les différents paradigmes de recherche et courants théoriques en criminologie portant sur le crime, le délinquant, le criminel adulte, la victime et la société productrice de criminalité.	Suivre avec succès, en obtenant une note minimale de D, les cours de CRIM1000 – introduction à la criminologie, de CRIM1010 – Théories criminologiques I, de CRIM2010 – Théories criminologiques II et de CRIM2025 - Théories intervention crim. Dans ces cours, l'étudiante ou l'étudiant doit lire et analyser différents textes fondamentaux du champ d'études criminologiques afin de comprendre et comparer une variété de paradigmes et de courants théoriques. Dans les cours, CRIM1010, CRIM2010 et CRIM2025, l'étudiante ou l'étudiant comprendra le vocabulaire théorique en criminologie et elle ou il pourra les analyser et les comparer entre eux.
<i>Résultat 2</i> : Saisir, comprendre et analyser des situations problèmes associées au phénomène criminel néo-brunswickois, canadien et/ou international.	Réaliser avec succès des travaux d'analyses théoriques et méthodologiques dans le cadre des cours CRIM1010, CRIM2010, CRIM2025 et CRIM2203. À la fin du cours CRIM2010, l'étudiante ou l'étudiant comprend différents courants théoriques en criminologie et, elle ou il est en mesure de les utiliser pour créer des projets de recherches ainsi que pour analyser diverses situations ou problèmes liés au phénomène criminel.
<i>Résultats d'apprentissage et mécanismes pour mesurer l'atteinte des résultats liés à l'AXE 2 : Criminologie appliquée du programme</i>	
<i>Résultat 1</i> : Connaitre, comprendre, comparer et utiliser des modèles d'évaluation et d'intervention en criminologie auprès des individus et des groupes. Au nombre de ces individus ou ces groupes, notons les personnes dites exclues, des jeunes à risques, des délinquants, des personnes dites judiciairisées, déviantes ou des victimes.	Réussir avec succès le cours CRIM2025 - Théories intervention crim, le cours à option CRIM3090 - Criminologie appliquée et le cours obligatoire CRIM4001 – Stage intensif de criminologie pour les étudiants inscrits au <i>Profil appliqué</i> et à option pour les étudiants inscrits au <i>Profil avec distinction</i> . Dans ces cours, les étudiantes et les étudiants analysent différents modèles d'interventions et apprennent à construire des plans d'interventions. Ces différents travaux permettent aux étudiantes et aux étudiants d'approfondir différentes stratégies d'interventions. La réalisation d'un journal de bord dans le cours CRIM4001 – Stage intensif de criminologie permet d'analyser l'utilisation de stratégies d'interventions sur les individus faisant l'objet de celles-ci.
<i>Résultat 2</i> : Connaitre, comprendre, comparer et utiliser différentes techniques d'entrevue d'évaluation et d'intervention dans des contextes institutionnels ou communautaires.	Réussir avec succès les cours CRIM2203 – Méthodes qualitatives, CRIM3090–Criminologie appliquée et CRIM4001 – Stage intensif de criminologie. Dans ces cours, les étudiantes et les étudiants apprennent et utilisent une diversité de stratégie d'entrevue afin d'obtenir l'information ou la collaboration nécessaire à l'atteinte des objectifs de l'institution ou du groupe à l'intérieur duquel elle ou il réalise une

	entrevue formative ou un stage. L'étudiante ou l'étudiant se familiarise, analyse et compare dans la réalisation de travaux et dans un stage appliqué les effets et les conséquences de l'utilisation de certains modèles d'interventions en contexte institutionnel ou en contexte communautaire.
<i>Résultat 3</i> : Capacité à comprendre et réfléchir sur des dilemmes de nature éthique dans le champ d'études de la criminologie.	Par la réalisation d'un cours de criminologie CRIM2025 – Théories intervention crim, de philosophie PHIL2235 – Éthique ou PHIL2236 – Intro à l'éthique appliquée ou PHIL3451 – Enjeux éthiques en crimino, l'étudiant apprend à identifier, analyser et prendre des décisions concernant les dilemmes éthiques liés à la pratique de la profession de criminologue.
<i>Résultat 4</i> : Compétences d'intervention et d'analyse criminologique.	Pour les étudiantes et les étudiants inscrits au <i>Profil appliqué</i> , compléter avec succès le cours CRIM4001 – Stage intensif de criminologie permet à l'étudiante et à l'étudiant de mettre en pratique ses apprentissages théoriques et appliqués et de développer des compétences liées à la pratique de la profession de criminologue.
Résultat 5 : Compétences de base dans la rédaction de rapports criminologiques.	Pour les étudiantes et les étudiants inscrits au <i>Profil appliqué</i> , compléter avec succès le cours CRIM4001 – Stage intensif de criminologie. L'insertion dans un milieu de stage permettra de se familiariser avec le travail du criminologue dont la rédaction de documents liés à la pratique.
Résultats d'apprentissage et mécanismes pour mesurer l'atteinte des résultats liés à l'AXE 3 : Institutions juridiques et pénales du programme	
<i>Résultat 1</i> : Connaître, comprendre, analyser et critiquer les lois canadiennes et les politiques gouvernementales canadiennes portant sur la prévention, la réduction, la sécurité intérieure et les institutions de contrôles sociales canadiennes (Institutions policières, les tribunaux, institutions carcérales).	Suivre avec succès les cours CRIM2001 – Justice criminelle, CRIM2005 – Système carcéral canadien et CRIM2030 – Police et sécurité intérieure. Dans ces cours, les étudiantes et les étudiants se familiariseront au Code criminel canadien ainsi qu'aux diverses lois qui régissent le fonctionnement de différentes institutions de contrôle social au Canada. Elles et ils comprendront le fonctionnement de différentes institutions pénales canadiennes. Différentes visites permettront également de saisir les réalités physiques de celles-ci.
Résultats d'apprentissage prévus pour les étudiants	Mécanismes qui permettent d'atteindre/de mesurer les résultats d'apprentissage ou les résultats prévus pour les étudiants
<i>Résultat 2</i> : Connaître, comprendre et analyser l'expérience des professionnels qui travaillent dans un champ lié aux institutions de contrôle social et aux individus ordinaires, déviants, voire des personnes judiciairisées qui entrent en interaction avec ses institutions;	Réaliser avec succès les cours CRIM2001 – Justice criminelle, ou CRIM2005 – Système carcéral canadien ou CRIM2015 – Pénologie ou CRIM2030 – Police et sécurité intérieure. Elles et ils rencontreront lors de conférence en classe une diversité de professionnels et d'acteurs sociaux en interactions avec les institutions pénales et ces rencontres leur permettront de saisir et d'analyser l'effet des institutions sur les trajectoires de vies de ces derniers. De plus, elles et ils analyseront dans différents travaux les effets de ces institutions sur la vie quotidienne des professionnels qui œuvrent dans ces institutions et des acteurs sociaux qui les

	côtoient.
Résultat 3 : Reconnaître, analyser, réfléchir à l'éthique dans la pratique criminologique.	La réalisation de différents travaux d'analyses dans les cours CRIM2001 – Justice criminelle, ou CRIM2005 – Système carcéral canadien ou CRIM2015 – Pénologie ou CRIM2030 – Police et sécurité intérieure et PHIL2235 – Éthique permettra aux étudiants de saisir une variété de dilemmes associés à la pratique criminologique. Ces derniers permettront également de les analyser et de proposer différentes solutions qui peuvent être mises en œuvre dans la pratique criminologique.
Résultats d'apprentissage et mécanismes pour mesurer l'atteinte des résultats liés à l'AXE 4 : thèmes criminologiques	
Résultats d'apprentissage et mécanismes pour mesurer l'atteinte des résultats liés à l'inscription au Profil régulier	
Résultat 1 : Saisir la complexité du phénomène criminel néo-brunswickois et canadien à l'aide de l'analyse de différentes situations problèmes.	La réussite de cours à option de la discipline principale permet à l'étudiante et à étudiant d'approfondir des thématiques précises de la criminalité au Canada et au Nouveau-Brunswick. La réalisation de travaux et de présentations orales permet d'atteindre ce résultat.
Résultat 2 : Comprendre, analyser et critiquer des thématiques criminologiques choisies à l'aide de concepts criminologiques.	La réussite de cours à option de la discipline principale permet à l'étudiant et à l'étudiante de faire des liens entre les théories vues durant le programme et leur utilité pour comprendre des situations problèmes observées dans leurs communautés. La réalisation d'entrevues, de sondages, d'analyses de documents juridiques permet aux étudiants d'atteindre cet objectif.
Résultats d'apprentissage et mécanismes pour mesurer l'atteinte des résultats liés à l'inscription au Profil appliqué	
Résultat 1 : Permettre l'application des connaissances acquises dans l'analyse de politiques criminelles ou dans l'étude de problématiques criminologiques ou dans la formulation de plans d'évaluation, d'action ou d'intervention.	Compléter avec succès le cours CRIM4001 – Stage intensif de criminologie permet à l'étudiante et à l'étudiant d'approfondir différentes tâches réalisées par des criminologues dans le milieu dans lequel elle ou il s'insère. Ces tâches leur permettent d'approfondir leurs compétences d'analyses, ou d'évaluation ou d'interventions selon le milieu de stage.
Résultat 2 : Approfondir les compétences dans la rédaction de rapports criminologiques.	Compléter avec succès le cours CRIM4001 – Stage intensif de criminologie permettra à l'étudiante ou à l'étudiant d'approfondir le métier de criminologue dont la rédaction de documents liés à la pratique.
Résultat 3 : Capacité de réfléchir sur ses habiletés personnelles et professionnelles.	Réussir les cours obligatoires et à option de la formation fondamentale permettra à l'étudiant par cinq ateliers de rétroactions sur les liens entre la théorie et la pratique ainsi que par la rédaction d'un rapport de stage qui permet à l'étudiant et à l'étudiante de procéder à l'analyse de ces compétences et habileté comme criminologue praticien.
Résultats d'apprentissage prévus pour les étudiants	Mécanismes qui permettent d'atteindre/de mesurer les résultats d'apprentissage ou les résultats prévus pour les étudiants
Résultats d'apprentissage et mécanismes pour mesurer l'atteinte des résultats liés à l'inscription au Profil avec distinction	

Résultat 1 : Saisir et définir une problématique liée au phénomène criminel.	Avec la réussite du cours CRIM4026 – projet de recherche, l'étudiante ou l'étudiant pourra construire une problématique de recherche en réalisant une recension des écrits et des objectifs de recherche ainsi qu'en mettant en œuvre une stratégie de cueillette de données.
Résultat 2 : Capacité à recueillir, analyser et produire un rapport de recherche criminologique.	Avec la réussite du cours CRIM4026 – projet de recherche l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de réaliser une recherche criminologique et de produire un rapport qui permet de vulgariser et synthétiser les résultats de recherche.

3. La formation fondamentale

La formation fondamentale dans la discipline principale du programme de baccalauréat avec majeure en criminologie, laquelle comporte 48 crédits (*Profil régulier et Profil appliqué*) ou 60 crédits (*Profil avec distinction*), se divise en deux catégories : la formation fondamentale obligatoire et la formation fondamentale optionnelle. De plus, la formation fondamentale est également divisée en trois profils distincts, le *Profil régulier*, le *Profil appliqué* et le *Profil avec distinction*.

Au cours des deux premières années d'études, les étudiantes et les étudiants inscrits au programme de baccalauréat avec majeure en criminologie s'engagent dans un cursus commun de cours obligatoires et de cours à option de la formation fondamentale. Toutefois, à la fin de la deuxième année de cours, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir un profil particulier. L'étudiante ou l'étudiant peut s'inscrire au *Profil régulier*.

Elle ou il peut s'inscrire au *Profil appliqué*, à la condition d'avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,3 sur une échelle de 4,30 durant leurs études universitaires (années 1 et 2 du programme). La moyenne de maintien pour ce profil est de 2,3 sur 4,3.

L'étudiante ou l'étudiant peut s'inscrire au *Profil avec distinction*, à la condition d'avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,8 sur une échelle de 4,30 durant leurs études universitaires (années 1 et 2 du programme). La moyenne de maintien pour ce profil est également de de 2,8 sur 4,3.

Ce choix influence le nombre de cours obligatoires et à option dans la discipline principale auquel l'étudiante ou l'étudiant doit s'inscrire. Ainsi, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au baccalauréat avec majeure en criminologie doit compléter 21 crédits obligatoires de la discipline principale si elle ou il s'inscrit au *Profil régulier*, 33 crédits obligatoires de la discipline principale si elle ou il s'inscrit au *Profil appliqué* et 27 crédits obligatoires de la discipline principale si elle ou il s'inscrit au *Profil avec distinction*. De plus, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au *Profil régulier* doit compléter 27 crédits à option dans la discipline principale, celle ou celui inscrit au *Profil appliqué* doit compléter 15 crédits à option dans la discipline principale, tandis que l'étudiante ou l'étudiant inscrit au *Profil avec distinction* doit compléter 33 crédits de cours à option dans la discipline principale.

Afin de rendre intelligible la structure de cours fondamentaux de chacun des trois profils, les sections 3.1, 3.2 et 3.3 seront présentées successivement pour chacun des profils.

A. Formation fondamentale dans la discipline principale du programme de baccalauréat avec majeure en criminologie pour le *profil régulier*.

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

La formation fondamentale obligatoire et optionnelle dans la discipline principale de la majeure en criminologie au *Profil régulier* est articulée autour de quatre axes jugés essentiels. L'étudiante ou l'étudiant doit compléter des cours reliés à chacun d'eux. Dans les paragraphes qui suivent la répartition des cours obligatoires, ainsi que celle des cours à option selon les axes du programme sont présentées.

Répartition des cours obligatoires selon les axes du programme

Les étudiantes et les étudiants inscrits au *Profil régulier* du programme de baccalauréat avec majeure en criminologie doivent compléter des cours obligatoires dans les trois premiers axes du programme, ces cours sont distribués comme suit :

- 9 crédits obligatoires liés à l'axe 1- les théories criminologiques. L'étudiant doit donc s'inscrire aux cours *CRIM1000 – Introduction à la criminologie*, *CRIM1010 – Théories criminologiques I* ainsi que *CRIM2010 - Théories criminologiques II*. À travers ces trois cours, l'étudiante ou l'étudiant pourra approfondir ses connaissances sur une pluralité de concepts, de perspectives et de théories. Au nombre de celles-ci, notons : la pensée criminologique, les explications étiologiques, sociologiques et psychologiques, les théories des facteurs sociaux du comportement contraire aux lois et du comportement qui respecte la loi pénale, les théories de la personnalité criminelle, les théories portant sur l'acte criminel, les théories de la criminologie de la réaction sociale, les théories de la criminologie critique, les théories victimologiques, les théories féministes de la criminalité ainsi que les théories abolitionnistes. De plus, comme la criminologie est un champ de connaissances pluridisciplinaire, les trois cours proposés sous l'axe des théories criminologiques permettent d'atteindre l'objectif 4 de la formation générale portant sur l'initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité.
- 3 crédits obligatoires liés à l'axe 2 - Criminologie appliquée. L'étudiante ou l'étudiant doit ainsi s'inscrire au cours *CRIM2025 – Théories intervention crim* (3 crédits). À l'intérieur de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant aura l'opportunité d'acquérir des connaissances sur l'intervention en criminologie.
- 3 crédits obligatoires orientés vers l'axe 3 - les institutions juridiques et pénales (*CRIM2001 - Justice criminelle*). Ce cours permettra à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir des connaissances sur le processus de production de la loi, son application et son évolution.
- 6 crédits obligatoires ne sont pas orientés vers les axes du programme, mais vers la recherche criminologique. L'étudiante ou l'étudiant doit compléter le cours *CRIM2203 – Méthodes qualitatives* et *CRIM3203 – Méthodes quantitatives*.

Cours à option

- 27 crédits à option pour les étudiantes et les étudiants inscrits au *profil régulier*.

Répartition des cours à option selon les axes du programme

Les étudiantes et les étudiants inscrits au programme de baccalauréat avec majeure en criminologie peuvent choisir parmi 72 crédits à option dans la discipline principale. Ces cours seront cyclés afin d'être offerts tous les deux ou trois ans selon la disponibilité du corps professoral. La répartition de ces crédits selon les axes du programme de baccalauréat avec majeure en criminologie est distribuée comme suit :

- 12 crédits de l'axe 1 – Théories criminologiques. L'étudiante ou l'étudiant intéressé par cet axe peut ainsi choisir d'approfondir ses connaissances en s'inscrivant à un ou plusieurs cours à option suivant : *CRIM3020 – Criminalité adulte*; *CRIM3040 – Victimologie*; *CRIM3070 - Délinquance juvénile*; *CRIM3700 – Sociologie de la déviance*.

- 12 crédits liés à l'axe 2 – Criminologie appliquée (CRIM3030 – Prévention du crime; CRIM3090 – Criminologie appliquée; CRIM3300 - Action communautaire; CRIM4100 - Intervention victimes). Ces cours permettront aux étudiantes et aux étudiants de comprendre et d'analyser les effets des mesures d'interventions auprès du délinquant, du criminel ou de la victime.
- 3 crédits de l'axe 3 – Institutions juridiques et pénales. L'étudiante ou l'étudiant doit choisir d'approfondir ses connaissances en s'inscrivant à un cours à option parmi les cours suivants : CRIM2005 - Système carcéral canadien; CRIM2015 – Pénologie ou CRIM2030 – Police et sécurité intérieure.
- 51 crédits liés à l'axe 4 - les thèmes criminologiques. L'étudiante ou l'étudiant intéressé par un ou plusieurs thèmes criminologiques peut choisir de s'inscrire à un ou plusieurs des cours suivants : CRIM3040 – Victimologie ; CRIM3080 - Criminologie et environnement ; CRIM3100 - Violences criminelles ; CRIM3110 – Groupes et criminalité; CRIM3300 - Action communautaire ; CRIM3900 – Séminaire thématique crim. I ; CRIM4030 - Crimes et psychotropes ; CRIM4040 - Femmes et criminalité ; CRIM4050 - Minorités et criminalités ; CRIM4065 – Cybercriminologie ; CRIM4080 - Criminologie internationale ; CRIM4085 - Criminalité à caractère sexuel ; CRIM4090 - Violence familiale / conjugale ; CRIM4095 - Criminalité économique; CRIM4100 - Intervention victimes ; CRIM4200 – Violences faites aux femmes CRIM4900 – Séminaire thématique crim. II). Ces 51 crédits à option permettent de connaître la diversité des formes prises par le phénomène criminel. C'est pourquoi il propose l'étude de thèmes ciblés et de problématiques spécifiques.

En résumé, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au *Profil régulier* du programme de baccalauréat avec majeure en criminologie complètera 21 crédits de cours obligatoires. Ces cours sont distribués de la manière suivante :

Axe 1 - Les théories criminologiques :

CRIM1000 - Introduction à la criminologie	3 crédits
CRIM1010 - Théories criminologiques I	3 crédits
CRIM2010 - Théories criminologiques II	3 crédits

Axe 2 - La criminologie appliquée

CRIM2025 – Théories intervention crim	3 crédits
---------------------------------------	-----------

Axe 3 - Les institutions juridiques et pénales

CRIM2001 - Justice criminelle	3 crédits
-------------------------------	-----------

Recherches criminologiques

CRIM2203 – Méthodes qualitatives	3 crédits
CRIM3203 – Méthodes quantitatives	3 crédits

Au total, les étudiantes et les étudiants inscrits au *Profil régulier* devront compléter 21 crédits obligatoires ainsi que 27 crédits de cours à option dans la discipline principale. À la fin de leur cheminement, elles et ils auront donc complété 48 crédits de la discipline principale.

3.2 L'apport des disciplines connexes

Les cours des disciplines connexes dans le cadre de la formation fondamentale en criminologie sont également divisées en deux catégories : les cours obligatoires et les cours à option.

Les étudiantes et étudiants inscrits au *Profil régulier* devront compléter 3 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option dans les disciplines connexes :

- STAT2653 – Statistique descriptive (obligatoire)
- Choisir trois crédits parmi les trois cours suivants : PHIL2235 - Éthique, PHIL2236 – Intro à l'éthique appliquée ou PHIL3451 – Enjeux éthiques en crimino.
- Elles et ils devront également compléter 12 crédits de cours des disciplines connexes suivantes : ACAD, ADCO, ADMN, ECON, ICOM, HIST, PHIL, PSYC, SCPO, SOCI, TSOC.

Les étudiantes et les étudiants inscrits au *Profil régulier* à la fin de leur formation auront complété 18 crédits de cours des disciplines connexes.

3.3 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)

Discipline principale

<u>Cours obligatoires</u>	21 crédits
CRIM1000 - Introduction à la criminologie	3 crédits
CRIM1010 - Théories criminologiques I	3 crédits
CRIM2001 - Justice criminelle	3 crédits
CRIM2010 - Théories criminologiques II	3 crédits
CRIM2025 - Théories intervention crim	3 crédits
CRIM2203 - Méthodes qualitatives	3 crédits
CRIM3203 – Méthodes quantitatives	3 crédits

Cours à option	27 crédits
----------------	------------

Choisir 27 crédits de la liste de cours à option de sigle CRIM, dont 3 crédits de niveau 2000 de sigle CRIM, 12 crédits de cours de sigle CRIM de niveau 3000 et 12 crédits de niveau 4000.

Liste de cours à option de sigle CRIM

CRIM2005 – Système carcéral canadien	3 crédits
CRIM2015 – Pénologie	3 crédits
CRIM2030 – Police et sécurité intérieure	3 crédits
CRIM3020 – Criminalité adulte	3 crédits
CRIM3030 - Prévention du crime	3 crédits
CRIM3040 - Victimologie	3 crédits
CRIM3070 - Délinquance juvénile	3 crédits
CRIM3080 - Criminologie et environnement	3 crédits
CRIM3090 - Criminologie appliquée	3 crédits
CRIM3100 - Violences criminelles	3 crédits
CRIM3110 – Groupes et criminalité	3 crédits
CRIM3300 - Action communautaire	3 crédits
CRIM3700 – Sociologie de la déviance	3 crédits
CRIM3900 – Séminaire thématique crim. I	3 crédits
CRIM4030 - Crimes et psychotropes	3 crédits
CRIM4040 - Femmes et criminalité	3 crédits
CRIM4050 - Minorités et criminalités	3 crédits
CRIM4065 – Cybercriminologie	3 crédits
CRIM4080 - Criminologie internationale	3 crédits
CRIM4085 - Criminalité à caractère sexuel	3 crédits
CRIM4090 - Violence familiale / conjugale	3 crédits
CRIM4095 - Criminalité économique	3 crédits
CRIM4100 - Intervention victimes	3 crédits
CRIM4200 – Violences faites aux femmes	3 crédits
CRIM4900 – Séminaire thématique crim. II	3 crédits

Cours des disciplines connexes

STAT2653 – Statistique descriptive 3 crédits

Choisir 3 crédits parmi les trois cours suivants : 3 crédits

PHIL2235 - Éthique

PHIL2236 – Intro à l'éthique appliquée

PHIL3451 – Enjeux éthiques en crimino.

Choisir 12 crédits de cours des disciplines connexes suivantes : 12 crédits

ACAD, ADCO, ADMN, ECON, ICOM, HIST, PHIL, PSYC,

SCPO, SOCI, TSOC.

Pour conclure cette section, le Tableau 2 qui suit présente de façon succincte les cours obligatoires ainsi que les cours à option dans la discipline principale (48 crédits) et dans les disciplines connexes auxquels doivent s'inscrire les étudiantes et les étudiants pour compléter leur formation fondamentale dans le cadre du programme de Baccalauréat ès sciences sociales avec majeure en criminologie.

Tableau 2 – Formation fondamentale B. Sc. soc. (majeure en criminologie)

Profil régulier

Formation fondamentale	66 crédits
Discipline principale – cours obligatoires	21 crédits
CRIM1000 - Introduction à la criminologie	3 cr
CRIM1010 - Théories criminologiques I	3 cr
CRIM2001 - Justice criminelle	3 cr
CRIM2010 - Théories criminologiques II	3 cr
CRIM2025 – Théories intervention crim	3 cr
CRIM2203 – Méthodes qualitatives	3 cr
CRIM3203 – Méthodes quantitatives	3 cr
Discipline principale – cours à option	27 crédits
3 crédits de niveau 2000	3 cr
12 crédits de niveau 3000	12 cr
12 crédits de niveau 4000	12 cr
Liste de cours à option de la discipline principale	
CRIM2005 – Système carcéral canadien	3 cr
CRIM2015 – Pénologie	3 cr
CRIM2030 – Police et sécurité intérieure	3 cr
CRIM3020 – Criminalité adulte	3 cr
CRIM3030 - Prévention du crime	3 cr
CRIM3040 – Victimologie	3 cr
CRIM3070 - Délinquance juvénile	3 cr
CRIM3080 - Criminologie et environnement	3 cr
CRIM3090 - Criminologie appliquée	3 cr
CRIM3100 - Violences criminelles	3 cr
CRIM3110 – Groupes et criminalité	3 cr
CRIM3300 - Action communautaire	3 cr
CRIM3700 – Sociologie de la déviance	3 cr
CRIM3900 – Séminaire thématique crim. I	3 cr
CRIM4030 - Crimes et psychotropes	3 cr
CRIM4040 - Femmes et criminalité	3 cr
CRIM4050 - Minorités et criminalités	3 cr
CRIM4065 – Cybercriminologie	3 cr
CRIM4080 - Criminologie internationale	3 cr
CRIM4085 - Criminalité à caractère sexuel	3 cr
CRIM4090 - Violence familiale / conjugale	3 cr
CRIM4095 - Criminalité économique	3 cr

CRIM4100 - Intervention victimes	3 cr
CRIM4200 – Violences faites aux femmes	3 cr
CRIM4900 – Séminaire thématique crim. I	3 cr
Disciplines connexes	18 crédits
Cours obligatoires	
STAT2653 – Statistique descriptive	3 cr
Cours à option	
3 crédits parmi les cours suivants : PHIL2235, PHIL2236 ou PHIL3451	3 cr
Douze crédits de cours des disciplines connexes suivantes : ACAD, ADCO, ADMN, ECON, ICOM, HIST, PHIL, PSYC, SCPO, SOCI, TSOC	12 cr

B. Formation fondamentale dans la discipline principale du programme de baccalauréat avec majeure en criminologie pour le *Profil appliqué*

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

La formation fondamentale obligatoire et optionnelle dans la discipline principale de la majeure en criminologie est articulée autour de quatre axes jugés essentiels. L'étudiante ou l'étudiant doit compléter des cours reliés à chacun d'eux. Dans les paragraphes qui suivent la répartition des cours obligatoires, la répartition des cours obligatoires selon le *Profil appliqué* ainsi que celle des cours à option selon les axes du programme sont présentées.

Répartition des cours obligatoires selon les axes du programme

Les étudiantes et les étudiants inscrits au *Profil appliqué* du programme de baccalauréat avec majeure en criminologie doivent compléter 33 crédits de cours obligatoires. Ces cours obligatoires sont répartis dans trois premiers axes du programme :

- 9 crédits obligatoires liés à l'axe 1- les théories criminologiques. L'étudiant doit donc s'inscrire aux cours *CRIM1000 – Introduction à la criminologie*, *CRIM1010 – Théories criminologiques I* ainsi que *CRIM2010 - Théories criminologiques II*. À travers ces trois cours, l'étudiante ou l'étudiant pourra approfondir ses connaissances sur une pluralité de concepts, de perspectives et de théories. Au nombre de celles-ci, notons : la pensée criminologique, les explications étiologiques, sociologiques et psychologiques, les théories des facteurs sociaux du comportement contraire aux lois et du comportement qui respecte la loi pénale, les théories de la personnalité criminelle, les théories portant sur l'acte criminel, les théories de la criminologie de la réaction sociale, les théories de la criminologie critique, les théories victimologiques, les théories féministes de la criminalité ainsi que les théories abolitionnistes. De plus, comme la criminologie est un champ de connaissances pluridisciplinaire, les trois cours proposés sous l'axe des théories criminologiques permettent d'atteindre l'objectif 4 de la formation générale portant sur l'initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité.
- 15 crédits obligatoires liés à l'axe 2 - Criminologie appliquée. L'étudiante ou l'étudiant doit ainsi s'inscrire au cours *CRIM2025 – Théories intervention crim* et *CRIM4001 – Stage intensif de criminologie*. À l'intérieur de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant aura l'opportunité d'acquérir des connaissances sur l'intervention en criminologie.
- 3 crédits obligatoires orientés vers l'axe 3 - les institutions juridiques et pénales (*CRIM2001 - Justice criminelle*). Ce cours permettra à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir des connaissances sur le processus de production de la loi, son application et son évolution.
- 6 crédits obligatoires ne sont pas orientés vers les axes du programme, mais vers la recherche criminologique. L'étudiante ou l'étudiant doit compléter le cours *CRIM2203 – Méthodes qualitatives* et *CRIM3203 – Méthodes quantitatives*.

Cours à option

- 15 crédits optionnels pour les étudiantes et les étudiants inscrits au *Profil appliqué*.

Répartition des cours à option selon les axes du programme

Les étudiantes et les étudiants inscrits au programme de baccalauréat avec majeure en criminologie peuvent choisir parmi 72 crédits à option dans la discipline principale. Ces cours seront cyclés afin d'être offerts tous les deux ou trois ans selon la disponibilité du corps professoral. La répartition de ces crédits selon les axes du programme de baccalauréat avec majeure en criminologie est distribuée comme suit :

- 12 crédits de l'axe 1 – Théories criminologiques. L'étudiante ou l'étudiant intéressé par cet axe peut ainsi choisir d'approfondir ses connaissances en s'inscrivant à un ou plusieurs cours à option suivant : CRIM3020 – Criminalité adulte; CRIM3040 – Victimologie; CRIM3070 - Délinquance juvénile; CRIM3700 – Sociologie de la déviance.
- 12 crédits liés à l'axe 2 – Criminologie appliquée (CRIM3030 – Prévention du crime; CRIM3090 – Criminologie appliquée; CRIM3300 - Action communautaire; CRIM4100 - Intervention victimes). Ces cours permettront aux étudiantes et aux étudiants de comprendre et d'analyser les effets des mesures d'interventions auprès du délinquant, du criminel ou de la victime.
- 3 crédits de l'axe 3 – Institutions juridiques et pénales. L'étudiante ou l'étudiant doit choisir d'approfondir ses connaissances en s'inscrivant à un cours à option parmi les cours suivants : CRIM2005 - Système carcéral canadien; CRIM2015 – Pénologie ou CRIM2030 – Police et sécurité intérieure.
- 51 crédits liés à l'axe 4 - les thèmes criminologiques. L'étudiante ou l'étudiant intéressé par un ou plusieurs thèmes criminologiques peut choisir de s'inscrire à un ou plusieurs des cours suivants : CRIM3040 – Victimologie ; CRIM3080 - Criminologie et environnement ; CRIM3100 - Violences criminelles ; CRIM3110 – Groupes et criminalité; CRIM3300 - Action communautaire ; CRIM3900 – Séminaire thématique crim. I ; CRIM4030 - Crimes et psychotropes ; CRIM4040 - Femmes et criminalité ; CRIM4050 - Minorités et criminalités ; CRIM4065 – Cybercriminologie ; CRIM4080 - Criminologie internationale ; CRIM4085 - Criminalité à caractère sexuel ; CRIM4090 - Violence familiale / conjugale ; CRIM4095 - Criminalité économique; CRIM4100 - Intervention victimes ; CRIM4200 – Violences faites aux femmes CRIM4900 – Séminaire thématique crim. II). Ces 51 crédits à option permettent de connaître la diversité des formes prises par le phénomène criminel. C'est pourquoi il propose l'étude de thèmes ciblés et de problématiques spécifiques.

En résumé, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au *Profil appliqué* du programme de baccalauréat avec majeure en criminologie complètera 33 crédits de cours obligatoires. Ces cours sont distribués de la manière suivante :

Axe 1 - Les théories criminologiques

CRIM1000 - Introduction à la criminologie	3 crédits
CRIM1010 - Théories criminologiques I	3 crédits
CRIM2010 - Théories criminologiques II	3 crédits

Axe 2 - La criminologie appliquée

CRIM2025 – Théories intervention crim	3 crédits
CRIM4001 – Stage intensif de criminologie	12 crédits

Axe 3 - Les institutions juridiques et pénales

CRIM2001 - Justice criminelle	3 crédits
-------------------------------	-----------

Recherches criminologiques

CRIM2203 – Méthodes qualitatives	3 crédits
CRIM3203 – Méthodes quantitatives	3 crédits

Au total, les étudiantes et les étudiants inscrits au *Profil appliqué* devront compléter 33 crédits obligatoires ainsi que 15 crédits de cours à option dans la discipline principale. À la fin de leur cheminement, elles et ils auront donc complété 48 crédits de la discipline principale.

3.2 L'apport des disciplines connexes

Les cours des disciplines connexes dans le cadre de la formation fondamentale en criminologie sont également divisées en deux catégories : les cours obligatoires et les cours à option.

Les étudiantes et étudiants inscrits au *Profil appliqué* devront compléter 3 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option dans les disciplines connexes :

- STAT2653 – Statistique descriptive (obligatoire)
- Choisir 3 crédits parmi les trois cours suivants : PHIL2235 - Éthique, PHIL2236 – Intro à l'éthique appliquée ou PHIL3451 - Enjeux éthiques en crimino.
- Elles et ils devront également compléter 12 crédits de cours des disciplines connexes suivantes : ACAD, ADCO, ADMN, ECON, ICOM, HIST, PHIL, PSYC, SCPO, SOCI, TSOC.

3.3 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)

Discipline principale

<u>Cours obligatoires</u>	33 crédits
CRIM1000 - Introduction à la criminologie	3 crédits
CRIM1010 - Théories criminologiques I	3 crédits
CRIM2001 - Justice criminelle	3 crédits
CRIM2010 - Théories criminologiques II	3 crédits
CRIM2025 - Théories intervention crim	3 crédits
CRIM2203 - Méthodes qualitatives	3 crédits
CRIM3203 – Méthodes quantitatives	3 crédits
CRIM4001 - Stage intensif de criminologie	12 crédits

<u>Cours à option</u>	15 crédits
-----------------------	------------

Choisir 15 crédits de la liste de cours à option de sigle CRIM , dont 3 crédits de niveau 2000 de sigle CRIM, 6 crédits de cours de sigle CRIM de niveau 3000 et 6 crédits de niveau 4000.

Liste de cours à option de sigle CRIM

CRIM2005 – Système carcéral canadien	3 crédits
CRIM2015 – Pénologie	3 crédits
CRIM2030 – Police et sécurité intérieure	3 crédits
CRIM3020 – Criminalité adulte	3 crédits
CRIM3030 - Prévention du crime	3 crédits
CRIM3040 - Victimologie	3 crédits
CRIM3070 - Délinquance juvénile	3 crédits
CRIM3080 - Criminologie et environnement	3 crédits
CRIM3090 - Criminologie appliquée	3 crédits
CRIM3100 - Violences criminelles	3 crédits
CRIM3110 – Groupes et criminalité	3 crédits
CRIM3300 - Action communautaire	3 crédits
CRIM3700 – Sociologie de la déviance	3 crédits
CRIM3900 – Séminaire thématique crim. I	3 crédits

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME

CRIM4030 - Crimes et psychotropes	3 crédits
CRIM4040 - Femmes et criminalité	3 crédits
CRIM4050 - Minorités et criminalités	3 crédits
CRIM4065 – Cybercriminologie	3 crédits
CRIM4080 - Criminologie internationale	3 crédits
CRIM4085 - Criminalité à caractère sexuel	3 crédits
CRIM4090 - Violence familiale / conjugale	3 crédits
CRIM4095 - Criminalité économique	3 crédits
CRIM4100 - Intervention victimes	3 crédits
CRIM4200 – Violences faites aux femmes	3 crédits
CRIM4900 – Séminaire thématique crim. II	3 crédits

Cours des disciplines connexes 18 crédits

STAT2653 – Statistique descriptive 3 crédits

Choisir 3 crédits parmi les trois cours suivants : 3 crédits

PHIL2235 - Éthique

PHIL2236 – Intro à l'éthique appliquée

PHIL3451 – Enjeux éthiques en crimino.

Choisir 12 crédits de cours des disciplines connexes suivantes : 12 crédits

ACAD, ADCO, ADMN, ECON, ICOM, HIST, PHIL, PSYC,

SCPO, SOCI, TSOC.

Pour conclure cette section, le Tableau 3 qui suit présente de façon succincte les cours obligatoires ainsi que les cours à option dans la discipline principale (48 crédits) pour le *Profil appliqué* et dans les disciplines connexes auxquels doivent s'inscrire les étudiantes et les étudiants pour compléter leur formation fondamentale dans le cadre du programme de Baccalauréat ès sciences sociales avec majeure en criminologie.

Tableau 3 – Formation fondamentale B. Sc. soc. (majeure en criminologie)

Profil appliqué

Formation fondamentale	66 crédits
Discipline principale – cours obligatoires	33 crédits
CRIM1000 - Introduction à la criminologie	3 cr
CRIM1010 - Théories criminologiques I	3 cr
CRIM2001 - Justice criminelle	3 cr
CRIM2010 - Théories criminologiques II	3 cr
CRIM2025 – Théories intervention crim.	3 cr
CRIM2203 – Méthodes qualitatives	3 cr
CRIM3203 – Méthodes quantitatives	3 cr
CRIM4001 - Stage intensif de criminologie	12 cr
Discipline principale – cours à option	15 crédits
3 crédits de niveau 2000	3 cr
6 crédits de niveau 3000	6 cr
6 crédits de niveau 4000	6 cr
Liste de cours à option de la discipline principale	
CRIM2005 – Système carcéral canadien	3 cr
CRIM2015 – Pénologie	3 cr
CRIM2030 – Police et sécurité intérieure	3 cr
CRIM3020 – Criminalité adulte	3 cr
CRIM3030 - Prévention du crime	3 cr
CRIM3040 – Victimologie	3 cr
CRIM3070 - Délinquance juvénile	3 cr
CRIM3080 - Criminologie et environnement	3 cr

CRIM3090 - Criminologie appliquée	3 cr
CRIM3100 - Violences criminelles	3 cr
CRIM3110 – Groupes et criminalité	3 cr
CRIM3300 - Action communautaire	3 cr
CRIM3700 – Sociologie de la déviance	3 cr
CRIM3900 – Séminaire thématique crim. I	3 cr
CRIM4030 - Crimes et psychotropes	3 cr
CRIM4040 - Femmes et criminalité	3 cr
CRIM4050 - Minorités et criminalités	3 cr
CRIM4065 – Cybercriminologie	3 cr
CRIM4080 - Criminologie internationale	3 cr
CRIM4085 - Criminalité à caractère sexuel	3 cr
CRIM4090 - Violence familiale / conjugale	3 cr
CRIM4095 - Criminalité économique	3 cr
CRIM4100 - Intervention victimes	3 cr
CRIM4200 – Violences faites aux femmes	3 cr
CRIM4900 – Séminaire thématique crim. I	3 cr
Disciplines connexes	18 crédits
Cours obligatoires	
STAT2653 – Statistique descriptive	3 cr
Cours à option	
3 crédits parmi les cours suivants : PHIL2235, PHIL2236 ou PHIL3451	3 cr
Douze crédits de cours des disciplines connexes suivantes : ACAD, ADCO, ADMN, ECON, ICOM, HIST, PHIL, PSYC, SCPO, SOCI, TSOC ;	12 cr

A. Formation fondamentale dans la discipline principale du programme de baccalauréat avec majeure en criminologie pour le *Profil avec distinction*

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

La formation fondamentale obligatoire et optionnelle dans la discipline principale de la majeure en criminologie est articulée autour de quatre axes jugés essentiels. L'étudiante ou l'étudiant doit compléter des cours reliés à chacun d'eux. Dans les paragraphes qui suivent la répartition des cours obligatoires, la répartition des cours obligatoires selon le *Profil avec distinction* ainsi que celle des cours à option selon les axes du programme sont présentées.

Répartition des cours obligatoires selon les axes du programme

Les étudiantes et les étudiants inscrits au programme de baccalauréat avec majeure en criminologie doivent compléter des cours obligatoires dans les trois premiers axes du programme, ces cours sont distribués comme suit :

- 9 crédits obligatoires liés à l'axe 1- les théories criminologiques. L'étudiant doit donc s'inscrire aux cours *CRIM1000 – Introduction à la criminologie*, *CRIM1010 – Théories criminologiques I* ainsi que *CRIM2010 - Théories criminologiques II*. À travers ces trois cours, l'étudiante ou l'étudiant pourra approfondir ses connaissances sur une pluralité de concepts, de perspectives et de théories. Au nombre de celles-ci, notons : la pensée criminologique, les explications étiologiques, sociologiques et psychologiques, les théories des facteurs sociaux du comportement contraire aux lois et du comportement qui respecte la loi pénale, les théories de la personnalité criminelle, les théories portant sur l'acte criminel, les théories de la criminologie de la réaction sociale, les théories de la criminologie critique, les théories victimologiques, les théories féministes de la criminalité ainsi que les théories abolitionnistes. De plus, comme la criminologie est un champ de connaissances pluridisciplinaire, les trois cours proposés sous l'axe des théories criminologiques permettent d'atteindre l'objectif 4 de la formation générale portant sur l'initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité.

- 3 crédits obligatoires liés à l'axe 2 - Criminologie appliquée. L'étudiante ou l'étudiant doit ainsi s'inscrire au cours *CRIM2025 – Théories intervention crim* (3 crédits). À l'intérieur de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant aura l'opportunité d'acquérir des connaissances sur l'intervention en criminologie.
- 3 crédits obligatoires orientés vers l'axe 3 - les institutions juridiques et pénales (*CRIM2001 - Justice criminelle*). Ce cours permettra à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir des connaissances sur le processus de production de la loi, son application et son évolution.
- 12 crédits obligatoires ne sont pas orientés vers les axes du programme, mais vers la recherche criminologique. L'étudiante ou l'étudiant doit compléter le cours *CRIM2203 – Méthodes qualitatives*, *CRIM3203 – Méthodes quantitatives et CRIM4026 – Projet de recherche*.

Cours à option

- 33 crédits optionnels pour les étudiantes et les étudiants pour les étudiantes et les étudiants inscrits au *Profil avec distinction*.

Répartition des cours à option selon les axes du programme

Les étudiantes et les étudiants inscrits au programme de baccalauréat avec majeure en criminologie peuvent choisir parmi 72 crédits à option dans la discipline principale. Ces cours seront cyclés afin d'être offerts tous les deux ou trois ans selon la disponibilité du corps professoral. La répartition de ces crédits selon les axes du programme de baccalauréat avec majeure en criminologie est distribuée comme suit :

- 12 crédits de l'axe 1 – Théories criminologiques. L'étudiante ou l'étudiant intéressé par cet axe peut ainsi choisir d'approfondir ses connaissances en s'inscrivant à un ou plusieurs cours à option suivant : *CRIM3020 – Criminalité adulte*; *CRIM3040 – Victimologie*; *CRIM3070 - Délinquance juvénile*; *CRIM3700 – Sociologie de la déviance*.
- 12 crédits liés à l'axe 2 – Criminologie appliquée pour les étudiantes et les étudiants inscrits au *Profil régulier* et au *Profil appliqué* du programme (*CRIM3030 – Prévention du crime*; *CRIM3090 – Criminologie appliquée*; *CRIM3300 - Action communautaire*; *CRIM4100 - Intervention victimes*). Elle ou il pourra comprendre et analyser les effets des mesures d'interventions auprès du délinquant, du criminel ou de la victime.
- 3 crédits de l'axe 3 – Institutions juridiques et pénales. L'étudiante ou l'étudiant inscrit doit choisir d'approfondir ses connaissances en s'inscrivant à un cours à option parmi les cours suivants : *CRIM2005 - Système carcéral canadien*; *CRIM2015 – Pénologie*; *CRIM2030 – Police et sécurité intérieure*.
- 51 crédits liés à l'axe 4 - les thèmes criminologiques. L'étudiante ou l'étudiant intéressé par un ou plusieurs thèmes criminologiques peut choisir de s'inscrire à un ou plusieurs des cours suivants : *CRIM3040 – Victimologie* ; *CRIM3080 - Criminologie et environnement* ; *CRIM3100 - Violences criminelles* ; *CRIM3110 – Groupes et criminalité*; *CRIM3300 - Action communautaire* ; *CRIM3900 – Séminaire thématique crim. I* ; *CRIM4030 - Crimes et psychotropes* ; *CRIM4040 - Femmes et criminalité* ; *CRIM4050 - Minorités et criminalités* ; *CRIM4065 – Cybercriminologie* ; *CRIM4080 - Criminologie internationale* ; *CRIM4085 - Criminalité à caractère sexuel* ; *CRIM4090 - Violence familiale / conjugale* ; *CRIM4095 - Criminalité économique*; *CRIM4100 - Intervention victimes* ; *CRIM4200 – Violences faites aux femmes* *CRIM4900 – Séminaire thématique crim. II*). Ces 51 crédits à option permettent de connaître la diversité des formes prises par le phénomène criminel. C'est pourquoi il propose l'étude de thèmes ciblés et de problématiques spécifiques.

En résumé, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au *Profil avec distinction* du programme de baccalauréat avec majeure en criminologie complètera 27 crédits de cours obligatoires. Ces cours sont distribués de la manière suivante :

Axe 1 - Les théories criminologiques :

CRIM1000 - Introduction à la criminologie	3 crédits
CRIM1010 - Théories criminologiques I	3 crédits
CRIM2010 - Théories criminologiques II	3 crédits

Axe 2 - La criminologie appliquée

CRIM2025 – Théories intervention crim	3 crédits
---------------------------------------	-----------

Axe 3 - Les institutions juridiques et pénales

CRIM2001 - Justice criminelle	3 crédits
-------------------------------	-----------

Recherches criminologiques

CRIM2203 – Méthodes qualitatives	3 crédits
CRIM3203 – Méthodes quantitatives	3 crédits
CRIM4026 - Projet de recherche	6 crédits

Au total, les étudiantes et les étudiants inscrits au *Profil avec distinction* devront compléter 27 crédits obligatoires ainsi que 33 crédits de cours à option dans la discipline principale. À la fin de leur cheminement, elles et ils auront donc complété 60 crédits de la discipline principale.

3.2 L'apport des disciplines connexes

Les étudiantes et les étudiants inscrits au *Profil avec distinction* devront compléter six crédits de cours des disciplines connexes dans le cadre de la formation fondamentale en criminologie

- STAT2653 – Statistique descriptive
- Choisir 3 crédits parmi les trois cours suivants : PHIL2235 - Éthique, PHIL2236 – Intro à l'éthique appliquée ou PHIL3451 - Enjeux éthiques en crimino.

3.3 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)Discipline principaleCours obligatoires

27 crédits

CRIM1000 - Introduction à la criminologie	3 crédits
CRIM1010 - Théories criminologiques I	3 crédits
CRIM2001 - Justice criminelle	3 crédits
CRIM2010 - Théories criminologiques II	3 crédits
CRIM2025 - Théories intervention crim	3 crédits
CRIM2203 - Méthodes qualitatives	3 crédits
CRIM3203 – Méthodes quantitatives	3 crédits
CRIM4026 - Projet de recherche	6 crédits

Cours à option

33 crédits

Choisir 33 crédits de la liste de cours à option de sigle CRIM, dont 3 crédits de sigle CRIM de niveau 2000, 9 crédits de cours de sigle CRIM de niveau 3000 et 9 crédits de niveau 4000.

CRIM4001– Stage intensif de criminologie (12 cr.)

ou

Choisir 33 crédits de la liste de cours à option de sigle CRIM, dont 3 crédits de sigle CRIM de niveau 2000, 15 crédits de cours de sigle CRIM de niveau 3000 et 15 crédits de sigle CRIM de niveau 4000.

Liste de cours à option de sigle CRIM

CRIM2005 – Système carcéral canadien	3 crédits
CRIM2015 – Pénologie	3 crédits
CRIM2030 – Police et sécurité intérieure	3 crédits
CRIM3020 – Criminalité adulte	3 crédits
CRIM3030 - Prévention du crime	3 crédits
CRIM3040 - Victimologie	3 crédits
CRIM3070 - Délinquance juvénile	3 crédits
CRIM3080 - Criminologie et environnement	3 crédits
CRIM3090 - Criminologie appliquée	3 crédits
CRIM3100 - Violences criminelles	3 crédits
CRIM3110 – Groupes et criminalité	3 crédits
CRIM3300 - Action communautaire	3 crédits
CRIM3700 – Sociologie de la déviance	3 crédits
CRIM3900 – Séminaire thématique crim. I	3 crédits
CRIM4030 - Crimes et psychotropes	3 crédits
CRIM4040 - Femmes et criminalité	3 crédits
CRIM4050 - Minorités et criminalités	3 crédits
CRIM4065 – Cybercriminologie	3 crédits
CRIM4080 - Criminologie internationale	3 crédits
CRIM4085 - Criminalité à caractère sexuel	3 crédits
CRIM4090 - Violence familiale / conjugale	3 crédits
CRIM4095 - Criminalité économique	3 crédits
CRIM4100 - Intervention victimes	3 crédits
CRIM4200 – Violences faites aux femmes	3 crédits
CRIM4900 – Séminaire thématique crim. II	3 crédits

Cours des disciplines connexes 6 crédits

STAT2653 – Statistique descriptive 3 crédits

Choisir 3 crédits parmi les trois cours suivants : 3 crédits

PHIL2235 - Éthique

PHIL2236 – Intro à l'éthique appliquée

PHIL3451 - Enjeux éthiques en crimino.

Pour conclure cette section, le Tableau 4 qui suit présente de façon succincte les cours obligatoires ainsi que les cours à option dans la discipline principale (60 crédits) et dans les disciplines connexes auxquels doivent s'inscrire les étudiantes et les étudiants pour compléter leur formation fondamentale dans le cadre du *Profil avec distinction* programme de Baccalauréat ès sciences sociales avec majeure en criminologie.

Tableau 3 – Formation fondamentale B. Sc. soc. (majeure en criminologie)

Profil avec distinction

Formation fondamentale	66 crédits
Discipline principale – cours obligatoires	27 crédits
CRIM1000 - Introduction à la criminologie	3 cr
CRIM1010 - Théories criminologiques I	3 cr
CRIM2001 - Justice criminelle	3 cr
CRIM2010 - Théories criminologiques II	3 cr
CRIM2025 – Théories intervention crim.	3 cr
CRIM2203 – Méthodes qualitatives	3 cr

CRIM3203 – Méthodes quantitatives	3 cr
CRIM4026 - Projet de recherche	6 cr
Discipline principale – cours à option	33 crédits
3 crédits de niveau 2000	3 cr
15 crédits de niveau 3000 15 crédits de niveau 4000	15 cr 15 cr
<i>ou</i>	
9 crédits de niveau 3000	9 cr
9 crédits de niveau 4000	9 cr
CRIM4001 – Stage intensif de criminologie	12 cr
Liste de cours à option de la discipline principale	
CRIM2005 – Système carcéral canadien	3 cr
CRIM2015 – Pénologie	3 cr
CRIM2030 – Police et sécurité intérieure	3 cr
CRIM3020 – Criminalité adulte	3 cr
CRIM3030 - Prévention du crime	3 cr
CRIM3040 – Victimologie	3 cr
CRIM3070 - Délinquance juvénile	3 cr
CRIM3080 - Criminologie et environnement	3 cr
CRIM3090 - Criminologie appliquée	3 cr
CRIM3100 - Violences criminelles	3 cr
CRIM3110 – Groupes et criminalité	3 cr
CRIM3300 - Action communautaire	3 cr
CRIM3700 – Sociologie de la déviance	3 cr
CRIM3900 – Séminaire thématique crim. I	3 cr
CRIM4030 - Crimes et psychotropes	3 cr
CRIM4040 - Femmes et criminalité	3 cr
CRIM4050 - Minorités et criminalités	3 cr
CRIM4065 – Cybercriminologie	3 cr
CRIM4080 - Criminologie internationale	3 cr
CRIM4085 - Criminalité à caractère sexuel	3 cr
CRIM4090 - Violence familiale / conjugale	3 cr
CRIM4095 - Criminalité économique	3 cr
CRIM4100 - Intervention victimes	3 cr
CRIM4200 – Violences faites aux femmes	3 cr
CRIM4900 – Séminaire thématique crim. I	3 cr
Disciplines connexes	6 crédits
Cours obligatoires	
STAT2653 – Statistique descriptive	3 cr
Cours à option	
3 crédits parmi les cours suivants : PHIL2235, PHIL2236 ou PHIL3451	3 cr

4. La formation générale

Les cours offerts dans le cadre de la formation fondamentale du programme de baccalauréat avec majeure en criminologie permettent de répondre à quatre des neuf objectifs de la formation générale.

4.1 Initiation au travail universitaire

L'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en criminologie devra compléter dès sa première année le cours *FASS1000 – Initiation au travail universitaire*, destiné à acquérir des compétences et connaissances de base relativement à l'organisation d'un travail de recherche, à la recherche en bibliothèque, etc. Entre autres ce cours a pour objectif de faciliter la transition du milieu secondaire au milieu universitaire, ainsi que de favoriser l'intégration et la réussite des étudiantes et des étudiants au milieu universitaire.

4.2 Ouverture à l'autre et/ou internationalisation

Afin de respecter cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en criminologie devra choisir un cours dans la banque de cours sous la rubrique Ouverture à l'autre et/ou internationalisation, cours qui aura été approuvé par le CPR.

4.3 Responsabilité sociale et citoyenne

Il va de soi que la formation fondamentale en criminologie, comme celle proposée ici, repose sur le concept de la responsabilisation sociale et citoyenne des étudiantes et des étudiants, en développant une sensibilisation aux inégalités sociales inhérentes au processus de criminalisation. L'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure aborde dans sa formation les questions relatives à la responsabilité sociale et citoyenne dans le cadre des cours obligatoires de la formation fondamentale *CRIM2001 - Justice criminelle*. Dans le cours *CRIM2001 - Justice criminelle* par exemple, les étudiantes et les étudiants exploreront les processus de criminalisation et de décriminalisation de certaines conduites. Elles et ils analyseront ainsi comment certains groupes majoritaires réussissent à persuader le gouvernement de voter des lois qui criminalisent des comportements qui peuvent être discriminatoires pour des groupes sociaux minoritaires.

4.4 Initiation à la multidisciplinarité/interdisciplinarité

La criminologie est reconnue comme étant un champ de connaissance pluridisciplinaire. Gassin (2007)⁵ dans son ouvrage *Criminologie* qui trace l'histoire de ce champ d'études rapporte que le savoir criminologique est construit à l'aide de connaissances provenant de disciplines comme l'anthropologie, le droit, l'histoire, la philosophie, la psychologie ou la sociologie. L'ensemble de la formation fondamentale en criminologie s'articule donc autour de savoirs sociologiques, psychologiques, anthropologiques et juridiques, ainsi la formation fondamentale permet l'atteinte de l'objectif de la formation générale d'initiation à la multidisciplinarité/interdisciplinarité. Par exemple, pour comprendre l'individu criminalisé, le criminologue doit tenir compte tant de la structure de sa personnalité (psychologie), que du milieu dans lequel il vit (anthropologie, sociologie), puisque ce dernier influence sa conduite. Les connaissances pluridisciplinaires seront présentées par exemple dans deux cours obligatoires de la formation fondamentale : *CRIM1010 - Théories criminologiques I* et *CRIM2010 - Théories criminologiques II*. De plus, l'étudiante ou l'étudiant devra s'inscrire à cinq cours parmi les disciplines connexes suivantes : administration, droit, économie, philosophie, psychologie, science politique, sociologie ou travail social. Elle ou il pourra ainsi suivre un cours au choix parmi les crédits prévus pour la formation générale et cours au choix.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Cet objectif de la formation générale est couvert par le cours obligatoire de la formation fondamentale (disciplines connexes) *STAT2653 - Statistique descriptive*. L'étudiante ou l'étudiant pourra ainsi suivre un cours au choix parmi les crédits prévus pour la formation générale et cours au choix.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Afin de respecter cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en criminologie devra suivre un cours tiré de la banque de cours de la formation générale sous la rubrique Sensibilité aux arts et lettres, cours qui aura été approuvé par le CPR.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Afin de respecter cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant doit, dans le cadre de sa formation fondamentale, s'inscrire à un cours à option des disciplines connexes parmi les cours suivants *PHIL2235 - Éthique* ou *PHIL2236 - Intro à l'éthique appliquée* ou *PHIL3451 - Enjeux éthiques en crimino*. Ces trois cours répondent à l'OFG 7. Dans ces cours,

⁵ Raymond Gassin. *Criminologie*. Aix-en-Provence, Dalloz, 2007, p. 824.

l'étudiante ou l'étudiant devra être capable de remettre en question certains de ses choix, certaines de ses idées et de ses valeurs à la lumière de la réalité à laquelle elle ou il sera confronté. L'étudiante ou l'étudiant sera également appelé à exercer son jugement critique afin de donner un sens à son action. Ce cours permettra donc ultimement à l'étudiante et à l'étudiant d'améliorer sa réflexion critique sur ses idées, ses choix et ses valeurs. Elle ou il sera également en mesure d'avoir une réflexion éthique sur ses valeurs ainsi que sur son action en tant que criminologue. L'étudiante ou l'étudiant pourra ainsi suivre un cours au choix parmi les crédits prévus pour la formation générale et cours au choix.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

En conformité avec le règlement universitaire, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en criminologie devra s'inscrire à un minimum de deux cours de formation linguistique en français totalisant 6 crédits (FRAN1500 FRAN1600). De plus, les cours proposés ainsi que les stratégies pédagogiques utilisées valorisent l'enrichissement de la capacité des étudiants à s'exprimer et à rédiger en français. D'ailleurs, les travaux écrits, les examens et les présentations orales devront respecter les normes linguistiques. Ces exigences contribuent donc à l'amélioration et l'enrichissement des compétences langagières des étudiantes et des étudiants inscrits aux différents cours offerts dans le programme de criminologie.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

L'étudiante ou l'étudiant doit s'inscrire à un cours d'anglais dont le sigle reflète le résultat obtenu à l'examen de classement administré par le Département; toutefois, il doit minimalement réussir le cours *ANGL1031 - Language, writing and reading*.

Tableau 5 – Formation générale et cours au choix du Baccalauréat avec majeure en criminologie

Formation générale (18 crédits) et cours au choix (12 crédits) 30 crédits		
OFG 1 - Initiation au travail intellectuel universitaire : atteint par un cours obligatoire de la Formation générale	FASS1000	3 CR.
OFG 2 - Ouverture à l'autre et/ou internationalisation : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG	3 CR.
OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline principale), le cours CRIM2001.	CRIM2001	3 CR.
OFG 4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline principale), le cours CRIM1010.	CRIM1010	3 CR.
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : atteint par un cours obligatoire de la formation générale.	STAT2653	3 CR.
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale.	BCOFG	3 CR.
OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique : atteint par un cours à option de la formation générale.	PHIL2235 PHIL2236 PHIL3451	3 CR.
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français : atteint par les cours obligatoires de la formation générale.	FRAN1500 et FRAN1600	6 CR.
OFG 9 – Capacité de s'exprimer en anglais : atteint par un cours obligatoire de la formation générale.	ANGL1031	3 CR.

[Voir CPR-11 Feuille de route]

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le

Département : Sociologie

Nom du programme : Majeure en criminologie

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel		Proposition de modification	
Responsable	Faculté des arts et des sciences sociales	Responsable	Faculté des arts et des sciences sociales
Diplôme	B. Sc. soc. (majeure en criminologie)	Diplôme	B. Sc. soc. (majeure en criminologie)
Durée	4 ans	Durée	4 ans
Lieux	Moncton 4 années Edmundston première année * Shippagan première année * * Les années subséquentes se font à Moncton.	Lieux	Moncton 4 années Edmundston première année * Shippagan première année * * Les années subséquentes se font à Moncton.
Objectifs	La majeure en criminologie a pour objectif l'acquisition de connaissances approfondies sur les savoirs criminologiques. Elle a pour but de favoriser chez l'étudiante et l'étudiant la compréhension et la critique du phénomène criminel. La pluridisciplinarité du programme permet l'acquisition de connaissances et le développement de compétences diversifiées qui préparent les étudiantes et les étudiants à poursuivre leurs études au deuxième cycle ou à poursuivre une carrière dans un milieu lié au phénomène criminel.	Objectifs (75 mots)	La majeure en criminologie a pour objectif l'acquisition de connaissances approfondies sur les savoirs criminologiques. Elle a pour but de favoriser chez l'étudiante et l'étudiant la compréhension et la critique du phénomène criminel. La pluridisciplinarité du programme permet l'acquisition de connaissances et le développement de compétences diversifiées qui préparent les étudiantes et les étudiants à poursuivre leurs études au deuxième cycle ou à poursuivre une carrière dans un milieu lié au phénomène criminel.
Stratégies d'apprentissage	Les stratégies pédagogiques proposées pour la majeure en criminologie comprennent des cours magistraux, des conférences de professionnelles et de professionnels, l'utilisation d'un matériel audiovisuel pertinent, ainsi que des visites dans des institutions et organismes dont les mandats sont liés à la question criminelle. Le processus d'acquisition de connaissances et de compétences de l'étudiante ou de l'étudiant sera promu à travers la lecture et l'analyse de travaux empiriques et théoriques de langue française et anglaise, la rédaction de travaux de recherche et d'analyse de cas, la réalisation de projets d'équipe, de présentations orales ainsi que par le parachèvement d'un stage ou d'un projet de recherche.	Objectifs des profils (75 mots)	Le <i>profil régulier</i> a pour objectif de permettre l'acquisition d'une solide formation théorique. Le <i>Profil appliqué</i> a pour but de mettre à l'épreuve les connaissances criminologiques et d'acquérir des compétences pratiques avec la réalisation d'un stage. Le <i>Profil avec distinction</i> permet d'acquérir une plus grande capacité de conceptualisation des connaissances criminologique, de développer et de mettre à l'épreuve leurs compétences à la recherche par la réalisation d'un projet de fin d'études.
Conditions d'admission	Condition «A»	Stratégies d'apprentissage	Les stratégies pédagogiques proposées pour la majeure en criminologie comprennent des cours magistraux, des conférences de professionnelles et de professionnels, l'utilisation d'un matériel audiovisuel pertinent, ainsi que des visites dans des institutions et organismes dont les mandats sont liés à la question criminelle. Le processus d'acquisition de connaissances et de compétences de l'étudiante ou de l'étudiant sera promu à travers la lecture et l'analyse
FORMATION FONDAMENTALE	66 CR.		

FORMULAIRE CPR-2 PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

<p>Cours de la discipline principale 42 CR.</p> <p>Obligatoires 27 CR.</p> <p>CRIM1000 - Introduction à la criminologie 3</p> <p>CRIM1010 - Théories criminologiques I 3</p> <p>CRIM2001 - Justice criminelle 3</p> <p>CRIM2010 - Théories criminologiques II 3</p> <p>CRIM2020 - Criminologie appliquée I 3</p> <p>CRIM2030 - Police et sécurité intérieure 3</p> <p>CRIM3000 - Système carcéral canadien 3</p> <p>CRIM3050 - Stage de criminologie I 6</p> <p>Cours à option 3 CR.</p> <p>Choisir 3 crédits parmi les cours à option de la discipline principale dans la liste C.</p> <p>Choisir l'un des deux profils suivants :</p> <p>Profil I : Criminologie appliquée</p> <p><i>Cours obligatoires</i> 9 CR.</p> <p>CRIM4000 - Stage de criminologie II 6</p> <p>CRIM4010 - Ateliers rétroaction rédaction 3</p> <p>Cours à option 3 CR.</p> <p>Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste E.</p> <p>Profil II : Recherche criminologique</p> <p><i>Cours obligatoires</i> 6 CR.</p> <p>CRIM4020 - Lectures dirigées 3</p> <p>CRIM4021 - Projet de recherche 3</p> <p>Cours à option 6 CR.</p> <p>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste E.</p> <p>COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 24 CR.</p> <p>Obligatoires 12 CR.</p> <p>PHIL2235 - Éthique 3</p> <p>SOCI1001 - Introduction à la sociologie 3</p> <p>SOCI2002 - Méthodes I 3</p> <p>STAT2653 - Statistique descriptive 3</p> <p>Cours à option 12 CR.</p> <p>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A⁽¹⁾</p> <p>Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste B⁽¹⁾</p> <p>Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste D⁽¹⁾</p> <p>⁽¹⁾ Les cours choisis parmi l'ensemble des listes A, B et D doivent provenir d'un minimum de deux disciplines distinctes ainsi que d'une discipline autre que celle de la mineure.</p> <p>Liste A</p> <p>ECON1011 - Introduction à l'économie 3</p> <p>PSYC1000 - Introduction à la psychologie 3</p> <p>PSYC1600 - Développement humain I 3</p> <p>PSYC1650 - Développement humain II 3</p>	<p>de travaux empiriques et théoriques de langue française et anglaise, la rédaction de travaux de recherche et d'analyse de cas, la réalisation de projets d'équipe, de présentations orales ainsi que dans certains cas par le parachèvement d'un stage ou d'un projet de recherche.</p> <p>Conditions d'admission</p> <p>Condition «A»</p> <p>Condition d'admission spécifique aux profils</p> <p>Pour s'inscrire au Profil appliqué à la fin de la deuxième année d'étude, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,3 sur une échelle de 4,30 durant leurs études universitaires (années 1 et 2 du programme). La moyenne de maintien pour ce profil est de 2,3 sur 4,3.</p> <p>Pour s'inscrire au Profil avec distinction à la fin de la deuxième année d'étude, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,8 sur une échelle de 4,30 durant leurs études universitaires (année 1 et 2 du programme). La moyenne de maintien pour ce profil est de 2,8 sur 4,3.</p> <p><i>Profil régulier</i></p> <p>FORMATION FONDAMENTALE 66 CR.</p> <p>Cours de la discipline principale 48 CR.</p> <p>Obligatoires 21 CR.</p> <p>CRIM1000 - Introduction à la criminologie 3</p> <p>CRIM1010 - Théories criminologiques I 3</p> <p>CRIM2001 - Justice criminelle 3</p> <p>CRIM2010 - Théories criminologiques II 3</p> <p>CRIM2025 - Théories intervention crim 3</p> <p>CRIM2203 - Méthodes qualitatives 3</p> <p>CRIM3203 - Méthodes quantitatives 3</p> <p><i>Cours à option</i> 27 CR.</p> <p>Choisir 27 crédits de la liste de cours à option de sigle CRIM, dont 3 crédits de niveau 2000, 12 crédits de niveau 3000 et 12 crédits de niveau 4000.</p> <p>Liste de cours à option de sigle CRIM</p> <p>CRIM2005 - Système carcéral canadien 3</p> <p>CRIM2015 - Pénologie 3</p> <p>CRIM2030 - Police et sécurité intérieure 3</p> <p>CRIM3020 - Criminalité adulte 3</p> <p>CRIM3030 - Prévention du crime 3</p> <p>CRIM3040 - Victimologie 3</p> <p>CRIM3070 - Délinquance juvénile 3</p> <p>CRIM3080 - Criminologie et environnement 3</p> <p>CRIM3090 - Criminologie appliquée 3</p> <p>CRIM3100 - Violences criminelles 3</p> <p>CRIM3110 - Groupes et criminalité 3</p> <p>CRIM3300 - Action communautaire 3</p>
--	--

FORMULAIRE CPR-2 PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

SCPO1000 - Science politique I	3	CRIM3700 – Sociologie de la déviance	3
SOCI1100 - Thèmes sociologiques	3	CRIM3900 – Séminaire thématique crim. I	3
TSOC1000 - Introduction au travail social	3	CRIM4030 - Crimes et psychotropes	3
Liste B		CRIM4040 - Femmes et criminalité	3
DROI2000 - Initiation au droit commercial	3	CRIM4050 - Minorités et criminalités	3
PSYC2500 - Psychologie sociale	3	CRIM4065 – Cybercriminologie	3
PSYC2900 - Comportement anormal	3	CRIM4080 - Criminologie internationale	3
SOCI2515 – Intro. à la société canadienne	3	CRIM4085 - Criminalité à caractère sexuel	3
SOCI2533 - Sociologie de l'Acadie	3	CRIM4090 - Violence familiale / conjugale	3
SOCI2540 - Sociologie des jeunes	3	CRIM4095 - Criminalité économique	3
SOCI2560 - Socio de la cond. des femmes	3	CRIM4100 - Intervention victimes	3
Liste C		CRIM4200 – Violences faites aux femmes	3
CRIM3020 – Criminalité adulte	3	CRIM4900 – Séminaire thématique crim. II	3
CRIM3030 - Prévention du crime	3	COURS DES DISCIPLINES CONNEXES	18 CR.
CRIM3040 - Victimologie	3	Obligatoires	3 CR.
CRIM3060 - Criminologie appliquée II	3	STAT2653 – Statistique descriptive	3
CRIM3070 - Délinquance juvénile	3	Cours à option	15 CR.
CRIM3540 – Psychologie de la délinquance	3	Choisir 3 crédits parmi les cours suivants : PHIL2235, PHIL2236 ou PHIL3451	
CRIM3900 – Séminaire thématique crim. I	3	Choisir 12 crédits de cours des disciplines connexes suivantes : ACAD, ADCO, ADMN, ECON, ICOM, HIST, PHIL, PSYC, SCPO, SOCI, TSOC⁽¹⁾.	
Liste D		(1) Les cours choisis parmi l'ensemble des disciplines connexes doivent provenir d'un minimum de deux disciplines distinctes ainsi que d'une discipline autre que celle de la mineure.	
ADRH3222 - Comportement organisationnel	3	FORMATION GÉNÉRALE	30 CR
PHIL3422 - Théorie de la connaissance	3	ET COURS AU CHOIX	
PHIL3430 - Philo des sciences humaines	3	MINEURE	24 CR.
PHIL3475 - Éthique de l'information	3	GLOBAL	120
PSYC3540 - Psychologie de la délinquance	3	<i>Profil appliqué</i>	
SCPO3211 - Les politiques publiques	3	FORMATION FONDAMENTALE	66 CR.
SCPO4115 - Les régimes autoritaires	3	Cours de la discipline principale	48 CR.
SOCI3420 – Écologie sociale	3	Obligatoires	33 CR.
SOCI3520 - Sociologie de la famille	3	CRIM1000 - Introduction à la criminologie	3
SOCI4540 - Les mouvements sociaux	3	CRIM1010 - Théories criminologiques I	3
SOCI4640 - Socio. de la mondialisation	3	CRIM2001 - Justice criminelle	3
SOCI4710 - Sociologie de la communication	3	CRIM2010 - Théories criminologiques II	3
SOCI4750 - Espaces et sociétés	3	CRIM2025 - Théories intervention crim	3
TSOC4115 – Alcoolisme et toxicomanies	3	CRIM2203 – Méthodes qualitatives	3
TSOC4213 - TS, femmes & changement social	3	CRIM3203 – Méthodes quantitatives	3
Liste E		CRIM4001 – Stage intensif de criminologie	12
CRIM4030 - Crimes et psychotropes	3	<i>Cours à option</i>	15 CR.
CRIM4040 - Femmes et criminalité	3	Choisir 15 crédits de la liste de cours à option de sigle CRIM, dont 3 crédits de niveau 2000, 6 crédits de niveau 3000 et 6 crédits de niveau 4000.	
CRIM4050 - Minorités et criminalités	3		
CRIM4060 - Actualité et débats crim	3		
CRIM3070 – Délinquance juvénile	3		
CRIM4900 – Séminaire thématique crim. II	3		
FORMATION GÉNÉRALE	30 CR		
ET COURS AU CHOIX			
MINEURE	24 CR.		
GLOBAL	120 CR.		
Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.			
Formation générale			

FORMULAIRE CPR-2 PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

<p>OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.</p> <p>OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2.</p> <p>OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : CRIM2001.</p> <p>OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : CRIM1010.</p> <p>OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.</p> <p>OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.</p> <p>OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL2235.</p> <p>OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽²⁾.</p> <p>OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031.</p> <p>⁽²⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.</p>	<p>Liste de cours à option de sigle CRIM</p> <p>CRIM2005 – Système carcéral canadien 3</p> <p>CRIM2015 – Pénologie 3</p> <p>CRIM2030 – Police et sécurité intérieure 3</p> <p>CRIM3020 – Criminalité adulte 3</p> <p>CRIM3030 - Prévention du crime 3</p> <p>CRIM3040 - Victimologie 3</p> <p>CRIM3070 - Délinquance juvénile 3</p> <p>CRIM3080 - Criminologie et environnement 3</p> <p>CRIM3090 - Criminologie appliquée 3</p> <p>CRIM3100 - Violences criminelles 3</p> <p>CRIM3110 – Groupes et criminalité 3</p> <p>CRIM3300 - Action communautaire 3</p> <p>CRIM3700 – Sociologie de la déviance 3</p> <p>CRIM3900 – Séminaire thématique crim. I 3</p> <p>CRIM4030 - Crimes et psychotropes 3</p> <p>CRIM4040 - Femmes et criminalité 3</p> <p>CRIM4050 - Minorités et criminalités 3</p> <p>CRIM4065 – Cybercriminologie 3</p> <p>CRIM4080 - Criminologie internationale 3</p> <p>CRIM4085 - Criminalité à caractère sexuel 3</p> <p>CRIM4090 - Violence familiale / conjugale 3</p> <p>CRIM4095 - Criminalité économique 3</p> <p>CRIM4100 - Intervention victimes 3</p> <p>CRIM4200 – Violences faites aux femmes 3</p> <p>CRIM4900 – Séminaire thématique crim. II 3</p> <p>COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 18 CR.</p> <p>Obligatoires 3 CR.</p> <p>STAT2653 – Statistique descriptive 3</p> <p>Cours à option 15 CR.</p> <p>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants : PHIL2235, PHIL2236 ou PHIL3451</p> <p>Choisir 12 crédits de cours des disciplines connexes suivantes : ACAD, ADCO, ADMN, ECON, ICOM, HIST, PHIL, PSYC, SCPO, SOCI, TSOC⁽¹⁾.</p> <p>⁽¹⁾ Les cours choisis parmi l'ensemble des disciplines connexes doivent provenir d'un minimum de deux disciplines distinctes ainsi que d'une discipline autre que celle de la mineure.</p> <p>FORMATION GÉNÉRALE 30 CR</p> <p>ET COURS AU CHOIX</p> <p>MINEURE 24 CR.</p> <p>GLOBAL 120 CR.</p> <p><i>Profil avec distinction</i></p> <p>FORMATION FONDAMENTALE 66 CR.</p> <p>Cours de la discipline principale 60 CR.</p> <p>Obligatoires 27 CR.</p> <p>CRIM1000 - Introduction à la criminologie 3</p> <p>CRIM1010 - Théories criminologiques I 3</p> <p>CRIM2001 - Justice criminelle 3</p> <p>CRIM2010 - Théories criminologiques II 3</p>
---	---

CRIM2025 - Théories intervention crim	3
CRIM2203 – Méthodes qualitatives	3
CRIM3203 – Méthodes quantitatives	3
CRIM4026 – Projet de recherche	6
<i>Cours à option</i>	33 CR.
Choisir 21 crédits de la liste de cours à option de sigle CRIM, dont 3 crédits de niveau 2000, 9 crédits de niveau 3000 et 9 crédits de niveau 4000.	
CRIM4001– Stage intensif de criminologie (12 cr.)	
<i>ou</i>	
Choisir 33 crédits de la liste de cours à option de sigle CRIM, dont 3 crédits de niveau 2000, 15 crédits de niveau 3000 et 15 crédits de niveau 4000.	
Liste de cours à option de sigle CRIM	
CRIM2005 – Système carcéral canadien	3
CRIM2015 – Pénologie	3
CRIM2030 – Police et sécurité intérieure	3
CRIM3020 – Criminalité adulte	3
CRIM3030 - Prévention du crime	3
CRIM3040 - Victimologie	3
CRIM3070 - Délinquance juvénile	3
CRIM3080 - Criminologie et environnement	3
CRIM3090 - Criminologie appliquée	3
CRIM3100 - Violences criminelles	3
CRIM3110 – Groupes et criminalité	3
CRIM3300 - Action communautaire	3
CRIM3700 – Sociologie de la déviance	3
CRIM3900 – Séminaire thématique crim. I	3
CRIM4030 - Crimes et psychotropes	3
CRIM4040 - Femmes et criminalité	3
CRIM4050 - Minorités et criminalités	3
CRIM4065 - Cybercriminologie	3
CRIM4080 - Criminologie internationale	3
CRIM4085 - Criminalité à caractère sexuel	3
CRIM4090 - Violence familiale / conjugale	3
CRIM4095 - Criminalité économique	3
CRIM4100 - Intervention victimes	3
CRIM4200 – Violences faites aux femmes	3
CRIM4900 – Séminaire thématique crim. II	3
COURS DES DISCIPLINES CONNEXES	6 CR.
Obligatoires	3 CR.
STAT2653 – Statistique descriptive	3
Cours à option	3 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants : PHIL2235, PHIL2236 ou PHIL3451	
FORMATION GÉNÉRALE	30 CR.
ET COURS AU CHOIX	
MINEURE	24 CR.
GLOBAL	120 CR.
Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte	

	<p>les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.</p> <p>Formation générale</p> <p>OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000</p> <p>OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2.</p> <p>OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : CRIM2001</p> <p>OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : CRIM1010.</p> <p>OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.</p> <p>OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.</p> <p>OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL2235 ou PHIL2236 ou PHIL3451.</p> <p>OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽²⁾.</p> <p>OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031.</p> <p>⁽²⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.</p>
--	--

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : B. Sc. soc. (majeure en criminologie)

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Nouveau cours est-il l'équivalent* à l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
CRIM1000	3	CRIM1000	3	
CRIM1010	3	CRIM1010	3	
CRIM2001	3	CRIM2001	3	
		CRIM2005	3	
CRIM2010	3	CRIM2010	3	
		CRIM2015	3	
CRIM2020	3			
		CRIM2025	3	
CRIM2030	3	CRIM2030	3	
		CRIM2203⁶	3	
CRIM3000	3			
CRIM3020	3	CRIM3020	3	
CRIM3030	3	CRIM3030	3	
CRIM3040	3	CRIM3040	3	
CRIM3050	6			
CRIM3060	3			
CRIM3070	3	CRIM3070	3	
		CRIM3080	3	
		CRIM3090	3	
		CRIM3100	3	
		CRIM3110	3	
		CRIM3203⁷	3	
		CRIM3300	3	
CRIM3540	3			
CRIM3700	3	CRIM3700	3	
CRIM3900	3	CRIM3900	3	
CRIM4000	6			
		CRIM4001	12	
CRIM4010	3			
CRIM4020	3			
CRIM4021	3			
		CRIM4026	6	
CRIM4030	3	CRIM4030	3	
CRIM4040	3	CRIM4040	3	
CRIM4050	3	CRIM4050	3	
		CRIM4065	3	
		CRIM4080	3	
		CRIM4085	3	
		CRIM4090	3	
		CRIM4095	3	
		CRIM4100	3	
		CRIM4200	3	
CRIM4900	3	CRIM4900	3	

⁶ Le cours CRIM2203 (*Méthodes qualitatives*) est un cours qui sera offert en partenariat avec les programmes de sociologie et donc double siglé (CRIM2203/SOCI2203). Ce cours sera considéré comme l'équivalent du cours actuel SOCI2002 (*Méthodes I*), lequel sera supprimé. À noter que les modifications aux cours et aux programmes de sociologie suivront prochainement.

⁷ Le cours CRIM3203 (*Méthodes quantitatives*) est un cours qui sera offert en partenariat avec les programmes de sociologie et donc double siglé (CRIM3203/SOCI3203). Ce cours sera considéré comme l'équivalent du cours actuel SOCI3202 (*Méthodes II*), lequel sera supprimé. À noter que les modifications aux cours et aux programmes de sociologie suivront prochainement.

Formulaire CPR-7 (Modification de la banque de cours d'une discipline)

*Si oui, le système va le considérer comme « équivalent » pour les fins d'exigences du programme.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)

Nom du programme : B. Sc. soc. (majeure en criminologie)

Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)			Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)		
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>	<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>
CRIM1000	Introduction à la criminologie	4, 7	CRIM1000	Introduction à la criminologie	4, 7
CRIM1010	Théories criminologiques I	4, 7	CRIM1010	Théories criminologiques I	4, 7
CRIM2001	Justice criminelle	3, 7	CRIM2001	Justice criminelle	3, 7
CRIM2010	Théories criminologiques II	4, 7	CRIM2010	Théories criminologiques II	4, 7
CRIM2030	Police et sécurité intérieure	3, 7	CRIM2030	Police et sécurité intérieure	3, 7
			CRIM2203/ SOCI2203	Méthodes qualitatives	7
CRIM3020	Criminalité adulte	4, 7	CRIM3020	Criminalité adulte	4, 7
CRIM3030	Prévention du crime	4, 7	CRIM3030	Prévention du crime	4, 7
CRIM3070	Délinquance juvénile	4, 7	CRIM3070	Délinquance juvénile	4, 7
			CRIM3203/ SOCI3203	Méthodes quantitatives	7
CRIM3700 SOCI3700	Sociologie de la déviance	3	CRIM3700/ SOCI3700	Sociologie de la déviance	3
CRIM4030	Crimes et psychotropes	4, 7	CRIM4030	Crimes et psychotropes	4, 7
CRIM4040	Femmes et criminalité	4, 7	CRIM4040	Femmes et criminalité	4, 7
CRIM4050	Minorités et criminalités	4, 7	CRIM4050	Minorités et criminalités	4, 7

Modifications à la mineure en criminologie

Argumentaire

Les modifications proposées au B. Sc. soc. avec majeure en criminologie nous amènent à modifier en conséquence la mineure en criminologie. Les modifications sont tout de même d'ordre mineur. Essentiellement, dans la liste des cours obligatoires - dont le total demeure inchangé (9 crédits) -, nous ne proposons aucune modification. Dans la liste des cours à option (15 cr.), nous avons fait les ajustements nécessaires en supprimant les cours abolis et en ajoutant les cours nouvellement créés. Bref, la mineure proposée reflète les changements proposés à la majeure en criminologie.

MINEURE EN CRIMINOLOGIE

DOCUMENTS RELIES A LA MODIFICATION DU PROGRAMME

Département de sociologie et de criminologie

**Université de Moncton
Le 11 octobre 2017**

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le

Département : Sociologie et de criminologie

Nom du programme : Mineure en criminologie

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel	Proposition de modification
<p>EXIGENCES PARTICULIÈRES L'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la formation générale en anglais.</p> <p>OBJECTIFS La mineure en criminologie a pour objectif l'acquisition de connaissances de base sur les savoirs criminologiques. Elle a pour but de favoriser chez l'étudiante et l'étudiant la compréhension et la critique du phénomène criminel. La pluridisciplinarité du programme permet l'acquisition de connaissances et le développement de compétences diversifiées qui préparent les étudiantes et les étudiants à poursuivre leurs études au deuxième cycle ou à poursuivre une carrière dans un milieu lié au phénomène criminel.</p> <p>STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE Les stratégies pédagogiques proposées pour la mineure en criminologie comprennent des cours magistraux, des conférences de professionnelles et de professionnels, l'utilisation d'un matériel audiovisuel pertinent, ainsi que des visites dans des institutions et organismes dont les mandats sont liés à la question criminelle. Le processus d'acquisition de connaissances et de compétences de l'étudiante ou de l'étudiant sera promu à travers la lecture et l'analyse de travaux empiriques et théoriques de langue française et anglaise, la rédaction de travaux de recherche et d'analyse de cas, la réalisation de projets d'équipe, de présentations orales ainsi que par le parachèvement d'un stage ou d'un projet de recherche.</p> <p>CONDITIONS D'AMISSIION Condition «A»</p> <p>FORMATION FONDAMENTALE</p> <p>Cours de la discipline principale 24 CR.</p> <p><i>Cours obligatoires</i> 9 CR.</p>	<p>EXIGENCES PARTICULIÈRES L'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la formation générale en anglais.</p> <p>OBJECTIFS La mineure en criminologie a pour objectif l'acquisition de connaissances de base sur les savoirs criminologiques. Elle a pour but de favoriser chez l'étudiante et l'étudiant la compréhension et la critique du phénomène criminel. La pluridisciplinarité du programme permet l'acquisition de connaissances et le développement de compétences diversifiées qui préparent les étudiantes et les étudiants à poursuivre leurs études au deuxième cycle ou à poursuivre une carrière dans un milieu lié au phénomène criminel.</p> <p>STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE Les stratégies pédagogiques proposées pour la mineure en criminologie comprennent des cours magistraux, des conférences de professionnelles et de professionnels, l'utilisation d'un matériel audiovisuel pertinent, ainsi que des visites dans des institutions et organismes dont les mandats sont liés à la question criminelle. Le processus d'acquisition de connaissances et de compétences de l'étudiante ou de l'étudiant sera promu à travers la lecture et l'analyse de travaux empiriques et théoriques de langue française et anglaise, la rédaction de travaux de recherche et d'analyse de cas, la réalisation de projets d'équipe, de présentations orales ainsi que par le parachèvement d'un stage ou d'un projet de recherche.</p> <p>CONDITIONS D'AMISSIION Condition «A»</p> <p>FORMATION FONDAMENTALE 24 CR.</p> <p>Cours de la discipline principale 24 CR.</p>

Formulaire CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CRIM1000 - Introduction à la criminologie 3		<i>Obligatoires</i>	9 CR.
CRIM1010 - Théories criminologiques I	3	CRIM1000 - Introduction à la criminologie	3
CRIM2010 - Théories criminologiques II	3	CRIM1010 - Théories criminologiques I	3
		CRIM2010 - Théories criminologiques II	3
<i>Cours à option</i>		<i>Cours à option</i>	
Choisir 15 crédits parmi la liste des cours optionnels, dont un minimum de 9 crédits de niveau 3000 et 4000. Choisir les cours à option dans un minimum de deux axes de connaissances parmi la liste suivante :		Choisir 15 crédits parmi la liste des cours optionnels, dont un minimum de 9 crédits de niveau 3000 et 4000. Choisir les cours à option dans un minimum de deux axes de connaissances parmi la liste suivante :	
Axe 1 : Théories criminologiques		Axe 1 : Théories criminologiques	
CRIM3020 – Criminalité adulte	3	CRIM3020 – Criminalité adulte	3
CRIM3040 – Victimologie	3	CRIM3040 – Victimologie	3
CRIM3070 – Délinquance juvénile	3	CRIM3070 – Délinquance juvénile	3
PSYC2500 – Psychologie sociale	3	PSYC2500 – Psychologie sociale	3
PSYC/CRIM3540 – Psychologie de la délinquance	3	CRIM3700 – Sociologie de la déviance	3
SOCI/CRIM3700 – Sociologie de la déviance	3	Axe 2 : Criminologie appliquée	
Axe 2 : Criminologie appliquée		CRIM2025 – Théories intervention crim.	3
CRIM2020 – Criminologie appliquée I	3	CRIM3030 – Prévention du crime	3
CRIM3030 – Prévention du crime	3	CRIM3090 – Criminologie appliquée	3
		CRIM3300 – Action communautaire	3
		CRIM4100 – Intervention victimes	3
		Axe 3 : Institutions juridiques et pénales	
Axe 3 : Institutions juridiques et pénales		CRIM2001 – Justice criminelle	3
CRIM2001 - Justice criminelle	3	CRIM2005 – Système carcéral canadien	3
CRIM2030 - Police et sécurité intérieure	3	CRIM2015 – Pénologie	3
CRIM3000 - Système carcéral canadien	3	CRIM2030 – Police et sécurité intérieure	3
		Axe 4 : Thèmes criminologiques	
Axe 4 : Thèmes ciblés et problématiques spécifiques		CRIM3080 – Criminologie et environnement	3
CRIM3900 – Séminaire thématique crim. I	3	CRIM3100 – Violences criminelles	3
CRIM4030 - Crimes et psychotropes	3	CRIM3110 – Groupes et criminalité	3
CRIM4040 - Femmes et criminalité	3	CRIM3900 – Séminaire thématique crim. I	3
CRIM4050 - Minorités et criminalités	3	CRIM4030 – Crimes et psychotropes	3
CRIM4900 – Séminaire thématique crim. II	3	CRIM4040 – Femmes et criminalité	3
		CRIM4050 – Minorités et criminalités	3
		CRIM4065 – Cybercriminologie	3
GLOBAL	24 CR.	CRIM4080 – Criminologie internationale	3
		CRIM4085 – Criminalité à caractère sexuel	3
		CRIM4090 – Violence familiale / conjugale	3
		CRIM4095 – Criminalité économique	3
		CRIM4200 – Violences faites aux femmes	3
		CRIM4900 – Séminaire thématique crim. II	3
		GLOBAL	24 CR.

4. **MODIFICATION DU RÈGLEMENT 27 – CRÉDITS RECONNUS EN ÉQUIVALENCE**

R : 09-CPR-180222

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées aux règlements 27.1, 27.2 et 27.3 des règlements universitaires. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux règlements 27.1, 27.2 et 27.3 des règlements universitaires. »

17/17-18



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR)

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

16 JAN. 2018

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 12 janvier 2018

REGISTRARIAT
CAMPUS DE MONCTON
16 JAN. 2018
UNIVERSITÉ DE MONCTON

PAR COURRIEL

Monsieur André Samson
Président
Comité des programmes
Pavillon Léopold-Taillon
Université de Moncton

Objet : Modification du règlement 27 – Crédits reconnus en équivalence

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint une proposition de modification du règlement universitaire 27 portant sur les crédits reconnus en équivalence aux cycles supérieurs. Cette proposition de modification a été adoptée par voie de résolution du Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche (R-05-CFESR-171201) lors de sa réunion du 1^{er} décembre dernier et vous est maintenant soumise pour approbation par le Comité des programmes.

Si elle est adoptée, la modification proposée aura pour effet de fusionner en un seul règlement les crédits reconnus en équivalence pour les cycles supérieurs à la suite de l'harmonisation du barème de notes des deuxième et troisième cycles.

Restant à la disposition du Comité des programmes pour répondre à toute question au sujet de cette proposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen,

François Vigneau

p. j. Proposition de modification du règlement universitaire 27 – Crédits reconnus en équivalence

Campus d'Edmundston
165, boulevard Hébert
Edmundston, NB E3V 2S8

Campus de Moncton
18, ave Antoine-Maillet
Moncton, NB E1A 3E8

Campus de Shippagan
218, boulevard J.-D.-Gauthier
Shippagan, NB E6S 1P6

Projet de règlement

Crédits reconnus en équivalence

Contexte

À la suite de la demande d'harmonisation du barème de notes des deuxième et troisième cycles, les conditions de reconnaissance de crédits obtenus dans une autre institution doivent également être harmonisées.

Projet de règlement

Règlement actuel	Règlement proposé
27. TRANSFERT DE CRÉDITS	27. Crédits reconnus en équivalence
<p>27.1 Règle générale (2^e cycle) Conformément à l'article 30, sur recommandation du Comité des études supérieures du programme et approbation de la doyenne ou du doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche, l'Université accepte un transfert de crédits acquis dans un autre établissement universitaire agréé, pourvu que ces crédits soient jugés l'équivalent des cours inscrits au programme concerné. Normalement, elle n'accepte un transfert de cours réussis dans un autre établissement universitaire agréé que si l'étudiante ou l'étudiant a obtenu au moins une note C ou une note supérieure au rendement moyen de l'ensemble des étudiantes et des étudiants du cours.</p>	<p>27.1 Règle générale (2^e cycle) Conformément à l'article 30, sur recommandation du Comité des études supérieures du programme et approbation de la doyenne ou du doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche, l'Université accepte un transfert de reconnaître des crédits acquis dans un autre établissement universitaire agréé, pourvu que ces crédits soient jugés l'équivalent des cours inscrits au du programme concerné. Normalement, elle n'accepte un transfert de cours réussis dans un autre établissement universitaire agréé que si l'étudiante ou l'étudiant a obtenu au moins une note C ou une note supérieure au rendement moyen de l'ensemble des étudiantes et des étudiants du cours.</p>
<p>27.2 Règle générale (3^e cycle) Conformément à l'article 30, sur recommandation du Comité des études supérieures du programme et approbation de la doyenne ou du doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche, l'Université accepte un transfert de crédits acquis dans un autre établissement agréé, pourvu que ces crédits soient jugés l'équivalent des cours inscrits au programme concerné. Normalement, elle n'accepte un transfert de cours réussis dans un autre établissement agréé que si l'étudiante ou l'étudiant a obtenu au moins une note de C+ ou une note supérieure au rendement moyen de l'ensemble des étudiantes et des étudiants du cours.</p>	<p>[Abrogé]</p>

<p>27.3 Nombre maximum de crédits en équivalence Pour obtenir un diplôme de l'Université de Moncton, l'étudiante ou l'étudiant qui a bénéficié d'équivalences pour des crédits réussis dans un autre établissement doit avoir été inscrit à l'Université de Moncton pour au moins l'équivalent de la moitié des crédits et des séminaires du programme auquel elle ou il a été admis. Dans le cas des programmes qui exigent une thèse ou un mémoire, les crédits de thèse ou de mémoire doivent provenir de l'Université de Moncton.</p>	<p>27.3 Nombre maximum de crédits en équivalence Pour obtenir un diplôme de l'Université de Moncton, l'étudiante ou l'étudiant qui a bénéficié d'équivalences pour des crédits réussis dans un autre établissement doit avoir été inscrit à l'Université de Moncton pour au moins l'équivalent de la moitié des crédits et des séminaires de scolarité du programme auquel elle ou il a été admis. Dans le cas des programmes qui exigent une thèse ou un mémoire, les crédits de thèse ou de mémoire doivent provenir de l'Université de Moncton.</p>
--	---

5. **MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES DE SOCIOLOGIE (MAJEURE ET MINEURE)**

R : 13-CPR-180222

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil de la Majeure en sociologie afin qu'elle puisse offrir deux cheminements distincts, soit le profil régulier, soit le profil avec distinction. »

Proposition pour le Sénat académique

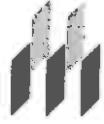
« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil de la Majeure en sociologie afin qu'elle puisse offrir deux cheminements distincts, soit le profil régulier, soit le profil avec distinction. »

R : 15-CPR-180222

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil de la Mineure en sociologie. »

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil de la Mineure en sociologie. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen

Le 26 février 2018

Madame Lynne Castonguay
Secrétaire générale
Université de Moncton

**Objet : Modifications aux programmes de sociologie (majeure et mineure) :
suivi du Comité des programmes du 22 février 2018**

Madame la Secrétaire générale

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs aux modifications proposées au B. Sc. soc. (majeure en sociologie) et à la mineure en sociologie. Conformément à la note que vous m'avez envoyée le 22 février à la suite de la réunion du Comité des programmes, nous avons apporté toutes les modifications proposées par les membres du CPR.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,

Matthieu LeBlanc

18/17-18



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen

VICÉ-RECTEUR À L'ENDEMENT
ET À LA RECHERCHE

03 JAN. 2018

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 22 décembre 2017

Monsieur André Samson
Président
Comité des programmes
Université de Moncton



Objet : Modifications aux programmes de sociologie (majeure et mineure)

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs aux modifications proposées au B. Sc. soc. (majeure en sociologie) et à la mineure en sociologie. Pour la majeure, les modifications portent essentiellement sur l'introduction d'un profil avec distinction, conformément au règlement universitaire 2.3.1 (Structure des majeures). Cette modification s'inscrit dans le droit fil des changements que la Faculté propose à bon nombre de ses majeures disciplinaires. À cela s'ajoutent des modifications aux cours de sociologie (création, abolition et modification de cours), à la mineure en sociologie et à la banque de cours OFG.

La demande est accompagnée d'une note de service du directeur du Département de sociologie et de criminologie, Ronald Babin, dans laquelle sont justifiées les modifications proposées. Les modifications ont été recommandées par le Département de sociologie et de criminologie, puis par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 12 décembre 2017.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,

Matthieu LeBlanc

- p. j. Lettre de Ronald Babin, directeur, Département de sociologie et de criminologie
Formulaires afférents (majeure) : CPR-1, CPR-2, CPR-4, CPR-5, CPR-6, CPR-7,
CPR-8 (et justifications), CPR-10, CPR-11a
Formulaires afférents (mineure) : CPR-1, CPR-2, CPR-10 et CPR-11b

NOTE DE SERVICE

Destinataires : Matthieu LeBlanc, vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales

Auteur : Ronald Babin, directeur
Département de sociologie et de criminologie
Responsable de l'UARD de sociologie

Objet : Modifications de programmes, de cours et à la banque
de cours en sociologie

Date : Le 7 décembre 2017

Dans le cadre de la planification stratégique universitaire et de la modification de l'architecture des programmes de la FASS, l'UARD de sociologie a élaboré au plan académique et pédagogique un ensemble de modifications de programmes, de cours et à la banque de cours de sociologie. Ces changements ont été adoptés unanimement par l'UARD de sociologie en Assemblée le 11 octobre 2017.

1. Majeure en sociologie

Le programme de majeure en sociologie aura maintenant deux profils :

- **Le profil régulier.** Ce profil, qui comporte 48 crédits dans la discipline principale, est offert à l'ensemble de la population étudiante. Il pourra intéresser les étudiantes et les étudiants qui souhaitent poursuivre des études comme en droit par exemple ou qui sont intéressés par les stages et l'accès au milieu du travail.
- **Le profil avec distinction.** Les étudiantes et les étudiants intéressés par la recherche et les études de deuxième cycle, et qui ont une moyenne de 2,8 à la fin de la deuxième année d'étude, pourront s'inscrire à ce profil, qui pour sa part comporte 60 crédits dans la discipline principale.

		B. Sc. soc. avec majeure en sociologie (profil régulier)	B. Sc. soc. avec majeure en sociologie (profil avec distinction)
FORMATION FONDAMENTALE (66 crédits)	Discipline principale	48 cr.	60 cr.
	Disciplines connexes	18 cr.	6 cr.
FORMATION GÉNÉRALE (30 crédits)		30 cr.	30 cr.
MINEURE (24 crédits)		24 cr.	24 cr.

Dans l'ensemble des deux profils et en respectant la distribution du tableau précédant, nous avons modifié des cours de la discipline principale, et notamment :

- Nous avons retiré des cours obligatoires de la formation les cours suivants : SOCI 3201 *Lectures dirigées II*, SOCI 4201 *Lectures dirigées III*, SOCI3602 *Méthodes de recherche avancées* et SOCI 4040 *Théories sociales récentes*,
- Au lieu de trois cours de méthode, les étudiants doivent maintenant réaliser deux cours de méthodologie qui ont changé : SOCI2203 *Méthodes qualitatives* et SOCI3203 *Méthodes quantitatives*;
- Afin de consolider l'offre de cours au choix qui est maintenant plus important, nous avons créé SOCI2030 *Cartographie des faits sociaux*, SOCI3030 *Milieus associatifs acadiens* et SOCI3035 *Socio. des francophonies* et modifié au niveau de deuxième année SOCI2440 *Environnement et sociétés*. Nous avons aussi en ce sens modifié et actualisé six cours existants.

- Nous avons modifié les cours de stages en supprimant SOCI4607 *Stage de recherche* et SOCI4608 *Stage en milieu de travail* à la faveur de SOCI4609 *Stage* qui prévoit une immersion et réalisation d'un stage en milieu communautaire, gouvernemental, privé ou universitaire à partir d'un protocole d'implication et d'observation. Ainsi, l'étudiante ou l'étudiant pourra mieux approfondir et mettre en pratique dans une diversité de milieux au choix son rôle de sociologue.
- Pour les gens inscrits au profil avec distinction, l'étudiante ou l'étudiant pour approfondir la discipline devra suivre un cours obligatoire de projet de recherche de fin d'étude de six crédits ainsi que deux autres cours optionnels de sociologie.

Au total, ces changements veulent offrir aux étudiants une plus grande diversité de connaissances ainsi que la possibilité de s'insérer dans une diversité de milieux de stages ou de recherche.

Voici en révision la liste des changements à nos cours :

Création de sept nouveaux cours.

SOCI2030 - *Cartographie des faits sociaux*
 SOCI2203 - *Méthodes qualitatives*
 SOCI2440 - *Environnement et sociétés*
 SOCI3030 - *Milieux associatifs acadiens*
 SOCI3035 - *Socio. des francophonies*
 SOCI3203 - *Méthodes quantitatives*
 SOCI4609 - *Stage*

Sept cours ont été modifiés.

SOCI 3810 - *Sociologie des identités*
 SOCI4201 - *Lectures dirigées III*
 SOCI4530 - *Sociologie du travail*
 SOCI4590 - *Les mouvements sociaux*
 SOCI4600 - *Classes et inégalités sociales*
 SOCI4606 - *Projet de recherche*
 SOCI4900 - *Séminaire thématique*

Onze cours ont également été abolis

SOCI1410 - *Introduction à l'anthropologie*
 SOCI2002 - *Méthodes I*
 SOCI2900 - *Séminaire thématique I*
 SOCI3202 - *Méthode II*
 SOCI3440 - *Environnement et société*
 SOCI3602 - *Méthodes de recherche avancées*
 SOCI3900 - *Séminaire thématique II*
 SOCI4040 - *Théories sociales récentes*
 SOCI4533 - *Francophonies canadiennes*
 SOCI4607 - *Stage de recherche*
 SOCI4608 - *Stage en milieu de travail*

2. Mineure en sociologie

Le programme de mineure en sociologie a été ajusté en tenant compte de l'ensemble des modifications ci-dessus, c'est-à-dire de l'ajout de nouveaux cours, de cours modifiés et de cours retirés.

- Nous avons modifié les cours de stages en supprimant SOCI4607 *Stage de recherche* et SOCI4608 *Stage en milieu de travail* à la faveur de SOCI4609 *Stage* qui prévoit une immersion et réalisation d'un stage en milieu communautaire, gouvernemental, privé ou universitaire à partir d'un protocole d'implication et d'observation. Ainsi, l'étudiante ou l'étudiant pourra mieux approfondir et mettre en pratique dans une diversité de milieux au choix son rôle de sociologue.
- Pour les gens inscrits au profil avec distinction, l'étudiante ou l'étudiant pour approfondir la discipline devra suivre un cours obligatoire de projet de recherche de fin d'étude de six crédits ainsi que deux autres cours optionnels de sociologie.

Au total, ces changements veulent offrir aux étudiants une plus grande diversité de connaissances ainsi que la possibilité de s'insérer dans une diversité de milieux de stages ou de recherche.

Voici en révision la liste des changements à nos cours :

Création de sept nouveaux cours.

SOCI2030 - *Cartographie des faits sociaux*
 SOCI2203 - *Méthodes qualitatives*
 SOCI2440 - *Environnement et sociétés*
 SOCI3030 - *Milieus associatifs acadiens*
 SOCI3035 - *Socio. des francophonies*
 SOCI3203 - *Méthodes quantitatives*
 SOCI4609 - *Stage*

Six cours ont été modifiés.

SOCI 3810 - *Sociologie des identités*
 SOCI4201 - *Lectures dirigées III*
 SOCI4530 - *Sociologie du travail*
 SOCI4590 - *Les mouvements sociaux*
 SOCI4600 - *Classes et inégalités sociales*
 SOCI4900 - *Séminaire thématique*

Onze cours ont également été abolis

SOCI1410 - *Introduction à l'anthropologie*
 SOCI2002 - *Méthodes I*
 SOCI2900 - *Séminaire thématique I*
 SOCI3202 - *Méthode II*
 SOCI3440 - *Environnement et société*
 SOCI3602 - *Méthodes de recherche avancées*
 SOCI3900 - *Séminaire thématique II*
 SOCI4040 - *Théories sociales récentes*
 SOCI4533 - *Francophonies canadiennes*
 SOCI4607 - *Stage de recherche*
 SOCI4608 - *Stage en milieu de travail*

2. Mineure en sociologie

Le programme de mineure en sociologie a été ajusté en tenant compte de l'ensemble des modifications ci-dessus, c'est-à-dire de l'ajout de nouveaux cours, de cours modifiés et de cours retirés.

Les formulaires CPR

Et en lien avec ces changements, vous trouverez ci-joints les formulaires CPR suivants :

- Les nouveaux CPR-1 **Énoncé de programme** pour la majeure en sociologie et la mineure en sociologie.
- Les nouveaux CPR-2 **Proposition de modification de programme** pour la majeure en sociologie et la mineure en sociologie.
- Les nouveaux CPR 4 **Sommaire d'un nouveau cours** par lesquels nous introduisons sept nouveaux cours tel qu'identifiés ci-dessus.
- Les nouveaux CPR 5 **Modification d'un cours existant** par lesquels nous modifions les six cours identifiés ci-dessus.
- Les nouveaux CPR 6 **Abolition d'un cours** par lesquels nous procédons à l'abolition des onze cours identifiés ci-dessus.
- Le nouveau CPR 7 **Modification majeure de la banque de cours d'une discipline** qui présente la nouvelle banque de cours proposée suite aux changements.
- Le nouveau CPR-8 **Modification de la banque de cours de formation générale.**
- Les nouveaux CPR-10 **Information pour la mise à jour du répertoire** pour la majeure en sociologie et la mineure en sociologie.
- Les nouveaux CPR 11 **Feuille de route** pour la majeure en sociologie (profil régulier et profil avec distinction).
- Le nouveau CPR 11b **Feuille de route** pour la mineure en sociologie.

Merci de donner suite à cette démarche visant dès que possible son adoption par le Conseil de la FASS.

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES SOCIALES

MAJEURE EN SOCIOLOGIE

DOCUMENTS RELIÉS À LA MODIFICATION DU PROGRAMME

Département de sociologie et de criminologie

**Université de Moncton
Le 8 novembre 2017**

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté : Arts et sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : Département de sociologie et de criminologie
- 1.3 Titre du programme : Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en sociologie)
- 1.4 Diplôme accordé : B. Sc. soc. (majeure en sociologie)
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : le 1^{er} juillet 2018

2. Description générale du programme

Il nous paraît important de souligner l'esprit dans lequel nous avons travaillé à la modification du programme de majeure en sociologie dans le cadre de la planification stratégique universitaire et de la modification de l'architecture des programmes de la FASS.

Dorénavant, il y a deux types de majeures en sociologie, soit la majeure proprement dite et la majeure avec distinction. Dans les deux cas, la majeure est associée à une mineure.

La majeure (proprement dite) n'exige pas une activité de fin d'études telle un mémoire ou un projet de recherche.

La majeure avec distinction exige plus de cours dans la discipline principale, menant ainsi à une plus grande capacité de conceptualisation, à des connaissances approfondies, à un savoir disciplinaire plus étendu et à une meilleure saisie des méthodes, notamment par la recherche. Elle exige une activité de fin d'études.

Par souci d'uniformité, nous ferons dorénavant référence au « profil régulier » (majeure proprement dite) et au « profil avec distinction » (majeure avec distinction).

2.1 Description des objectifs du programme

La formation dispensée dans le programme de majeure initie aux fondements de la discipline, à ses principales méthodes et aux applications de la sociologie à divers domaines. On doit préciser ici que la formation est la même que celle du profil avec distinction, à l'exception du travail de fin de baccalauréat.

Le premier objectif de la formation va des éléments d'introduction à la discipline à l'acquisition des connaissances théoriques modernes, contemporaines et récentes relatives à l'explication et à la compréhension des phénomènes sociaux. Cet objectif englobe un total de neuf six (6) cours dont trois (1) cours de lectures dirigées.

- SOCI1001 – Introduction à la sociologie
- SOCI1100 - Thèmes sociologiques
- SOCI1201 - Lectures dirigées I
- SOCI2050 - Fondements de la sociologie
- SOCI3050 - Théories contemporaines
- SOCI4080 - Débats contemporains

Le second objectif de formation est relatif à l'apprentissage des méthodes sociologiques et des modalités de leur application à l'étude des phénomènes sociaux. Amorcé par le cours FASS1000 *Init. au travail intellectuel* dispensé par la Faculté des arts et des sciences sociales, cet objectif englobe deux (2) cours de méthodes, un qualitatif et l'autre quantitatif.

Le troisième objectif de formation touche aux cours relatifs aux champs de la sociologie appliquée à divers objets sociaux (culture, écologie, éducation, famille, femmes, jeunes, identités, mouvements sociaux, santé, travail, etc.), et qui permettent à l'étudiante et à l'étudiant de lier ces champs aux apprentissages théoriques et méthodologiques préalablement étudiés.

Nous offrons dorénavant aux étudiantes et aux étudiants inscrits au programme de majeure en sociologie la possibilité de suivre le cours optionnel SOCI4609 - *Stage* d'une valeur de six (6) crédits qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de faire l'expérience d'une insertion en milieu communautaire, gouvernemental, privé ou universitaire à partir d'un protocole d'implication et d'observation.

Enfin, le profil avec distinction (60 crédits dans la discipline principale) permet à l'étudiant de compléter un plus grand nombre de crédits (12 crédits supplémentaires) dans la discipline principale. L'étudiant a ainsi le choix de compléter deux cours à option supplémentaires (6 crédits) et il lui est offert d'acquérir une plus grande capacité de conceptualisation des connaissances sociologiques, de développer et de mettre à l'épreuve leurs connaissances et compétences à la recherche par la réalisation d'un projet de recherche (SOCI4606) de fin d'études de 6 crédits. Il est possible au choix d'accéder au profil avec distinction en troisième année universitaire après avoir réussi les deux premières années de majeure en sociologie avec une moyenne d'au moins 2,8 sur 4,3.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.)

Les membres du corps professoral du Département de sociologie et de criminologie ont recours à une gamme très étendue de méthodes pédagogiques qu'ils mettent en œuvre selon la nature et les objectifs des cours ainsi que la taille et la composition des groupes. Pour ce qui est de la transmission des connaissances comme telle, ces stratégies peuvent impliquer des cours magistraux, des cours semi-magistraux et la tenue d'ateliers, le tout combiné à des méthodes d'évaluation très diverses (contrôle continu des connaissances par la réalisation de brefs travaux, de travaux semestriels, de projets de groupe, d'exposés oraux, d'examens sur table, d'examens-maison) et à des exigences de lecture soutenues. Pour ce qui est des conditions d'encadrement pédagogique, outre les exigences de disponibilité auxquelles les membres du corps professoral sont tenus, ces derniers mettent en place – toujours en fonction de la nature des cours –, des procédures permettant d'assurer le suivi des apprentissages et des évaluations demandées.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants

Le travail des sociologues consistant à analyser et appréhender les phénomènes sociaux ainsi qu'à fournir des réponses aux questions que les individus et les groupes se posent quant à leur organisation sociale, on peut comprendre son caractère fondamental. Toutefois, les objectifs de formation de ce programme requièrent le concours d'autres disciplines telles que la philosophie, l'histoire, la science politique, la géographie, les études françaises, etc., de là le choix d'une mineure. Jusqu'à présent, plusieurs de nos finissants et finissantes à la majeure ont poursuivi avec succès des études supérieures en études de l'environnement, du droit ou de l'administration publique – pour ne citer que ces exemples. Le droit excepté, de telles études exigent des candidates et des candidats qu'elles ou ils préparent une propédeutique pouvant inclure entre six (6) à neuf (9) crédits de cours. Pour ce qui est des personnes qui font le choix d'aller sur le marché du travail, ce programme les dote de compétences et d'aptitudes reconnues et valables. En effet, on peut dire que rares sont les titulaires d'un baccalauréat avec majeure en sociologie qui n'aient pas trouvé un emploi dans la fonction publique ou parapublique ou encore dans des organismes

du mouvement associatif acadien. Les contacts que nous avons gardés des emplois qu'elles occupent avec ces personnes, indiquent d'ailleurs qu'elles répondent avec succès aux exigences. Le profil avec distinction, pour sa part, permet aux étudiants et étudiantes d'acquérir les compétences pour poursuivre des études de deuxième cycle dès la fin de leurs études. Le cursus qui prévoit 12 crédits supplémentaires dont six crédits de préparation à la recherche universitaire (SOCI4606 *Projet de recherche*) vise non seulement un approfondissement disciplinaire mais aussi à préparer l'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme avec distinction à poursuivre des études de deuxième cycle dans le domaine de la recherche sociologique.

3. La formation fondamentale

3.1 **Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre**

La formation fondamentale comprend des cours qui recouvrent les trois objectifs de formation précisés ci-dessous, soit des cours à caractère théorique, des cours de méthodes ainsi que des cours thématiques optionnels que l'étudiante ou l'étudiant choisit en fonction de ses intérêts. L'étudiante ou l'étudiant doit suivre un total de quarante-huit (48) crédits dans la discipline principale, dont vingt-sept (27) crédits obligatoires et vingt-et-un (21) crédits optionnels. Dans le cadre de cette modification de programme, nous avons modifié sept (7) cours, en plus d'en abolir un certain nombre (10 cours) et d'en introduire de nouveaux (7 cours).

Quant au cursus du profil avec distinction, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre un total de soixante (60) crédits dans la discipline principale, dont trente-trois (33) crédits obligatoires et vingt-sept (27) crédits optionnels, pour un total de douze (12) crédits supplémentaires.

3.1.1. **Cours obligatoires dans la discipline**

Les cours obligatoires comprennent les cours permettant d'atteindre les objectifs de formation théorique et méthodologique pour un total de vingt-sept (27) crédits. Quant au cursus du profil avec distinction, le total est de trente-trois (33) crédits avec l'ajout du cours obligatoire de six (6) crédits SOCI4606 *Projet de recherche*, qui prépare à la recherche universitaire et à la poursuite aux études de deuxième cycle. Il est entendu que certains cours obligatoires seront cyclés de manière à éviter que le Département ait à les offrir chaque année et pour diminuer le fardeau d'un nombre important de cours obligatoires.

3.1.1.1. **Formation théorique**

La formation théorique de la majeure comprend vingt-sept (27) crédits, soit un total de neuf cours. Les cours d'introduction à la discipline SOCI1001 Introduction à la sociologie, SOCI1201 - *Lectures dirigées I* et SOCI1100 - *Thèmes sociologiques* permettent d'introduire aux concepts de base de la discipline et à leur application à divers phénomènes sociaux. Les cours optionnels dans la discipline permettent ensuite de les approfondir davantage. De plus, l'ensemble de la séquence des cours théoriques porte respectivement sur les fondements de la pensée sociologique et l'étude d'auteurs modernes, contemporains et plus récents considérés unanimement comme essentiels à la formation en sociologie. Cette séquence comprend les cours SOCI2050 - *Fondements de la sociologie*, SOCI3050 - *Théories contemporaines* et SOCI4080 - *Débats contemporains*. Pour le profil avec distinction, le programme comporte 33 crédits obligatoires du fait qu'on y ajoute 6 crédits pour le travail de fin de baccalauréat.

Parmi les cours théoriques obligatoires, l'étudiante et l'étudiant doit suivre trois (3) crédits de cours de lectures dirigées. SOCI1201- *Lectures dirigées I* qui est complémentaire aux cours SOCI1001 Introduction à la

sociologie et SOCI1100 - *Thèmes sociologiques*. L'étudiante ou l'étudiant pourra le suivre en première année après avoir réussi le cours SOCI1001 Introduction à la sociologie ou à l'automne de la 2^e année. Ce cours de lectures dirigées consiste à explorer des thèmes sociologiques précis par le biais de la lecture d'articles à caractère scientifique en se conformant aux directives données par la professeure ou le professeur. Elle ou il doit ensuite être en mesure d'organiser les informations bibliographiques recueillies et de rédiger des synthèses compréhensives.

3. 1. 1. 2. Cours de méthodologie

En tenant compte de la nouvelle désignation du Département de sociologie et de criminologie et surtout avec l'objectif d'assurer une meilleure articulation et complémentarité de contenu de nos cours de méthodologies, nous proposons la nouvelle séquence suivante qu'on retrouve souvent dans d'autres universités : SOCI2203 *Méthodes qualitatives* suivi de SOCI3203 *Méthodes quantitatives*, deux cours qui seront aussi à double sigles SOCI/CRIM 2203 et SOCI/CRIM3203.

Pour ce qui est des contenus comme tels, le premier cours, SOCI2203 *Méthodes qualitatives*, vise à familiariser les étudiantes et étudiants aux avec les fondements épistémologiques de l'approche qualitative et de reconnaître les usages dans la production de connaissances en sciences sociales, le tout en mettant en pratique la méthode de cueillette de données et d'analyse de données qualitatives ainsi que l'analyse documentaire et l'analyse de contenu. Quant au cours SOCI3203 *Méthodes quantitatives*, il vise à familiariser les étudiants et étudiantes aux méthodes d'analyse quantitative des faits sociaux; à la construction de données quantitatives et à leur analyse ainsi qu'à introduire les étudiantes et étudiants aux diverses applications informatiques de l'analyse quantitative.

3. 1. 2. Cours optionnels dans la discipline

Dans le cadre de cette modification de programmes, nous avons procédé à l'actualisation des descriptifs de certains cours afin de pouvoir dispenser un savoir sociologique pertinent; non seulement à l'étude des phénomènes sociétaux propres à la communauté acadienne, mais également à d'autres contextes. Dans l'éventail des cours optionnels offerts, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre un total de sept (7) cours (21 crédits). Articulés aux cours de théories et de méthodes, ces cours traitent d'objets sociologiques spécifiques découpant de nombreux champs de la sociologie (Acadie, Canada, culture, écologie, éducation, famille, genre, identités, jeunes, migration, mondialisation, mouvements sociaux, santé, technologies, travail, etc.). En ce qui concerne le cursus du profil avec distinction, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre vingt-sept (27) crédits optionnels.

Par ailleurs, SOCI4900 - *Séminaire thématique* remplace SOCI4900 - *Séminaire thématique III*. Sans qu'elle exige de nouvelles ressources professorales, ce cours thématique permet au besoin de diversifier les cours optionnels et de mieux en répartir l'offre selon les années et selon les thématiques suivantes qui ont été identifiées : Citoyenneté et minorités, Sociologie des professions, Sociétés et culture numérique, Féminisme et pluridisciplinarité, Enjeux écologiques en Acadie, Les métiers de sociologue, Immigration et francophonies, Mondialisation et francophonies, Sociétés et groupes religieux, Pratiques et pensées postcoloniales.

Et finalement, dans le souci d'offrir des possibilités d'insertion dans un milieu communautaire, gouvernemental, universitaire ou de travail, les personnes inscrites à ce programme peuvent suivre, à titre optionnel, le cours SOCI4609 *Stage*.

3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale.

Le programme de majeure en sociologie comprend les six (6) crédits de *cours obligatoires* suivants : STAT2653 - *Statistique descriptive* et PHIL3430 - *Philo des sciences humaines*. Le premier de ces cours constitue un complément pertinent aux méthodes quantitatives et les cours subséquents permettent de mieux ancrer la formation théorique dispensée en sociologie. Quant à PHIL3430 – *Philo des sciences humaines*, il permet aux étudiantes et aux étudiants de bien situer les sources intellectuelles et scientifiques à partir desquelles la sociologie s’est construite tout en les dotant d’une bonne culture générale.

Quant aux cours optionnels des disciplines connexes, ils totalisent, pour la majeure proprement dite, douze (12) crédits que l’étudiant ou l’étudiante pourra choisir parmi les disciplines suivantes : ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC, SCPO. Nous avons fait le choix de ces disciplines puisque, par leur nature fondamentale, les objets dont elles traitent et les analyses qu’elles recouvrent s’inscrivent toutes dans une totale complémentarité avec ceux et celles de la sociologie. En effet, de l’étude des fondements philosophiques de nos savoirs, à l’étude des phénomènes linguistiques, aux échanges économiques, aux formes du pouvoir comme aux dimensions spatiales ou psychologiques des phénomènes sociaux, toutes ces disciplines constituent un apport essentiel à la formation sociologique au premier cycle.

Quant au cursus du profil avec distinction, il comprend aussi les six (6) crédits de *cours obligatoires* suivants : STAT2653 - *Statistique descriptive* et PHIL3430 - *Philo des sciences humaines*.

3.3 Liste des cours exigés

Tableau 1 - Formation fondamentale du baccalauréat avec majeure en sociologie (profil régulier)

Formation fondamentale	66 crédits
Discipline principale - cours obligatoires et optionnels	48 crédits
Discipline principale - cours obligatoires	27 crédits
SOCI1001 - Introduction à la sociologie	3 cr.
SOCI1100 - Thèmes sociologiques	3 cr.
SOCI1201 - Lectures dirigées I	3 cr.
SOCI2050 - Fondements de la sociologie	3 cr.
SOCI2203 - Méthodes qualitatives	3 cr.
SOCI2535 - Sociologie de l’Acadie	3 cr.
SOCI3050 - Théories contemporaines	3 cr.
SOCI3203 - Méthodes quantitatives	3 cr.
SOCI4080 - Débats contemporains	3 cr.
Discipline principale - cours à option	21 crédits
Choisir 21 crédits parmi les cours suivants (dont au moins 12 crédits de niveaux 3000 et 4000)	21 crédits
SOCI2030 - Cartographie des faits sociaux	3 cr.
SOCI2440 - Environnement et sociétés	3 cr.
SOCI2375 - Santé et sociétés	3 cr.
SOCI2220 - Sociologie du genre	3 cr.
SOCI2480 – Sociologie de l’éducation	3 cr.
SOCI2515 – Société canadienne	3 cr.
SOCI3030 - Milieux associatifs acadiens	3 cr.
SOCI3035 - Socio. des francophonies	3 cr.
SOCI3201 - Lectures dirigées II	3 cr.
SOCI3230 - Cultures numériques	3 cr.
SOCI3320 - Technologies et sociétés	3 cr.
SOCI3520 - Sociologie de la famille	3 cr.
SOCI3620 - Dynamiques migratoires	3 cr.
SOCI3700 - Sociologie de la déviance	3 cr.
SOCI3810 - Sociologie des identités	3 cr.

SOCI4201 Lectures dirigées III	3 cr.
SOCI4530 - Sociologie du travail	3 cr.
SOCI4590 - Les mouvements sociaux	3 cr.
SOCI4575 - Sociologie de la culture	3 cr.
SOCI4600 - Classes et inégalités sociales	3 cr.
SOCI4609 - Stage	6 cr.
SOCI4640 - Socio. de la mondialisation	3 cr.
SOCI4900 - Séminaire thématique	3 cr.
Disciplines connexes	18 crédits
Disciplines connexes - cours obligatoires	6 crédits
STAT2653 - Statistique descriptive	3 cr.
PHIL3430 - Philo des sciences humaines	3 cr.
Disciplines connexes – cours à option	12 crédits
Choisir 12 crédits parmi les cours de sigle ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SCPO (dont au moins 3 crédits de niveau 3000 ou 4000)	12 cr.

Tableau 2 - Formation fondamentale du baccalauréat avec majeure en sociologie (profil avec distinction)

Formation fondamentale	66 crédits
Discipline principale - cours obligatoires et optionnels	48 crédits
Discipline principale - cours obligatoires	33 crédits
SOCI1001 - Introduction à la sociologie	3 cr.
SOCI1100 - Thèmes sociologiques	3 cr.
SOCI1201 - Lectures dirigées I	3 cr.
SOCI2050 - Fondements de la sociologie	3 cr.
SOCI2203 - Méthodes qualitatives	3 cr.
SOCI2535 - Sociologie de l'Acadie	3 cr.
SOCI3050 - Théories contemporaines	3 cr.
SOCI3203 - Méthodes quantitatives	3 cr.
SOCI4080 - Débats contemporains	3 cr.
SOCI4609 - Stage	6 cr.
Discipline principale - cours à option	27 crédits
Choisir 27 crédits parmi les cours suivants (dont au moins 18 crédits de niveaux 3000 et 4000)	27 crédits
SOCI2030 - Cartographie des faits sociaux	3 cr
SOCI2440 - Environnement et sociétés	3 cr
SOCI2375 - Santé et sociétés	3 cr
SOCI2220 - Sociologie du genre	3 cr
SOCI2480 – Sociologie de l'éducation	3 cr.
SOCI2515 – Société canadienne	3 cr
SOCI3030 - Milieux associatifs acadiens	3 cr
SOCI3035 - Socio. des francophonies	3 cr
SOCI3201 - Lectures dirigées II	3 cr
SOCI3230 - Cultures numériques	3 cr
SOCI3320 - Technologies et sociétés	3 cr.
SOCI3520 - Sociologie de la famille	3 cr.
SOCI3620 - Dynamiques migratoires	3 cr.
SOCI3700 - Sociologie de la déviance	3 cr.
SOCI3810 - Sociologie des identités	3 cr.
SOCI4201 Lectures dirigées III	3 cr.
SOCI4530 - Sociologie du travail	3 cr.
SOCI4575 - Sociologie de la culture	3 cr.
SOCI4590 - Les mouvements sociaux	3 cr.
SOCI4600 - Classes et inégalités sociales	3 cr.
SOCI4609 - Stage	6 cr
SOCI4640 - Socio. de la mondialisation	3 cr.
SOCI4900 - Séminaire thématique	3 cr.

Disciplines connexes	6 crédits
Disciplines connexes - cours obligatoires	6 crédits
STAT2653 - Statistique descriptive	3 cr.
PHIL3430 - Philo des sciences humaines	3 cr.

4. **La formation générale**

On peut dire préalablement qu'avec les sources historiques, politiques, culturelles et scientifiques auxquelles la sociologie puise sa raison d'être tout comme l'éventail des objets auxquels elle s'applique, elle répond définitivement en tant que discipline fondamentale aux objectifs de formation générale. En effet, ces derniers y trouvent directement ou indirectement leur application.

4.1 **Initiation au travail intellectuel universitaire**

L'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme de la majeure en sociologie devra dès la première année suivre le cours FASS1000 – *Init. au travail intellectuel* dont le principal objectif vise à le ou la doter de compétences et de connaissances de base relatives à l'organisation d'un travail de recherche, à la recherche en bibliothèque, etc. Ce cours aura également pour objectif de faciliter la transition entre le milieu scolaire et le milieu universitaire et de favoriser l'intégration et la réussite des étudiantes et des étudiants. Cela étant dit, on doit malgré tout souligner le fait que la sociologie exige dans tous les cas la mise en œuvre d'une pensée intellectuelle et scientifique avec tout ce que cela exige de rigueur et de précision. C'est justement dans cet esprit que nous voulons que les personnes inscrites à ce programme suivent le cours SOCI1201 - *Lectures dirigées I* en première année car ce cours réunit l'apprentissage des techniques du travail intellectuel avec celui des concepts de la discipline et agit dans le même temps comme cours de transition entre le cours SOCI1001 Introduction à la sociologie et le cours SOCI1100 - *Thèmes sociologiques* qui comme, son intitulé l'indique, consiste en une exploration de thèmes sociologiques.

4.2 **Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation**

Même si par sa vocation scientifique et intellectuelle la sociologie répond forcément à un tel objectif puisque les objets dont elle traite englobent tous la problématique de l'ouverture à l'Autre et/ou de l'internationalisation, nous avons néanmoins identifié trois (3) cours à option SOCI3620 Dynamiques migratoires, SOCI4575 - *Sociologie de la culture* et SOCI4640 - *Socio. de la mondialisation* dont la matière respective porte directement sur ces questions et permet d'atteindre cet objectif. Au-delà de leurs titres qui indiquent on ne peut plus clairement cet objectif, il faut noter que l'éventail des questions traitées couvrent les aspects les plus locaux jusqu'aux dimensions les plus globales. Si l'étudiante ou l'étudiant ne choisit pas un de ces trois (3) cours à option, il ou elle devra puiser dans la Banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique « Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation » pour remplir cet objectif.

4.3 **Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne**

Tout comme pour l'objectif précédent, on doit tout d'abord rappeler le fait que par sa vocation scientifique et intellectuelle, tous les cours de sociologie recouvrent le thème de la responsabilité sociale et citoyenne. Par ailleurs, si cet objectif est atteint par le cours obligatoire SOCI2050 - *Fondements de la sociologie* dont le contenu traite notamment de la Révolution démocratique et de ses implications, il est évident que les thématiques dont traitent les cours de la liste ci-dessous accordent à l'évidence une place significative à la responsabilité sociale et citoyenne.

SOCI1001 - Introduction à la sociologie

SOCI2440 - Environnement et sociétés

SOCI2220 - Sociologie du genre

SOCI2375 - Santé et sociétés

SOCI2515 - Société canadienne

SOCI2535 - Sociologie de l'Acadie

SOCI3320 - Technologies et sociétés

SOCI3520 - Sociologie de la famille

SOCI3810 - Sociologie des identités

SOCI4530 - Sociologie du travail

SOCI4590 - Les mouvements sociaux

- 4.4. Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité**
Cet objectif est atteint par l'un des cours obligatoires du programme, SOCI4080 - *Débats contemporains*.
- 4.5. Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences**
Cet objectif est atteint par l'un des cours obligatoires du programme, soit STAT2653 - *Statistique descriptive*.
- 4.6. Sensibilité aux arts et lettres**
Pour remplir cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant devra puiser dans le Banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique « Sensibilité aux arts et lettres ».
- 4.7. Capacité de penser logiquement et de manière critique**
Le cours obligatoire PHIL3430 - *Philo des sciences humaines* répond à cet objectif de formation générale en apportant un complément essentiel à la connaissance des conditions de construction des sciences humaines et sociales. De plus, par son caractère fondamental, la formation offerte dans tous les cours de sociologie intègre cet objectif tout en offrant également des conditions d'application dans les évaluations exigées.
- 4.8. Capacité de s'exprimer en français**
Cet objectif est atteint par la formation linguistique obligatoire de 6 crédits (FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite). De plus, dans tous les cours offerts dans la discipline proposée, les méthodes pédagogiques valorisent systématiquement l'enrichissement de la capacité des étudiantes et des étudiants à s'exprimer et à rédiger convenablement en français. Ajoutons qu'il est toujours requis que les travaux écrits, les examens et les présentations orales respectent les normes linguistiques telles que définies par le règlement du Sénat académique que les membres du corps professoral appliquent systématiquement.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

Pour remplir cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre trois (3) crédits d'anglais au niveau 1031 ou 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL est dépassé au test de classement

Tableau 2 – Formation générale et cours au choix du Baccalauréat ès sciences sociales avec majeure en sociologie

Formation générale ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire : atteint par un cours obligatoire de la Formation générale et consolidé par le cours SOCI1201	FASS1000	
OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale ou par un des trois (3) cours à option de la discipline principale qui répond à cet objectif	BCOFG** ou SOCI3620 ou SOCI4575 ou SOCI4640	(X) si un des trois (3) cours à option a été suivi dans le cadre de la formation fondamentale
OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline principale) ou par un des cours à option de la discipline principale	SOCI2050	X
OFG 4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : atteint par un cours des disciplines connexes	SOCI4080	X
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (disciplines connexes)	STAT2653	X
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG	
OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (disciplines connexes)	PHIL3430	X
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français : atteint par les cours obligatoires de la formation générale	FRAN1500 et FRAN1600	
OFG 9 – Capacité de s'exprimer en anglais : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	ANGL1031 ou 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL est dépassé au test de classement	

*Le programme de majeure en sociologie tel que décrit dans cet énoncé permet donc à l'étudiante et l'étudiant de suivre 12 crédits de cours au choix puisque quatre (4) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale, et ce nombre pourrait passer à 15 crédits si SOCI3620, SOCI4575 ou SOCI4640 a été suivi.

** BCOFG renvoie à Banque de cours des objectifs de formation générale.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le novembre 2017Département : Sociologie et criminologieNom du programme : Majeure en sociologie

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel		Proposition de modification	
		<u>Profil régulier</u>	
FORMATION FONDAMENTALE	66 CR	FORMATION FONDAMENTALE	66 CR
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	48 CR	COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	48 CR
Obligatoires	39 CR	Obligatoires	27 CR
SOCI1001 Introduction à la sociologie	3	SOCI1001 Introduction à la sociologie	3
SOCI1100 Thèmes sociologiques	3	SOCI1100 Thèmes sociologiques	3
SOCI1201 Lectures dirigées I	3	SOCI1201 Lectures dirigées I	3
SOCI2002 Méthodes I	3	SOCI2050 Fondements de la sociologie	3
SOCI2050 Fondements de la sociologie	3	SOCI2203 Méthodes qualitatives	3
SOCI2535 Sociologie de l'Acadie	3	SOCI2535 Sociologie de l'Acadie	3
SOCI3050 Théories contemporaines	3	SOCI3050 Théories contemporaines	3
SOCI3201 Lectures dirigées II	3	SOCI3203 Méthodes quantitatives	3
SOCI3202 Méthodes II	3	SOCI4080 Débats contemporains	3
SOCI3602 Méthodes de recherche avancées	3		
SOCI4040 Théories sociales récentes	3	Cours à option	21 CR
SOCI4080 Débats contemporains	3		
SOCI4201 Lectures dirigées III	3	Choisir 21 crédits parmi les cours suivants (dont au moins 12 crédits de niveaux 3000 et 4000) :	
Cours à option	9 CR	SOCI2030 Cartographie des faits sociaux	3
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		SOCI2440 Environnement et sociétés	3
SOCI1410 Introduction à l'anthropologie	3	SOCI2220 Sociologie du genre	3
SOCI2220 Sociologie du genre	3	SOCI2375 Santé et sociétés	3
SOCI2375 Santé et sociétés	3	SOCI2480 Sociologie de l'éducation	3
SOCI2480 Sociologie de l'éducation	3	SOCI2515 Société canadienne	3
SOCI2515 Société canadienne	3	SOCI3030 Milieux associatifs acadiens	3
SOCI2900 Séminaire thématique I	3	SOCI3035 Socio. des francophonies	3
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :		SOCI3201 Lectures dirigées II	3
SOCI3230 Cultures numériques	3	SOCI3230 Cultures numériques	3
SOCI3320 Technologies et sociétés	3	SOCI3320 Technologies et sociétés	3
SOCI3440 Environnement et sociétés	3	SOCI3520 Sociologie de la famille	3
SOCI3520 Sociologie de la famille	3	SOCI3620 Dynamiques migratoires	3
SOCI3620 Dynamiques migratoires	3	SOCI3700 Sociologie de la déviance	3
SOCI3700 Sociologie de la déviance	3	SOCI3810 Sociologie des identités	3
SOCI3810 Sociologie des identités	3	SOCI4201 Lectures dirigées III	3
SOCI3900 Séminaire thématique II	3	SOCI4530 Sociologie du travail	3
SOCI4530 Sociologie du travail	3	SOCI4575 Sociologie de la culture	3
SOCI4533 Francophonies canadiennes	3	SOCI4590 Les mouvements sociaux	3
SOCI4575 Sociologie de la culture	3	SOCI4600 Classes et inégalités sociales	3
SOCI4590 Les mouvements sociaux	3	SOCI4609 Stage	6
SOCI4600 Classes et inégalités sociales	3	SOCI4640 Socio. de la mondialisation	3
SOCI4608 Stage en milieu de travail	6	SOCI4900 Séminaire thématique	3
SOCI4640 Socio. de la mondialisation	3		
SOCI4900 Séminaire thématique III	3		

		COURS DES DISCIPLINES CONNEXES	18 CR.
COURS DES DISCIPLINES CONNEXES	18 CR.		
Obligatoires	6 CR.		
PHIL 3430 Philo des sciences humaines	3		
STAT2653 Statistique descriptive	3		
Cours à option	12 CR.		
Choisir 6 crédits de niveau 1000 parmi les disciplines suivantes : ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SCPO.			
Choisir 3 crédits de niveau 2000 parmi les disciplines suivantes : ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SCPO.			
Choisir 3 crédits de niveau 3000 et 4000 parmi les disciplines suivantes : ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SCPO.			
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX	30 CR.		
MINEURE	24 CR.		
GLOBAL	120 CR.		
		COURS DES DISCIPLINES CONNEXES	18 CR.
		Obligatoires	6 CR.
		PHIL3430 Philo des sciences humaines	3
		STAT2653 Statistique descriptive	3
		Cours à option	12 CR.
		Choisir 12 crédits parmi les cours de sigle ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SCPO (dont au moins 3 crédits de niveau 3000 ou 4000).	
		FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX	30 CR.
		MINEURE	24 CR.
		GLOBAL	120 CR.
		<u>Profil avec distinction</u>	
		FORMATION FONDAMENTALE	66 CR
		COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	60 CR
		Obligatoires	33 CR
		SOCI1001 Introduction à la sociologie	3
		SOCI1100 Thèmes sociologiques	3
		SOCI1201 Lectures dirigées I	3
		SOCI2050 Fondements de la sociologie	3
		SOCI2203 Méthodes qualitatives	3
		SOCI2535 Sociologie de l'Acadie	3
		SOCI3050 Théories contemporaines	3
		SOCI3203 Méthodes quantitatives	3
		SOCI4080 Débats contemporains	3
		SOCI4606 Projet de recherche	6
		Cours à option	27 CR
		Choisir 27 crédits parmi les cours suivants (dont au moins 18 crédits de niveaux 3000 et 4000) :	
		SOCI2030 Cartographie des faits sociaux	3
		SOCI2440 Environnement et sociétés	3
		SOCI2220 Sociologie du genre	3
		SOCI2375 Santé et sociétés	3
		SOCI2480 Sociologie de l'éducation	3
		SOCI2515 Société canadienne	3
		SOCI3030 Milieux associatifs acadiens	3
		SOCI3035 Socio. des francophonies	3
		SOCI3201 Lectures dirigées II	3
		SOCI3230 Cultures numériques	3
		SOCI3320 Technologies et sociétés	3
		SOCI3520 Sociologie de la famille	3
		SOCI3620 Dynamiques migratoires	3
		SOCI3700 Sociologie de la déviance	3
		SOCI3810 Sociologie des identités	3
		SOCI4201 Lectures dirigées III	3
		SOCI4530 Sociologie du travail	3
		SOCI4575 Sociologie de la culture	3
		SOCI4590 Les mouvements sociaux	3
		SOCI4600 Classes et inégalités sociales	3
		SOCI4609 Stage	6
		SOCI4640 Socio. de la mondialisation	3
		SOCI4900 Séminaire thématique	3

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

	COURS DES DISCIPLINES CONNEXES	6 CR.
	Obligatoires	6 CR.
	PHIL3430 Philo des sciences humaines	3
	STAT2653 Statistique descriptive	3
	FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX	30 CR.
	MINEURE	24 CR.
	GLOBAL	120 CR.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Sociologie

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours (oui/non)
Sigle	Crédits	Sigle	Crédits	
SOCI1001	3	SOCI1001	3	
SOCI1100	3	SOCI1100	3	
SOCI1201	3	SOCI1201	3	
SOCI1410	3			
		SOCI2030	3	
SOCI2002	3	SOCI2203	3	oui ¹
SOCI2050	3	SOCI2050	3	
SOCI2220	3	SOCI2220	3	
SOCI2375	3	SOCI2375	3	
SOCI2480	3	SOCI2480	3	
SOCI2515	3	SOCI2515	3	
SOCI2535	3	SOCI2535	3	
SOCI2900	3			
		SOCI3030	3	
SOCI3050	3	SOCI3050	3	
SOCI3201	3	SOCI3201	3	
SOCI3202	3	SOCI3203	3	oui ²
SOCI3230	3	SOCI3230	3	
SOCI3320	3	SOCI3320	3	
SOCI3440	3	SOCI2440	3	oui
SOCI3520	3	SOCI3520	3	
SOCI3602	3			
SOCI 3620	3	SOCI 3620	3	
SOCI3700	3	SOCI3700	3	
SOCI3810	3	SOCI3810	3	
SOCI3900	3			
SOCI4040	3			
SOCI4080	3	SOCI4080	3	
SOCI4201	3	SOCI4201	3	
SOCI4530	3	SOCI4530	3	
SOCI4533	3	SOCI3035	3	oui
SOCI4590	3	SOCI4590		
SOCI4575	3	SOCI4575	3	
SOCI4600	3	SOCI4600	3	
SOCI4606	6	SOCI4606	6	
SOCI4607	6	SOCI4609	6	oui
SOCI4608	6			
SOCI4640	3	SOCI4640	6	
SOCI4900	3	SOCI4900	3	

*Si oui, le système va le considérer comme « équivalent » pour les fins d'exigences du programme.

¹ À noter que ce cours sera double siglé SOCI/CRIM2203.

² À noter que ce cours sera double siglé SOCI/CRIM3203.

Modifications à la mineure en sociologie

Argumentaire

Les modifications proposées au B. Sc. soc. avec majeure en sociologie nous amènent à modifier en conséquence la mineure en sociologie. Les modifications sont tout de même d'ordre mineur. Essentiellement, dans la liste des cours obligatoires - dont le total demeure inchangé (6 crédits) -, le cours SOCI2002 (Méthodes I) est remplacé par le cours SOCI2203 (Méthodes qualitatives), qui est son équivalent. Dans la liste des cours à option (18 cr.), nous avons fait les ajustements nécessaires en supprimant les cours abolis et en ajoutant les cours nouvellement créés. Bref, la mineure proposée reflète les changements proposés à la majeure en sociologie.

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté : Arts et sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : Département de sociologie et de criminologie
- 1.3 Titre du programme : Mineure en sociologie
- 1.4 Diplôme accordé :
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : juillet 2018

2. Description générale du programme

2.1 Description des objectifs du programme

Les principaux objectifs de ce programme sont de permettre l'acquisition de connaissances de base en sociologie, d'initier l'étudiante et l'étudiant aux méthodes de recherche et de les familiariser avec quelques-uns de ses domaines spécialisés. On notera qu'outre les six (6) crédits obligatoires dans la discipline, le choix des cours optionnels qui totalise dix-huit (18) crédits permet à l'étudiante ou l'étudiant qui le désire d'acquérir des connaissances complémentaires à celles que lui procure sa discipline principale.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

Les personnes inscrites à ce programme ne constituant pas une cohorte distincte de celles des autres programmes, les stratégies pédagogiques sont forcément les mêmes. Les membres du corps professoral du Département de sociologie ont recours à une gamme très étendue de méthodes pédagogiques qu'ils mettent en œuvre selon la nature et les objectifs des cours ainsi que la taille et la composition des groupes. Pour ce qui est de la transmission des connaissances comme telle, ces stratégies peuvent impliquer des cours magistraux, des cours semi-magistraux et la tenue d'ateliers, le tout combiné à des méthodes d'évaluation très diverses (contrôle continu des connaissances par la réalisation de travaux courts, de travaux semestriels, de projets de groupe, d'exposés oraux, d'examens sur table, d'examens-maison) et à des exigences de lecture soutenues. Pour ce qui est des conditions d'encadrement pédagogique, outre les exigences de disponibilité auxquelles les membres du corps professoral sont tenus, ces derniers mettent en place – toujours en fonction de la nature des cours –, des procédures permettant d'assurer le suivi des apprentissages et des évaluations demandées.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

Articulées à la formation dans la discipline principale, les compétences acquises dans le cadre du programme de mineure sont très pertinentes. Leur mise en application variera évidemment selon la nature de la discipline principale – surtout lorsque cette dernière lui est connexe – mais comportera toujours une grande pertinence compte tenu du caractère fondamental de la sociologie.

Par ailleurs, si l'étudiante ou l'étudiant décide de poursuivre des études supérieures – dans le domaine de sa discipline principale ou dans un domaine connexe –, le programme de mineure est susceptible de lui apporter des connaissances très utiles. Un exemple suffira : si l'étudiante ou l'étudiant en science politique décide de poursuivre des études de maîtrise en Études de l'environnement, les cours qu'il ou elle aura suivis dans le cadre du programme de mineure en sociologie lui seront d'un intérêt certain puisqu'ils offrent des capacités supplémentaires de décryptage des réalités environnementales.

3. La formation fondamentale

3.1 **Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**

Les limites résident dans le choix restreint de cours obligatoires puisque l'étudiante ou l'étudiant ne doit s'inscrire qu'à six (6) crédits de cours obligatoires : SOCI1001 Introduction à la sociologie et SOCI2200 Méthodes qualitatives.

Pour ce qui est des cours optionnels, ils totalisent dix-huit (18) crédits et sont choisis sur la base des intérêts académiques de l'étudiante ou de l'étudiant avec les conseils du directeur ou de la directrice du Département. Ajoutons que la pertinence de l'apprentissage dépend en réalité de la capacité de l'étudiante ou de l'étudiant à pouvoir combiner la formation reçue en sociologie à celle qui est propre à sa discipline principale. Toutefois, ce choix peut être effectué sur les conseils de la personne responsable, mais aussi en fonction de l'offre de cours optionnels.

3.2 Liste des cours exigés

<u>Cours obligatoires</u>	<u>6 crédits</u>
SOCI1001 – Introduction à la sociologie	3
SOCI2203 – Méthodes qualitatives	3
<u>Cours à option</u>	<u>18 crédits</u>
Choisir 18 crédits parmi les cours suivants, dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 :	
SOCI1201 - Lectures dirigées I	3
SOCI2030 - Cartographie des faits sociaux	3
SOCI2050 - Fondements de la sociologie	3
SOCI2440 - Environnement et sociétés	3
SOCI2220 - Sociologie du genre	3
SOCI2375 - Santé et sociétés	3
SOCI2480 - Sociologie de l'éducation	3
SOCI2515 - Société canadienne	3
SOCI2535 - Sociologie de l'Acadie	3
SOCI3030 – Milieux associatifs acadiens	3
SOCI3035 – Socio. des francophonies	3
SOCI3050 - Théories contemporaines	3
SOCI3201 - Lectures dirigées II	3
SOCI3203 - Méthodes quantitatives	3
SOCI3230 - Cultures numériques	3
SOCI3320 - Technologies et sociétés	3
SOCI3520 - Sociologie de la famille	3
SOCI3620 - Dynamiques migratoires	3
SOCI3700 - Sociologie de la déviance	3
SOCI3810 - Sociologie des identités	3
SOCI4080 - Débats contemporains	3
SOCI4201 - Lectures dirigées III	3
SOCI4530 - Sociologie du travail	3
SOCI4590 - Les mouvements sociaux	3
SOCI4575 - Sociologie de la culture	3
SOCI4600 - Classes et inégalités sociales	3
SOCI4640 - Socio. de la mondialisation	3
SOCI4900 - Séminaire thématique	3
Le choix peut s'effectuer sur les conseils du directeur ou de la directrice du programme	
Total	24 crédits

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le novembre 2017

Département : Sociologie et criminologie

Nom du programme : Mineure en sociologie

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel		Proposition de modification	
FORMATION FONDAMENTALE	24 CR	FORMATION FONDAMENTALE	24 CR
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	24 CR	COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	24 CR
Obligatoires	6 CR	Obligatoires	6 CR
SOCI1001 Introduction à la sociologie	3	SOCI1001 Introduction à la sociologie	3
SOCI2002 Méthodes I	3	SOCI2203 Méthodes qualitatives	3
Cours à option	18 CR	Cours à option	18 CR
Choisir 18 crédits, dont un minimum de 9 crédits de niveau 3000 ou 4000, parmi les cours suivants :		Choisir 18 crédits parmi les cours suivants, dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 :	
SOCI1201 Lectures dirigées I	3	SOCI1201 Lectures dirigées I	3
SOCI1410 Introduction à l'anthropologie	3	SOCI2030 Cartographie des faits sociaux	3
SOCI2050 Fondements de la sociologie	3	SOCI2050 Fondements de la sociologie	3
SOCI2220 Sociologie du genre	3	SOCI2220 Sociologie du genre	3
SOCI2375 Santé et sociétés	3	SOCI2375 Santé et sociétés	3
SOCI2480 Sociologie de l'éducation	3	SOCI2440 Environnement et sociétés	3
SOCI2515 Société canadienne	3	SOCI2480 Sociologie de l'éducation	3
SOCI2535 Sociologie de l'Acadie	3	SOCI2515 Société canadienne	3
SOCI2900 Séminaire thématique I	3	SOCI2535 Sociologie de l'Acadie	3
SOCI3050 Théories contemporaines	3	SOCI3030 Milieux associatifs acadiens	3
SOCI3201 Lectures dirigées II	3	SOCI3035 Socio des francophonies	3
SOCI3202 Méthodes II	3	SOCI3050 Théories contemporaines	3
SOCI3230 Cultures numériques	3	SOCI3201 Lectures dirigées II	3
SOCI3320 Technologies et sociétés	3	SOCI3203 Méthodes quantitatives	3
SOCI3440 Environnement et sociétés	3	SOCI3230 Cultures numériques	3
SOCI3520 Sociologie de la famille	3	SOCI3320 Technologies et sociétés	3
SOCI3620 Dynamiques migratoires	3	SOCI3520 Sociologie de la famille	3
SOCI3700 Sociologie de la déviance	3	SOCI3620 Dynamiques migratoires	3
SOCI3810 Sociologie des identités	3	SOCI3700 Sociologie de la déviance	3
SOCI3900 Séminaire thématique II	3	SOCI3810 Sociologie des identités	3
SOCI4040 Théories sociales récentes	3	SOCI4080 Débats contemporains	3
SOCI4080 Débats contemporains	3	SOCI4201 Lectures dirigées III	3
SOCI4201 Lectures dirigées III	3	SOCI4530 Sociologie du travail	3
SOCI4530 Sociologie du travail	3	SOCI4575 Sociologie de la culture	3
SOCI4533 Francophonies canadiennes	3	SOCI4590 Les mouvements sociaux	3
SOCI4575 Sociologie de la culture	3	SOCI4600 Classes et inégalités sociales	3
SOCI4590 Les mouvements sociaux	3	SOCI4640 Socio. de la mondialisation	3
SOCI4600 Classes et inégalités sociales	3	SOCI4900 Séminaire thématique	3
SOCI4640 Socio. de la mondialisation	3		
SOCI4900 Séminaire thématique III	3	GLOBAL	24 CR
GLOBAL	24 CR		

6. **RÉSOLUTIONS TRANSMISES POUR INFORMATION**

6.1. **Création de cours**

R : 05-CPR-180116

« Sous réserve de l'adoption des modifications proposées par le Sénat académique pour les programmes d'information-communication, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ICOM1200 (Journalisme écrit), ICOM1300 (Intro aux relations publiques), ICOM2000 (Intro à la communication), ICOM2851 (Actualité canadienne) et ICOM2900 (Faits et vérifications). »

R : 12-CPR-180116

« Sous réserve de l'adoption au Sénat académique des modifications proposées, le Comité des programmes accepte la création des cours TSOC6521 (Séminaire de thèse), TSOC6723 (Thèse) et TSOC6731 (Théories et éthique du TS). »

R : 03-CPR-180222

« Sous réserve de l'adoption des modifications proposées au programme de Majeure en criminologie, que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : CRIM2005 (Système carcéral canadien), CRIM2015 (Pénologie), CRIM2025 (Théories intervention crim), CRIM 2203/SOCI2203 (Méthodes qualitatives), CRIM3080 (Criminologie et environnement), CRIM3090 (Criminologie appliquée), CRIM3100 (Violences criminelles), CRIM3110 (Groupes et criminalité), CRIM3203/SOCI3203 (Méthodes quantitatives), CRIM3300 (Action communautaire), CRIM4001 (Stage intensif de criminologie), CRIM4026 (Projet de recherche), CRIM4065 (Cybercriminalités), CRIM4080 (Criminologie internationale), CRIM4085 (Criminalité à caractère sexuel), CRIM4090 (Violence familiale – conjugale), CRIM4095 (Criminalité économique), CRIM4100 (Intervention victimes) et CRIM4200 (Violences faites aux femmes).»

R : 10-CPR-180222

« Sous réserve de l'adoption au Sénat académique des modifications proposées aux programmes de Majeure en sociologie, que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : SOCI2030 (Cartographie des faits sociaux), CRIM2203/SOCI2203 (Méthodes qualitatives), SOCI2440 (Environnement et sociétés), SOCI3030 (Milieux associatifs acadiens), SOCI3035 (Socio. des francophonies), SOCI3203/CRIM3203 (Méthodes quantitatives) et SOCI4609 (Stage). »

6.2. **Modification de cours**

R : 06-CPR-180116

« Sous réserve de l'adoption des modifications proposées par le Sénat académique pour les programmes d'information-communication, le Comité des programmes accepte la modification des cours suivants : ICOM2100 (Expression orale), ICOM2220 (Journalisme en ligne), ICOM2230 (Médias et sociétés), ICOM2320 (Communication multimédia), ICOM2330, (Communication interne), ICOM2340 Communication persuasive, ICOM2782 Journalisme d'opinion, ICOM3100 Communication gouvernementale, ICOM3101, Journalisme télévisuel I, ICOM3102, Journalisme télévisuel II, ICOM3220 (Communication de crise), ICOM3230 (Communication interculturelle), ICOM3600 (Communication promotionnelle), ICOM3771 (Journalisme radio I), ICOM3772 (Journalisme radio II) ICOM3853 (Actualité internationale) ICOM4601 (Stage) et ICOM4700 (Séminaire). »

R : 13-CPR-180116

« Sous réserve de l'adoption au Sénat académique des modifications proposées (au programme de Maîtrise en travail social), le Comité des programmes accepte la modification du cours TSOC6138 (Séminaire de rech. qualitative). »

R : 04-CPR-180222

« Sous réserve de l'adoption des modifications proposées au programme de Majeure en criminologie, que le Comité des programmes accepte les modifications apportées aux cours CRIM4040 (Femmes et criminalité) et CRIM4050 (Minorité et criminalité). »

R : 11-CPR-180222

« Sous réserve de l'adoption au Sénat académique des modifications proposées aux programmes de Majeure en sociologie, que le Comité des programmes accepte les modifications apportées aux cours suivants : SOCI3810 (Sociologie des identités), SOCI4201 (Lectures dirigées III), SOCI4530 (Sociologie du travail), SOCI4590 (Les mouvements sociaux), SOCI4600 (Classes et inégalités sociales), SOCI4606 (Projet de recherche) et SOCI4900 (Séminaire thématique). »

6.3. Abolition de cours

R : 07-CPR-180116

« Sous réserve de l'adoption des modifications proposées par le Sénat académique pour les programmes d'information-communication, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : ICOM1000 (Intro à la communication), ICOM1853, (Actualité et culture I), ICOM2520 (Relations publiques), ICOM2781 (Journalisme écrit I) et ICOM2853 (Actualités et culture II). »

R : 14-CPR-180116

« Sous réserve de l'adoption au Sénat académique des modifications proposées (au programme de Maîtrise en travail social), le Comité des programmes accepte l'abolition des cours TSOC6710 (Stage de recherche-action), TSOC6720 (Séminaire de synthèse), TSOC6721 (Mémoire) et TSOC6722 (Article de recherche). »

R : 05-CPR-180222

« Sous réserve de l'adoption des modifications proposées au programme de Majeure en criminologie, que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : CRIM2020 (Criminologie appliquée), CRIM3000 (Système carcéral canadien), CRIM3050 (Stage de criminologie I), CRIM3060 (Criminologie appliquée II), CRIM3540 (Psychologie de la délinquance), CRIM4000 (Stage de criminologie II) et CRIM4010 (Ateliers rétroaction rédaction), CRIM 4020 (Lectures dirigées) et CRIM4021 (Projet de recherche). »

R : 12-CPR-180222

« Sous réserve de l'adoption au Sénat académique des modifications proposées aux programmes de Majeure en sociologie, que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : SOCI1410 (Introduction à l'anthropologie), SOCI2002 (Méthodes I), SOCI2900 (Séminaire thématique I), SOCI3202 (Méthodes II), SOCI3440 (Environnement et sociétés), SOCI3602 (Méthodes de recherche avancées), SOCI3900 (Séminaire thématique II), SOCI4040 (Théories sociales récentes), SOCI4533 (Francophonies canadiennes), SOCI4607 (Stage de recherche) et SOCI4608 (Stage en milieu de travail). »

6.4. Banque de cours

R : 08-CPR-180116

« Sous réserve de l'adoption des modifications proposées par le Sénat académique pour les programmes d'information-communication, le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ICOM. »

R : 09-CPR-180116

« Sous réserve de l'adoption des modifications proposées par le Sénat académique pour les programmes d'information-communication, le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours des objectifs de formation générale (de la discipline ICOM). »

R : 15-CPR-180116

« Sous réserve de l'adoption au Sénat académique des modifications proposées, le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline TSOC. »

R : 07-CPR-180222

« Sous réserve de l'adoption des modifications proposées à la Majeure en criminologie, que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline CRIM et de la banque de cours des objectifs de formation générale. »

R : 14-CPR-180222

« Sous réserve de l'adoption des modifications proposées au programme de Majeure en sociologie, que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ayant le sigle SOCI et la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG). »

6.5 Autres

R : 15-CPR-180222

« Que le Comité des programmes retire de la banque de cours des OFG 3, le cours SOCI2030 (Cartographie des faits sociaux). »

Volume 2

RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Présenté

au Sénat académique

du 4 mai 2018

Préparé par le Secrétariat général

TABLE DES MATIÈRES

1. Modifications aux programmes d'anglais (B.A. avec majeure en anglais et mineure en anglais)	2
2. Modifications aux programmes de premier cycle en psychologie	29
3. Résolutions transmises pour information	37
3.1. Création de cours.....	37
3.2. Modification de cours	37
3.3. Abolition de cours	38
3.4. Autres	38

1. **MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES D'ANGLAIS (B.A. AVEC MAJEURE EN ANGLAIS ET MINEURE EN ANGLAIS)**

R : 23-CPR-180419

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées aux profils du Baccalauréat ès arts avec majeure en anglais (profil régulier) et du Baccalauréat ès arts avec majeure en anglais (profil avec distinction). »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux profils du Baccalauréat ès arts avec majeure en anglais (profil régulier) et du Baccalauréat ès arts avec majeure en anglais (profil avec distinction). »

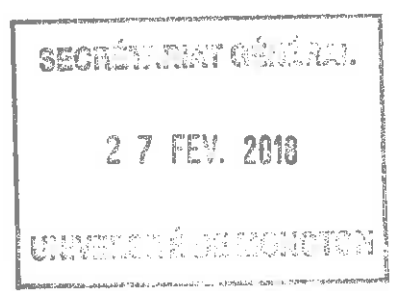
23/17-18



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen



Le 19 décembre 2017

Monsieur André Samson
Président
Comité des programmes
Université de Moncton



VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE
20 DEC. 2017
UNIVERSITÉ DE MONCTON

**Objet : Modifications aux programmes d'anglais
(B.A. avec majeure en anglais et mineure en anglais)**

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs aux modifications proposées au B.A. avec majeure en anglais ainsi qu'à la mineure en anglais. Pour le B.A., les modifications portent essentiellement sur l'introduction d'un profil avec distinction à la majeure existante, conformément au règlement universitaire 2.3.1 (Structure des majeures). Cette modification s'inscrit dans le droit fil des changements que la Faculté propose à bon nombre de ses majeures disciplinaires. À cela s'ajoutent des modifications aux cours d'anglais (création, abolition et modification de cours) ainsi qu'à la banque de cours OFG.

La demande est accompagnée d'une lettre de la directrice du Département d'anglais, M^{me} Andrea Cabajsky, dans laquelle sont justifiées les modifications proposées. Les modifications ont été recommandées par le Département d'anglais (ainsi que l'UARD d'anglais), puis par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 12 décembre 2017. De plus, nous avons transmis aux responsables de la Faculté des sciences de l'éducation les modifications proposées au B.A. afin qu'elles puissent en prendre connaissance. Il nous restera à proposer des modifications au programme de B.A.-B. Éd. avec majeure en anglais.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

- p. j. Lettre de M^{me} Andrea Cabajsky, directrice, Département d'anglais
Formulaires afférents (majeure) : CPR-1, CPR-2, CPR-4, CPR-5, CPR-6, CPR-7,
CPR-10, CPR-11a
Formulaires CPR-7 et CPR-8 (+ justificatif)
Formulaires afférents (mineure) : CPR-2, CPR-10 et CPR-11b



Le 5 décembre 2017

FACULTÉ DES
ET DES SCIENCES SOCIALES
07 DEC. 2017
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur Matthieu LeBlanc
Vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton
Campus de Moncton

Monsieur le Vice-doyen,

Dans le cadre de la planification académique et de la création d'une majeure « avec distinction », l'UARD d'anglais a élaboré une série de modifications de programmes et de cours. Les modifications ont été approuvées à l'unanimité par l'UARD d'anglais à sa réunion régulière du 10 novembre 2017.

Les changements sont présentés succinctement ci-dessous.

1. Majeure proprement dite et majeure avec distinction

À partir du 1^{er} juillet 2018, le Département d'anglais compte offrir deux programmes de majeure en anglais : le B.A.-B.Ed. avec majeure en anglais et le B.A avec majeure en anglais, lequel comporte le profil *régulier* et le profil *avec distinction*. Les modifications ci-dessous ne s'adressent pas aux étudiants inscrits au B.A.-B.Ed. avec majeure en anglais. Les étudiantes et étudiants inscrits à la majeure en anglais et qui ont une moyenne de 3,0 à la fin de la deuxième année d'études seront admissibles au profil avec distinction.

Pour notre programme de B.A. avec majeure en anglais, nous avons modifié les cours obligatoires et les cours à option de la discipline principale, ainsi que la banque de cours des disciplines connexes. Les changements les plus importants concernent la deuxième année :

- Nous avons combiné les deux cours suivants en un seul cours : ANGL2131 « Advanced Composition I » et ANGL2132 « Advanced Composition II ». Le nouveau cours d'ANGL2131 sera intitulé « Advanced Research & Writing ». L'ancien cours d'ANGL2132 sera aboli;
- Le nouveau cours d'ANGL2131 « Advanced Research and Writing » deviendra un cours obligatoire de la deuxième année. Il remplacera l'ANGL2300 « Introduction to Linguistics », qui sera aboli.
- Afin de simplifier la structure de la majeure en anglais, nous avons éliminé l'exigence de suivre six crédits de cours à option dans la deuxième année. Les étudiants en deuxième année n'auront dorénavant qu'à suivre trois cours obligatoires de la discipline principale. (Le nombre de cours obligatoires de la première année restera tel quel, soit trois cours obligatoires de niveau 1000);

- Pour rendre la majeure en anglais plus flexible, nous avons élargi la portée des disciplines connexes.

Au lieu de prescrire un nombre limité de cours prédéterminés, nous avons élargi la banque de cours des disciplines connexes afin d'inclure toutes les dix-huit (18) disciplines de la Faculté des arts et des sciences sociales. En plus de permettre aux étudiantes et étudiants de mieux répondre à leurs intérêts personnels, ces modifications permettront de diminuer les nombreux conflits d'horaires qui se manifestent de plus en plus souvent pendant la période d'inscriptions.

Afin d'arrimer les exigences du profil régulier et du profil avec distinction, nous avons effectué les modifications suivantes au premier programme :

- Le nombre de crédits obligatoires de la discipline principale est passé de 48 à 42;
- Le nombre de crédits des disciplines connexes est passé de 18 à 24;
- Les étudiantes et étudiants auront dorénavant l'occasion de choisir 24 crédits parmi les 18 disciplines de la Faculté des arts et des sciences sociales, alors qu'ils n'ont présentement d'autre choix que de faire 18 crédits prédéterminés des disciplines connexes.

De plus, des cours ont été abolis :

- ANGL2132 « Advanced Composition II »
- ANGL2200 « Mass Communications & Culture »
- ANGL2300 « Introduction to Linguistics »
- ANGL3301 « Evolution of English »
- ANGL3311 « Varieties of English »
- ANGL3321 « English Phonetics & Phonology »
- ANGL3331 « Modern English Syntax »
- ANGL3341 « Second Language Acquisition »
- ANGL3351 « Speech Production »

Les raisons justifiant l'abolition des cours ANGL2132 et ANGL2200 ont été élaborées ci-dessus. Les cours ANGL3301 à ANGL3351 sont des cours de linguistique anglaise de la troisième année qui ont été abolis parce que le Département ne compte plus de linguiste parmi son corps professoral. Pour la même raison, le cours « Introduction to Linguistics » ne sera plus obligatoire et figurera dorénavant sur la liste des cours à option de niveau 3000.

Qui plus est, de nouveaux cours ont été créés :

- ANGL2131 « Advanced Research & Writing »;
- ANGL3200 « Digital Humanities », qui remplacera l'ancien cours à option, ANGL2200 « Mass Communications & Culture »; et
- ANGL3300 « Introduction to Linguistics », qui remplacera l'ancien cours d'ANGL2300.

Uniquement pour le profil avec distinction, un nouveau cours de 6 crédits a été créé :

- ANGL4000 « Thesis »

Finalement, le cours ANGL3840 « Literary Theory & Criticism » deviendra un cours obligatoire de la troisième année dans le profil avec distinction. Il restera un cours à option de niveau 3000 dans le profil régulier.

2. Mineure en anglais

Le programme de mineure en anglais a été ajusté en tenant compte de l'ensemble des modifications ci-dessus.

3. Modifications aux objectifs d'apprentissage généraux

Nous avons profité de la modification de nos programmes afin de réviser les objectifs d'apprentissage généraux des cours suivants :

- ANGL1011 « Language, Writing and Reading »
- ANGL1012 « Language, Writing and Reading »
- ANGL1021 « Language, Writing and Reading »
- ANGL1022 « Language, Writing and Reading »
- ANGL1031 « Language, Writing and Reading »
- ANGL1032 « Language, Writing and Reading »
- ANGL1041 « Language, Writing and Reading »
- ANGL1042 « Language, Writing and Reading »
- ANGL1400 « Introduction to English Poetry »
- ANGL1410 « Introduction to English Prose »
- ANGL3451 « Modernism »
- ANGL3471 « Atlantic-Canadian Literature »
- ANGL3681 « Roots of Comparative Can. Lit. »
- ANGL3745 « Roots of English Drama »
- ANGL3821 « Postcolonial Literature »
- ANGL4320 « English for TESL »
- ANGL4680 « Comparative Atlantic Lit. »
- ANGL4682 « Comp Can Lit: Current Topics »
- ANGL4750 « Contemporary Drama in English »

Notons que les objectifs d'apprentissage de la banque de cours ANGL avaient été révisés au moment de la reconfiguration des programmes. Cependant, nous nous sommes rendu compte que les objectifs n'étaient pas conformes à la taxonomie de Bloom telle qu'elle est définie dans le

document « La rédaction d'objectifs d'apprentissage : principes, considérations et exemples » préparé par le Vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales. Au lieu de réviser les objectifs de tous les cours ANGL, nous avons ciblé les cours les plus fréquemment offerts. Nous modifierons les cours qui restent à un autre moment. Il mérite de mentionner qu'il n'existait pas de formulaires CPR pour les cours d'anglais langue seconde (ANGL1011 à 1042), ces cours-là ayant été créés il y a vingt-cinq ans. Il nous a donc fallu les élaborer à partir de zéro.

4. Modification à la banque de cours OFG

Nous proposons que le cours suivant soit ajouté à la banque de cours de l'OFG2 « Ouverture à l'autre et/ou internationalisation » :

- ANGL2400 « Foundations of English Lit. I »

Il s'agit d'un cours obligatoire de la deuxième année. Le justificatif figure dans les annexes.

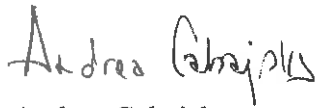
5. Les formulaires CPR

En lien avec ces changements, vous trouverez ci-joints les formulaires CPR suivants :

- Le nouveau CPR-1 **Énoncé de programme** de la majeure en anglais
- Les nouveaux CPR-2 **Proposition de modification de programme** pour les programmes de majeure et de mineure en anglais
- Les nouveaux CPR-4 **Sommaire d'un nouveau cours** par lesquels nous introduisons les trois nouveaux cours identifiés ci-dessus
- Les nouveaux CPR-5 **Modification d'un cours existant** par lesquels modifions le cours ANGL2131 et les objectifs d'apprentissage généraux des dix-neuf (19) cours identifiés ci-dessus
- Les nouveaux CPR-6 **Abolition d'un cours** par lesquels nous procédons à l'abolition des neuf cours identifiés ci-dessus
- Le nouveaux CPR-7 **Modification majeure de la banque de cours d'une discipline** qui présente la nouvelle banque de cours proposée suite aux changements
- Le nouveau CPR-8 **Modification de la banque de cours de formation générale**
- Les nouveaux CPR-10 **Information pour la mise à jour du répertoire** pour les programmes de majeure et de mineure en anglais
- Les nouveaux CPR-11 **Feuille de route** pour le B.A. avec majeure en anglais (profil régulier et profil avec distinction) et la mineure en anglais

Au nom de l'UARD d'anglais, je vous remercie de bien vouloir soumettre ces documents aux membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales.

Veillez agréer, monsieur le Vice-doyen, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Andrea Cabajsky
Directrice, Département d'anglais

Modifications au B.A. avec majeure en anglais

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT

1. Identification du programme

1.1 Faculté : Arts et sciences sociales

1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : Département d'anglais

1.3 Titre du programme : Baccalauréat ès arts (majeure en anglais)

1.4 Diplôme accordé : B.A. (majeure en anglais)

1.5 Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2018

2. Description générale du programme reconfiguré

2.1 Description des objectifs du programme :

Objectifs généraux :

À la fin de ce programme, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de :

- a) apprécier la littérature anglaise selon une perspective historique et interculturelle;
- b) apprécier le fonctionnement de la langue et des processus du langage du point de vue synchronique et diachronique;
- c) élaborer des repères méthodologiques et théoriques en vue de l'analyse littéraire et linguistique dans divers domaines tels que la vie sociale, la politique, l'histoire et la psychologie;
- d) connaître et utiliser les nouvelles technologies numériques;
- e) appliquer un sens critique et un esprit d'analyse;
- f) maîtriser l'expression orale et écrite méticuleuse, convaincante et argumentée;
- g) se servir de notions reliées à un large éventail de disciplines connexes.

De manière plus précise, le programme de majeure en anglais vise à doter l'étudiante et l'étudiant d'une formation à multiples facettes axée sur l'appréciation, l'analyse et l'interprétation du texte littéraire aussi bien dans sa relation à l'auteur et au lecteur que dans son rapport à la société et à l'histoire. Le programme aborde autant des questions de littérature générale que des corpus littéraires particuliers (littérature canadienne, littératures étrangères, littératures populaires) et s'ouvre également à d'autres pratiques culturelles (théâtre, traduction, cinéma).

Un complément indispensable à la majeure en anglais est l'étude de la linguistique anglaise. La linguistique est une discipline qui explore la structure du langage, son rôle dans l'activité humaine et ses liens avec l'être humain social, biologique et psychologique. Elle appartient aux sciences humaines parce qu'elle s'intéresse aux rapports entre l'être humain et le langage, mais elle s'apparente aussi aux sciences exactes par sa recherche de l'explication systématique des faits de langue et par l'utilisation de méthodes expérimentales. Les cours de linguistique anglaise (ANGL3300 Introduction to Linguistics et ANGL4320 English for TESL) offrent aux étudiantes et étudiants la possibilité de faire un programme multi / interdisciplinaire dans le même département, grâce à une synergie fructueuse entre les études littéraires et la linguistique.

L'objet d'étude primordial de la majeure en anglais est la fonction de la langue et de la littérature dans les cultures, tant d'hier que d'aujourd'hui. La littérature y est abordée non seulement en tant que représentation passive, mais aussi en tant qu'élément formateur de culture. Ainsi, les cours en études anglaises de la majeure se basent sur l'interaction entre la littérature, la linguistique et les autres arts et sciences (sociales et expérimentales), soit l'histoire, les sciences religieuses, la philosophie et les beaux-arts.

Le développement de la pensée critique et de la capacité de communiquer de manière efficace et percutante sont des buts durables dans une discipline dynamique comme les études anglaises. À travers l'étude des cultures anglophones, entendues dans leur sens large, la majeure en anglais met l'accent sur la pensée critique ainsi que la communication précise et efficace en intégrant les habiletés nécessaires à l'analyse et à l'évaluation de textes complexes de même qu'à l'organisation des idées afin de présenter des arguments convaincants.

Bien que le programme mette l'accent sur les cours de littérature d'expression anglaise, nos étudiantes et étudiants développent également une appréciation de la langue anglaise tout en perfectionnant leurs connaissances de cette langue, ce qui les aide dans toute discipline académique ou

professionnelle. La langue anglaise devient un outil avantageux de compréhension et d'expression : l'étude de la littérature touche à tous les aspects de la connaissance et de l'expérience humaine.

Tous ces objectifs contribuent non seulement à offrir une formation universitaire moderne et complexe, mais aussi à préparer de manière pertinente l'étudiante ou l'étudiant qui décide de faire carrière en enseignement. En effet, le Programme d'études du secondaire en anglais langue seconde du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick privilégie l'utilisation de la littérature pour développer les capacités littéraires et culturelles (« analyser les éléments stylistiques ») et pour développer « un esprit analytique ». La documentation du ministère recèle de recommandations visant l'utilisation de la littérature dans le cours d'anglais langue seconde. L'orientation du programme reconfiguré vers l'étude de la littérature, avec des options pour l'étude de la linguistique, et l'importance qui est accordée au perfectionnement de la pensée critique, donnent aux futurs enseignants et aux futures enseignantes les compétences et les connaissances exigées par les programmes d'études secondaires non seulement de la province, mais aussi d'ailleurs.

Les employeurs embauchent les diplômées et diplômés de la majeure en anglais à cause de leur capacité de communiquer avec précision et clarté dans les deux langues, de s'organiser efficacement et de bien réagir dans les situations interpersonnelles. Les diplômées et diplômés de la majeure en anglais de l'Université de Moncton manient habilement les deux langues et leur connaissance des cultures anglophones leur permet d'adapter pour une communauté cible des textes et des messages issus de l'autre communauté, par exemple dans le domaine culturel ou en relations publiques. Les autres débouchés du programme de majeure en anglais se situent surtout du côté de la rédaction professionnelle, du journalisme, de la révision de textes et des emplois relatifs à l'industrie du livre. Bon nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à la majeure en anglais (53%)¹ décident également de faire carrière en enseignement de la langue et de la littérature anglaise au niveau secondaire, soit comme première langue, soit comme langue seconde.

Quant au programme de majeure avec distinction – ci-après le *profil avec distinction* –, il prépare les étudiantes et étudiants aux études de cycles supérieurs en recherche (littérature anglaise ou littérature comparée) ou en création littéraire. Cette formation supérieure peut également conduire à l'enseignement (collégial et universitaire), à la recherche et aux divers métiers de la création (écriture, scénarisation, idéation, etc.) et de l'édition (éditeur, directeur littéraire, etc.).

Pour être admis au profil avec distinction, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir obtenu 60 crédits et avoir une moyenne de 3,0 sur une échelle de 4,3. La moyenne de maintien est également établie à 3 sur 4,3.

2.2 Stratégies pédagogiques

Les cours de la majeure en anglais font appel à la gamme classique des stratégies pédagogiques universitaires : lecture de textes théoriques et littéraires, cours magistraux, séminaires, présentations orales, travaux de recherche individuels, travaux de création, etc. Les cours obligatoires de la formation fondamentale en études anglaises sont en général des cours de discussion avec des présentations magistrales et des travaux pratiques qui amènent l'étudiante ou l'étudiant à démontrer qu'elle ou il a bien assimilé les concepts, les modèles, les théories et les méthodes de travail de la discipline. Les cours à option ANGL peuvent adopter différentes approches pédagogiques selon la nature de l'objet à l'étude (théâtre, linguistique, littérature comparée, etc.) et les objectifs d'apprentissage. La petite taille des groupes offre aux étudiantes et étudiants de nombreuses occasions de pratiquer l'anglais oral et c'est un atout précieux du programme. Les séminaires, présentations orales et scènes théâtrales comptent parmi les stratégies formelles où l'expression orale est primordiale, mais c'est lors des discussions informelles que les participantes et participants perfectionnent leur spontanéité et leur aisance en anglais oral. Toutes les activités para-universitaires du Département (colloques, films, etc.) se passent en anglais.

L'appréciation de la littérature anglaise selon une perspective historique et interculturelle commence par l'introduction à une variété étendue de textes à lire; les présentations magistrales aident à situer ces textes dans leurs contextes sociohistoriques. L'appréciation du fonctionnement de la langue et des processus du langage du point de vue synchronique et diachronique, l'objectif primordial des cours de linguistique, est acquise à travers les cours magistraux et mise en application dans les travaux de recherche individuels et en groupe.

L'élaboration des repères méthodologiques et théoriques pour l'analyse littéraire et linguistique dans divers domaines tels que la vie sociale, l'histoire et la psychologie s'intègre aux lectures et aux cours magistraux, mais ce sont dans les séminaires de discussion et les présentations orales où les étudiantes et étudiants perfectionnent leurs capacités d'utiliser et d'appliquer ces principes dans une diversité de textes et de situations.

L'application du sens critique et de l'esprit d'analyse est associée à la maîtrise de l'expression orale et écrite dans les travaux de recherche individuels et les présentations surtout, mais les séminaires

¹ Moyenne des étudiantes et étudiants inscrits au B.A.-B.Éd au cours des cinq dernières années. Voir "Population étudiante" dans le document *Mise en contexte* (octobre 2008), p. 2.

fournissent également aux étudiantes et étudiants de nombreuses occasions de pratiquer ces habiletés importantes.

Enfin, la majeure en anglais, en plus d'inclure un choix important de textes, de périodes, de genres, de théories et de méthodologies, fait également appel à une gamme de cours à option variés qui garantit une formation à la fois rigoureuse et diversifiée, qui "tricote" dans la formation fondamentale un large éventail de domaines connexes.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants

En plus de leur expertise à appréhender les contextes culturels, les étudiantes et étudiants de la majeure en anglais sont formés avec rigueur dans les habiletés de la pensée critique : la lecture et l'analyse de textes de toutes sortes, l'analyse des informations complexes, la sélection critique des idées, et, enfin, le raffinement de leurs propres arguments. Ils sont formés en vue de reconnaître le pouvoir de la langue sur les lecteurs et l'influence de la langue sur leurs propres perceptions, convictions et valeurs. L'étude de la littérature développe l'habileté des étudiantes et étudiants à s'exprimer avec précision et sensibilité et à présenter des arguments persuasifs et percutants. Les diplômées et diplômés de la majeure en anglais sont capables de penser avec clarté, de s'interroger avec intelligence et d'écrire avec précision, élégance et efficacité.

Plusieurs employeurs s'intéressent aux habiletés que possèdent les diplômées et diplômés de la majeure en anglais parce qu'à la fin de leur programme, ils sont en mesure de

- a. lire et écrire avec précision et faire des analyses détaillées;
- b. démontrer une connaissance approfondie de la grammaire et du vocabulaire anglais;
- c. écouter, s'interroger et discuter avec intelligence et perspicacité;
- d. faire de la recherche et en communiquer les résultats;
- e. faire des observations critiques;
- f. organiser divers types de rencontres et le matériel afférent;
- g. travailler en équipe de façon efficace;
- h. penser avec créativité;
- i. présenter des arguments méticuleux et convaincants et structurer des idées de manière logique;
- j. pratiquer l'analyse et l'interprétation textuelles.

3. La formation fondamentale

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre

Dans les lignes qui suivent, la logique derrière la formation fondamentale dans la discipline principale est expliquée. Cette logique se base sur trois principes : 1) une clarification de chaque niveau du programme, 2) une répartition plus logique des cours à travers les quatre années du programme et 3) un rapport équilibré entre le nombre de cours obligatoires et de cours à option :

3.1.1 – Progression dans la discipline

La formation fondamentale du B.A. avec majeure en anglais (profil régulier) comporte 66 crédits, soit 42 crédits dans la discipline principale (ANGL) et 24 crédits dans les disciplines connexes. À cela s'ajoutent 24 crédits dans mineure et 30 crédits de formation générale ou de cours au choix.

La formation fondamentale du B.A. avec majeure en anglais (profil avec distinction) comporte 66 crédits, dont 60 crédits dans la discipline principale (ANGL) et 6 crédits dans les disciplines connexes. À cela s'ajoutent 24 crédits dans la mineure et 30 crédits de formation générale ou de cours au choix.

Le B.A. avec majeure en anglais (profil régulier) et le B.A. avec majeure en anglais (profil avec distinction) sont conçus de manière à favoriser l'acquisition, par étapes cumulatives, des compétences et des connaissances requises pour réussir chaque niveau de la formation universitaire, de la première à la quatrième année.

Les niveaux du programme de majeure en anglais sont définis dans le tableau suivant en termes des compétences et des connaissances qui sont visées par chaque niveau de cours :

Tableau A

Niveaux de cours	“ Conceptualisation ”	Objectifs	
		Compétences	Connaissances
1000	“ Initiation ” ANGL1145, ANGL1400 et ANGL1410	Initiation aux études universitaires et aux études anglaises. L’acquisition et la mise en pratique de bonnes habitudes de travail universitaire (recherche, gestion du temps, méthodes de révision, évaluation des sources, etc.), le perfectionnement des compétences de lecture rigoureuses et de rédaction claire.	Introduction aux concepts, aux méthodologies et au vocabulaire de base de la discipline : les genres, les éléments d’analyse (personnage, histoire, structure, rythme, rime, vers, etc.).
2000	“ Fondation ” ANGL2400 et ANGL2410 et ANGL2231 ou ANGL2232	Raffinement des compétences en rédaction universitaire en anglais. Évaluation plus approfondie des sources et recherches plus complexes et étendues.	Approfondissement des connaissances de base dans la discipline afin de préparer les étudiantes et les étudiants aux cours plus spécifiques. Survol de la littérature anglaise sur les plans historique & thématique. Introduction aux fondements de l’étude de la linguistique et aux études culturelles et des médias
3000	“ Exploration ” Cours ANGL à option niveau 3000	Renforcement des compétences en rédaction anglaise, tout en mettant l’accent sur la clarté des idées et la précision des arguments. Avec les cours de petite taille à ce niveau, les présentations orales deviennent plus importantes pour le perfectionnement de l’expression orale.	Les cours de troisième année se basent sur les fondations de la deuxième année en explorant un plus large éventail de matières spécifiques, tout en améliorant les connaissances des genres et des périodes, ainsi que des sujets d’importance en linguistique.
4000	“ Consolidation ” Cours ANGL à option niveau 4000 et le cours ANGL4000 (qui est obligatoire dans le programme de majeure avec distinction)	En plus de consolider les compétences en rédaction, en analyse et en expression orale, les cours ANGL4000 visent l’amélioration et le développement des compétences en recherche.	Les cours de quatrième année visent à approfondir des thèmes plus précis, à mettre en pratique les connaissances déjà acquises par rapport aux contextes spécifiques et variables. Ces cours s’intègrent aux recherches actuelles des professeures et professeurs avec plus de rigueur et à l’avant-garde du domaine.

Afin d’assurer la préparation adéquate à chaque niveau et donc de contribuer à la réussite des étudiantes et étudiants, nous proposons un système de préalables très simple. Les préalables pour les cours ANGL de niveau 1000 restent identiques aux préalables actuels (Test de classement au niveau ANGL1041 ou réussite du cours ANGL1032). Pour s’inscrire au cours de rédaction de niveau 2000 (ANGL2135), il faut avoir réussi ANGL1042² ou ANGL1145); pour s’inscrire au cours de littérature ANGL2400 ou 2410, il faut avoir réussi 6 crédits ANGL parmi ANGL1145, ANGL1400 ou ANGL1410. Pour s’inscrire au cours de linguistique ANGL4320 (*English for TESL*), il faut avoir réussi le cours ANGL3300 (*Introduction to Linguistics*); pour s’inscrire à la plupart des cours de littérature de niveau 3000, il faut avoir réussi 6 crédits au niveau 2000. Pour les cours de littérature au niveau 4000 (excluant ANGL4320), il faut avoir 3 crédits ANGL au niveau 3000. Combiné avec la clarification et le réaménagement des cours à chaque niveau, le système de préalables, qui exige simplement 3 ou 6 crédits de cours au niveau précédent, aidera les étudiantes et étudiants à réussir leur programme.

²ANGL 1041, 1042 et ANGL1044 ne font pas partie du programme, mais sont des cours de service pour les autres départements (Traduction et Info-Comm) et certains des étudiantes et étudiants en dehors de la Majeure en anglais suivent les cours de rédaction, de littérature et de linguistique plus avancés.

3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale

Les disciplines connexes dans le cadre de la formation fondamentale de la majeure en anglais sont effectivement toutes les disciplines de la Faculté des arts et des sciences sociales : ALLE, ARDR, ARVI, CRIM, ECON, ESPA, GEOG, HIST, ICOM, LING, LITT, MUSI, PHIL, SCPO, SCRE, SOCI, TRAD, TSOC.

Certains diront que le domaine des études littéraires est le domaine le plus multidisciplinaire de tous. Comprendre la littérature et la linguistique anglaises exige la compréhension de l'histoire, la géographie, la sociologie, la philosophie, la mythologie, etc., et ce, non seulement dans le monde anglophone, mais aussi à travers une diversité de cultures. L'intégration des autres disciplines de la Faculté des arts et des sciences sociales à l'étude des textes littéraires est fondamentale à la compréhension du rôle esthétique, social et politique de la littérature. Par exemple, les cours ANGL3681 (*Roots of Comparative Can Lit*), ANGL4680 (*Comparative Atlantic Lit*) et ANGL4682 (*Comp Can Lit : Current Topics*) mettent l'accent sur la maîtrise des bases de la discipline de la littérature comparée et sur l'ouverture systématique à d'autres cultures. Par ailleurs, le cours ANGL3300 *Introduction to Linguistics* touche les fondements de la communication par le langage. Une compréhension de la science du langage exige la compréhension de l'interaction entre les éléments de la biologie, la philosophie, l'histoire, les sciences sociales, etc. Le cours ANGL3200 *Digital Humanities* vise à doter les étudiantes et étudiants d'un apprentissage dans les nouvelles technologies numériques.

Il faut souligner le fait que nous n'avons qu'un seul sigle (ANGL) bien que nous offrions des cours dans trois disciplines : la rédaction (l'équivalent des cours FRAN en études françaises), la littérature (l'équivalent des cours LITT en études françaises) et la linguistique (l'équivalent des cours LING en études françaises).

3.3 Liste des cours de la formation fondamentale exigés

Nous présentons, sous forme de tableau synoptique, la liste des cours de la formation fondamentale, c'est-à-dire les cours de la discipline principale et les cours des disciplines connexes.

Tableau H : Formation fondamentale du programme de majeure en anglais (profil régulier)

FORMATION FONDAMENTALE	66 CR.
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	42 CR.
Obligatoires	18 CR.
ANGL1145 Writing for English Studies	
ANGL1400 Introduction to English Poetry	
ANGL1410 Introduction to English Prose	
ANGL2135 Advanced Research and Writing	
ANGL2400 Foundations of English Lit. I	
ANGL2410 Foundations of English Lit. II	
Cours à option	24 CR.
Choisir 24 crédits parmi les cours ANGL suivants :	
ANGL3200 Digital Humanities	
ANGL3300 Introduction to Linguistics	
ANGL3410 Anglo-Saxon & Medieval Eng. Lit.	
ANGL3420 English Renaissance Lit.	
ANGL3430 Neoclassics	
ANGL3440 Romantics	
ANGL3450 Victorians	
ANGL3451 Modernism	
ANGL3452 Post-Modernism	
ANGL3461 19 th Cent. American Lit.	
ANGL3462 20 th Cent. American Lit.	
ANGL3471 Atlantic-Canadian Literature	
ANGL3540 Tradition of the English Novel	
ANGL3570 Canadian Poetry in English	
ANGL3580 Canadian Fiction in English	
ANGL3681 Roots of Comparative Can. Lit.	
ANGL3725 Shakespeare and the Theatre	

ANGL3745 Roots of English Drama
 ANGL3821 Postcolonial Literature
 ANGL3840 Literary Theory and Criticism
 ANGL3900 Creative Writing
 ANGL4320 English for TESL
 ANGL4540 The English Novel From 1900
 ANGL4680 Comparative Atlantic Lit.
 ANGL4682 Comp Can Lit: Current Topics
 ANGL4725 Shakespeare on Film
 ANGL4750 Contemporary Drama in English
 ANGL4760 Canadian Drama
 ANGL4840 Lit. Theory of Northrop Frye
 ANGL4950 Special Topics in Eng. Studies

COURS DES DISCIPLINES CONNEXES

24 CR.

Cours à option

Choisir 24 crédits parmi les disciplines suivantes : ALLE, ARDR, ARVI, CRIM, ECON, ESPA, GEOG, HIST, ICOM, LING, LITT, MUSI, PHIL, SCPO, SCRE, SOCI, TRAD, TSOC.

Tableau I : Formation fondamentale du programme de majeure en anglais (profil avec distinction)

FORMATION FONDAMENTALE

66 CR.

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE

60 CR.

Obligatoires

27 CR.

ANGL1145 Writing for English Studies
 ANGL1400 Introduction to English Poetry
 ANGL1410 Introduction to English Prose
ANGL2135 Advanced Research and Writing
 ANGL2400 Foundations of English Lit. I
 ANGL2410 Foundations of English Lit. II
ANGL3840 Literary Theory and Criticism
ANGL4000 Research Project (6 cr.)

Cours à option

33 CR.

Choisir 33 crédits parmi les cours ANGL suivants :

ANGL3200 Digital Humanities
ANGL3300 Introduction to Linguistics
 ANGL3410 Anglo-Saxon & Medieval Eng. Lit.
 ANGL3420 English Renaissance Lit.
 ANGL3430 Neoclassics
 ANGL3440 Romantics
 ANGL3450 Victorians
 ANGL3451 Modernism
 ANGL3452 Post-Modernism
 ANGL3461 19th Cent. American Lit.
 ANGL3462 20th Cent. American Lit.
 ANGL3471 Atlantic-Canadian Literature
 ANGL3540 Tradition of the English Novel
 ANGL3570 Canadian Poetry in English
 ANGL3580 Canadian Fiction in English
 ANGL3681 Roots of Comparative Can. Lit.
 ANGL3725 Shakespeare and the Theatre
 ANGL3745 Roots of English Drama
 ANGL3821 Postcolonial Literature
 ANGL3900 Creative Writing
 ANGL4320 English for TESL
 ANGL4540 The English Novel From 1900
 ANGL4680 Comparative Atlantic Lit.
 ANGL4682 Comp Can Lit: Current Topics
 ANGL4725 Shakespeare on Film
 ANGL4750 Contemporary Drama in English

ANGL4760 Canadian Drama
ANGL4840 Lit. Theory of Northrop Frye
ANGL4950 Special Topics in Eng. Studies

COURS DES DISCIPLINES CONNEXES

6 CR.

Cours à option

**Choisir 6 crédits parmi ALLE, ARDR, ARVI, CRIM, ECON,
ESPA, GEOG, HIST, ICOM, LING, LITT, MUSI, PHIL, SCPO,
SCRE, SOCI, TRAD, TSOC.**

4. La formation générale

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification des moyens utilisés pour répondre aux exigences de la formation générale. Les cours, activités ou contenus de cours qui permettent la réalisation de chaque objectif sont décrits.

4.1 Initiation au travail intellectuel universitaire

L'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en anglais devra compléter dès sa première année le cours *FASS1000 – Init. au travail intellectuel*, destiné à faire acquérir des compétences et connaissances de base relativement à l'organisation d'un travail de recherche, à la recherche en bibliothèque, etc. Entre autres, ce cours a pour objectif de faciliter la transition des étudiantes et des étudiants du milieu secondaire au milieu universitaire en plus de favoriser leur intégration et leur réussite.

4.2 Ouverture à l'autre et/ou internationalisation

Afin d'atteindre cet objectif, le programme de la majeure en anglais propose le cours obligatoire, **ANGL2400 Foundations of English Literature I**. Nous proposons également qu'on retienne les trois cours à option suivants : ANGL3821 *Postcolonial Literature*; ANGL4725 *Shakespeare on Film*; ou ANGL4750 *Contemporary Drama in English*. Le cours ANGL3821 *Postcolonial Literature* initie aux littératures et aux productions culturelles provenant de plusieurs pays à travers le monde. Les études postcoloniales abordent les questions complexes qui relèvent de l'interaction des cultures et des pays dans un contexte historique et contemporain. Les cours ANGL4725 (*Shakespeare on Film*) et ANGL4750 (*Contemporary Drama in English*) font appel à toute une gamme de textes (littéraires et cinématiques) qui viennent de plusieurs pays. L'idée fondamentale de ces deux cours est la perméabilité des frontières culturelles et intellectuelles : dans le cas de Shakespeare, c'est la mondialisation de ses textes et les moyens par lesquels les artistes internationaux reconstruisent ses images et ses idées; dans le deuxième, ce sont les influences internationales qui fondent le théâtre contemporain qui sont abordées.

On ne peut faire abstraction du fait que plusieurs des cours en études anglaises portent en général sur diverses cultures non seulement du Canada, mais aussi des États-Unis, du Royaume-Uni, du Commonwealth et de l'Europe (la dernière par le biais des traductions).

4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

Afin de respecter cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en anglais devra suivre un cours tiré de la banque de cours sous la rubrique Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne (OFG 3).

4.4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité

Afin de respecter cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en anglais devra suivre un cours tiré de la banque de cours sous la rubrique Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité (OFG 4).

En outre, il ne faut pas perdre de vue que les études anglaises comprennent à la fois les études littéraires et la linguistique anglaise. L'accent du programme même est mis sur la multidisciplinarité du domaine, sur les multiples directions qu'un étudiant ou une étudiante en études anglaises peut emprunter. À titre d'exemple, dans les travaux pratiques où les étudiantes et étudiants analysent et interprètent des textes littéraires, il faut utiliser des concepts relevant de la psychologie, de la sociologie ou de nombreuses autres disciplines. Dans les cours de Shakespeare et de théâtre (ANGL 3725, 4725, 3745, 4750 et 4760), les travaux demandent l'intégration de connaissances dans les disciplines des arts visuels et de la scène, y inclut le cinéma. En général, les études littéraires sont confrontées aux problématiques présentées par les autres disciplines : les études de performance, la biographie, le mouvement esthétique, l'historiographie, le théâtre pratique, etc. Évidemment, les cours de linguistique anglaise au sein de notre majeure créent un vrai creuset de disciplines, à la fois des arts et des sciences sociales.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Afin de respecter cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en anglais devra suivre un cours tiré de la banque de cours sous la rubrique Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences. De plus, cet objectif est consolidé dans le cas où les étudiantes et étudiants s'inscrivent à ANGL3300 (*Introduction to Linguistics*), dans lequel elles et ils apprennent à formuler et évaluer des hypothèses en se basant sur des données linguistiques et de tirer des conclusions en comprenant le raisonnement et la méthodologie scientifique.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Évidemment, dans le programme de majeure en anglais, où la majorité des cours portent sur la littérature, l'accent est assurément mis sur le développement d'une sensibilité pour les arts et les lettres, ainsi que pour la beauté qui se trouve dans les œuvres humaines. Mais, afin de respecter cet objectif, les deux cours obligatoires de la première année, ANGL1400 *Introduction to English Poetry* ou ANGL1410 *Introduction to English Prose*, répondent à cet objectif.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Afin de respecter cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en anglais devra suivre un cours tiré de la banque de cours sous la rubrique Capacité de penser logiquement et de manière critique (OFG 7).

En plus, dans les cours de rédaction anglaise (ANGL1145 ainsi que le cours de rédaction avancée de la deuxième année, ANGL2135), l'accent est mis explicitement sur la pensée critique et les modèles de composition venant d'une variété de domaines (par exemple, les sciences pures, les sciences sociales, la philosophie, ainsi que la littérature). Dans tous ces cours, on encourage les étudiantes et étudiants à explorer leurs propres arguments et à en faire la preuve d'une manière efficace.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Cette exigence, qui découle de la mission et de la politique linguistique de l'Université de Moncton, est assurée par l'obligation de réussir un minimum de six (6) crédits de français.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

Tous les cours de la majeure en anglais se donnent en anglais uniquement et le niveau linguistique attendu est le même que celui qu'on trouve dans les programmes semblables offerts dans les universités anglophones. Donc, les étudiantes et étudiants dans nos programmes doivent posséder une connaissance supérieure de la langue anglaise. Entre autres, le cours obligatoire ANGL1145 *Writing for English Studies* vise à développer la pensée critique et les habiletés en lecture et en rédaction. L'accent est mis sur les compétences académiques générales ainsi que sur les connaissances propres à la discipline.

Tableau I – Formation générale et/ou cours au choix – 30 CR

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cours au choix
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	FASS1000	
OFG 2	Ouverture à l'autre / internationalisation : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline principale)	ANGL2400 Foundations of English Literature I	X
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	Choisir un cours parmi la banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif	
OFG 4	Initiation à la Multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité : atteint par les cours de la formation fondamentale (disciplines connexes)	Choisir un cours parmi la banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif	X
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : atteint par un	Choisir un cours parmi la banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif	

	cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale		
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline principale)	ANGL1400 Introduction to English Poetry ou ANGL1410 Introduction to English Prose	X
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique : atteint par un cours obligatoire des de la formation fondamentale (disciplines connexes)	Choisir un cours parmi la banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif	X
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français : atteint par les cours obligatoires de la formation linguistique	FRAN1500 et FRAN1600	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais : atteint par la réunion des cours de la discipline principale	ANGL1145	X

5. Dérogation

Toute demande de dérogation aux normes quantitatives et/ou qualitatives doit être circonscrite et justifiée dans cette partie.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 20 octobre 2017Département: AnglaisNom du programme : Baccalauréat ès arts (majeure en anglais)Baccalauréat ès arts avec majeure en anglais (profil régulier)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel		Proposition de modification	
<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>	66 CR.	<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>	66 CR.
<i>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</i>	48 CR.	<i>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</i>	42 CR.
<i>OBLIGATOIRES</i>	18 CR.	<i>OBLIGATOIRES</i>	18 CR.
ANGL1145 Writing for English Studies	3	ANGL1145 Writing for English Studies	3
ANGL1400 Introduction to English Poetry	3	ANGL1400 Introduction to English Poetry	3
ANGL1410 Introduction to English Prose	3	ANGL1410 Introduction to English Prose	3
ANGL2300 Introduction to Linguistics	3	ANGL2135 Advanced Research and Writing	3
ANGL2400 Foundations of English Lit. I	3	ANGL2400 Foundations of English Lit. I	3
ANGL2410 Foundations of English Lit. II	3	ANGL2410 Foundations of English Lit. II	3
<i>COURS À OPTION</i>	30 CR.	<i>COURS À OPTION</i>	24 CR.
<u>Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :</u>		<u>Choisir 24 crédits parmi les cours suivants :</u>	
ANGL2131 Advanced Composition I	3	ANGL3200 Digital Humanities	3
ANGL2132 Advanced Composition II	3	ANGL3300 Introduction to Linguistics	3
ANGL2200 Mass Communications & Culture	3	ANGL3410 Anglo-Saxon & Medieval Eng Lit	3
<u>Choisir 24 crédits parmi les cours suivants :</u>		ANGL3420 English Renaissance Lit.	3
ANGL3301 Evolution of English	3	ANGL3430 Neoclassics	3
ANGL3311 Varieties of English	3	ANGL3440 Romantics	3
ANGL3321 English Phonetics & Phonology	3	ANGL3450 Victorians	3
ANGL3331 Modern English Syntax	3	ANGL3451 Modernism	3
ANGL3341 Second Language Acquisition	3	ANGL3452 Post-modernism	3
ANGL3351 Speech Production	3	ANGL3461 19th Cent. American Lit.	3
ANGL3410 Anglo-Saxon & Medieval Eng Lit	3	ANGL3462 20th Cent. American Lit.	3
ANGL3420 English Renaissance Lit.	3	ANGL3471 Atlantic Canadian Literature	3
ANGL3430 Neoclassics	3	ANGL3540 Tradition of the English Novel	3
ANGL3440 Romantics	3	ANGL3570 Canadian Poetry in English	3
ANGL3450 Victorians	3	ANGL3580 Canadian Fiction in English	3
ANGL3451 Modernism	3	ANGL3681 Roots of Comparative Can. Lit.	3
ANGL3452 Post-modernism	3	ANGL3725 Shakespeare and the Theatre	3
ANGL3461 19th Cent. American Lit.	3	ANGL3745 Roots of English Drama	3
ANGL3462 20th Cent. American Lit.	3	ANGL3821 Postcolonial Literature	3
ANGL3471 Atlantic-Canadian Literature	3	ANGL3840 Literary Theory and Criticism	3
ANGL3540 Tradition of the English Novel	3	ANGL3900 Creative Writing	3
ANGL3570 Canadian Poetry in English	3	ANGL4320 English for TESL	3
ANGL3580 Canadian Fiction in English	3	ANGL4540 The English Novel From 1900	3
ANGL3681 Roots of Comparative Can. Lit.	3	ANGL4680 Comparative Atlantic Lit.	3
ANGL3725 Shakespeare and the Theatre	3	ANGL4682 Comp Can Lit: Current Topics	3
ANGL3745 Roots of English Drama	3	ANGL4725 Shakespeare on Film	3
ANGL3821 Postcolonial Literature	3	ANGL4750 Contemporary Drama in English	3
ANGL3840 Literary Theory and Criticism	3	ANGL4760 Canadian Drama	3
ANGL3900 Creative Writing	3	ANGL4840 Lit. Theory of Northrop Frye	3
ANGL4320 English for TESL	3	ANGL4950 Special Topics in Eng. Studies	3

ANGL4540	The English Novel From 1900	3	
ANGL4680	Comparative Atlantic Lit.	3	
ANGL4682	Comp Can Lit: Current Topics	3	
ANGL4725	Shakespeare on Film	3	
ANGL4750	Contemporary Drama in English	3	
ANGL4760	Canadian Drama	3	
ANGL4840	Lit. Theory of Northrop Frye	3	
ANGL4950	Special Topics in Eng. Studies	3	
COURS DES DISCIPLINES CONNEXES		18 CR.	COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 24 CR.
Cours à option		18 CR.	Cours à option 24 CR.
Choisir 9 crédits en LING ou en LITT			Choisir 24 crédits parmi ALLE, ARDR, ARVI, CRIM, ECON, ESPA, GEOG, HIST, ICOM, LING, LITT, MUSI, PHIL, SCPO, SCRE, SOCI, TRAD, TSOC
Choisir 6 crédits en ARDR, ARVI, HIST, MUSI ou SCRE			
Choisir 3 crédits parmi PHIL2270 et PHIL2280			
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX		30 CR.	FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.
MINEURE		24 CR	MINEURE 24 CR
GLOBAL CR.		120	GLOBAL 120 CR.
Formation générale			Formation générale
OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.			OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.
OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : ANGL2200, ANGL3821, ANGL4725 ou ANGL4750.			OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : ANGL2400.
OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG3.			OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG3.
OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : ARDR, ARVI, HIST, LING, LITT, MUSI ou SCRE.			OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG4.
OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG5.			OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG5.
OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : ANGL1400.			OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : ANGL1400.
OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL2270 ou PHIL2280.			OFG7 Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG7.
OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600(1).			OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600(1).
OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1145.			OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1145.

Baccalauréat ès arts avec majeure en anglais (profil avec distinction)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel		Proposition de modification	
<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>	66 CR.	<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>	66 CR.
<i>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</i>	48 CR.	<i>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</i>	60 CR.
<i>OBLIGATOIRES</i>	18 CR.	<i>OBLIGATOIRES</i>	27 CR.
ANGL1145 Writing for English Studies	3	ANGL1145 Writing for English Studies	3
ANGL1400 Introduction to English Poetry	3	ANGL1400 Introduction to English Poetry	3
ANGL1410 Introduction to English Prose	3	ANGL1410 Introduction to English Prose	3
ANGL2300 Introduction to Linguistics	3	ANGL2135 Advanced Research and Writing	3
ANGL2400 Foundations of English Lit. I	3	ANGL2400 Foundations of English Lit. I	3
ANGL2410 Foundations of English Lit. II	3	ANGL2410 Foundations of English Lit. II	3
<i>COURS À OPTION</i>	30 CR.	ANGL3840 Literary Theory and Criticism	3
		ANGL4000 Research Project	6
<u>Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :</u>		<i>COURS À OPTION</i>	33 CR.
ANGL2131 Advanced Composition I	3	<u>Choisir 33 crédits parmi les cours suivants :</u>	
ANGL2132 Advanced Composition II	3	ANGL3200 Digital Humanities	3
ANGL2200 Mass Communications & Culture	3	ANGL3300 Introduction to Linguistics	3
<u>Choisir 24 crédits parmi les cours suivants :</u>		ANGL3410 Anglo-Saxon & Medieval Eng Lit	3
ANGL3301 Evolution of English	3	ANGL3420 English Renaissance Lit.	3
ANGL3311 Varieties of English	3	ANGL3430 Neoclassics	3
ANGL3321 English Phonetics & Phonology	3	ANGL3440 Romantics	3
ANGL3331 Modern English Syntax	3	ANGL3450 Victorians	3
ANGL3341 Second Language Acquisition	3	ANGL3451 Modernism	3
ANGL3351 Speech Production	3	ANGL3452 Post-modernism	3
ANGL3410 Anglo-Saxon & Medieval Eng Lit	3	ANGL3461 19th Cent. American Lit.	3
ANGL3420 English Renaissance Lit.	3	ANGL3462 20th Cent. American Lit.	3
ANGL3430 Neoclassics	3	ANGL3471 Atlantic Canadian Literature	3
ANGL3440 Romantics	3	ANGL3540 Tradition of the English Novel	3
ANGL3450 Victorians	3	ANGL3570 Canadian Poetry in English	3
ANGL3451 Modernism	3	ANGL3580 Canadian Fiction in English	3
ANGL3452 Post-modernism	3	ANGL3681 Roots of Comparative Can. Lit.	3
ANGL3461 19th Cent. American Lit.	3	ANGL3725 Shakespeare and the Theatre	3
ANGL3462 20th Cent. American Lit.	3	ANGL3745 Roots of English Drama	3
ANGL3471 Atlantic-Canadian Literature	3	ANGL3821 Postcolonial Literature	3
ANGL3540 Tradition of the English Novel	3	ANGL3840 Literary Theory and Criticism	3
ANGL3570 Canadian Poetry in English	3	ANGL3900 Creative Writing	3
ANGL3580 Canadian Fiction in English	3	ANGL4320 English for TESL	3
ANGL3681 Roots of Comparative Can. Lit.	3	ANGL4540 The English Novel From 1900	3
ANGL3725 Shakespeare and the Theatre	3	ANGL4680 Comparative Atlantic Lit.	3
ANGL3745 Roots of English Drama	3	ANGL4682 Comp Can Lit: Current Topics	3
ANGL3821 Postcolonial Literature	3	ANGL4725 Shakespeare on Film	3
ANGL3840 Literary Theory and Criticism	3	ANGL4750 Contemporary Drama in English	3
ANGL3900 Creative Writing	3	ANGL4760 Canadian Drama	3
ANGL4320 English for TESL	3	ANGL4840 Lit. Theory of Northrop Frye	3
ANGL4540 The English Novel From 1900	3	ANGL4950 Special Topics in Eng. Studies	3
ANGL4680 Comparative Atlantic Lit.	3		
ANGL4682 Comp Can Lit: Current Topics	3	<i>COURS DES DISCIPLINES CONNEXES</i>	6 CR.
ANGL4725 Shakespeare on Film	3		
ANGL4750 Contemporary Drama in English	3	<u>Cours à option</u>	6 CR.
ANGL4760 Canadian Drama	3	Choisir 6 crédits parmi ALLE, ARDR, ARVI, CRIM,	
ANGL4840 Lit. Theory of Northrop Frye	3	ECON, ESPA, GEOG, HIST, ICOM, LING, LITT,	
ANGL4950 Special Topics in Eng. Studies	3	MUSI, PHIL, SCPO, SCRE, SOCI, TRAD, TSOC	

<i>COURS DES DISCIPLINES CONNEXES</i>	<i>18 CR.</i>	
<i>Cours à option</i>	<i>18 CR.</i>	<i>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX</i>
Choisir 9 crédits en LING ou en LITT		<i>30 CR.</i>
Choisir 6 crédits en ARDR, ARVI, HIST, MUSI ou SCRE		
Choisir 3 crédits parmi PHIL2270 et PHIL2280		<i>MINEURE</i>
		<i>24 CR.</i>
<i>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX</i>	<i>30 CR.</i>	<i>GLOBAL</i>
		<i>120 CR.</i>
<i>MINEURE</i>	<i>24 CR.</i>	<i>Formation générale</i>
<i>GLOBAL CR.</i>	<i>120</i>	OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.
<i>Formation générale</i>		OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : ANGL2400.
OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.		OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG3.
OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : ANGL2200, ANGL3821, ANGL4725 ou ANGL4750.		OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG4.
OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG3.		OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG5.
OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : ARDR, ARVI, HIST, LING, LITT, MUSI ou SCRE.		OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : ANGL1400.
OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG5.		OFG7 Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG7.
OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : ANGL1400.		OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600(1).
OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL2270 ou PHIL2280.		OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1145.
OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600(1).		
OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1145.		

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Baccalauréat ès arts (majeure en anglais); B.A.-B.Ed. (majeure en anglais); Mineure en anglais

Date : le 20 octobre 2017

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Nouveau cours est-il l'équivalent* à l'ancien cours (oui/non)
Sigle	Crédits	Sigle	Crédits	
ANGL1011	3	ANGL1011	3	
ANGL1012	3	ANGL1012	3	
ANGL1021	3	ANGL1021	3	
ANGL1022	3	ANGL1022	3	
ANGL1031	3	ANGL1031	3	
ANGL1032	3	ANGL1032	3	
ANGL1041	3	ANGL1041	3	
ANGL1042	3	ANGL1042	3	
ANGL1145	3	ANGL1145	3	
ANGL1400	3	ANGL1400	3	
ANGL1410	3	ANGL1410	3	
ANGL2131	3			
ANGL2132	3			
		ANGL2135	3	
ANGL2200	3	ANGL3200		Oui
ANGL2300	3	ANGL3300	3	Oui
ANGL2400	3	ANGL2400	3	
ANGL2410	3	ANGL2410	3	
ANGL3301	3		3	
ANGL3311	3			
ANGL3321	3			
ANGL3331	3			
ANGL3341	3			
ANGL3351	3			
ANGL3410	3	ANGL3410	3	
ANGL3420	3	ANGL3420	3	
ANGL3430	3	ANGL3430	3	
ANGL3440	3	ANGL3440	3	
ANGL3450	3	ANGL3450	3	
ANGL3451	3	ANGL3451	3	
ANGL3452	3	ANGL3452	3	
ANGL3461	3	ANGL3461	3	
ANGL3462	3	ANGL3462	3	
ANGL3471	3	ANGL3471	3	
ANGL3540	3	ANGL3540	3	
ANGL3570	3	ANGL3570	3	
ANGL3580	3	ANGL3580	3	
ANGL3681	3	ANGL3681	3	
ANGL3725	3	ANGL3725	3	
ANGL3745	3	ANGL3745	3	
ANGL3821	3	ANGL3821	3	
ANGL3840	3	ANGL3840	3	
ANGL3900	3	ANGL3900	3	
		ANGL4000	6	
ANGL4320	3	ANGL4320	3	
ANGL4540	3	ANGL4540	3	
ANGL4680	3	ANGL4680	3	
ANGL4682	3	ANGL4682	3	
ANGL4725	3	ANGL4725	3	

Rapport du C.P.R. au SAC

Formulaire CPR-7 (Modification de la banque de cours d'une discipline)

ANGL4750	3	ANGL4750	3	
ANGL4760	3	ANGL4760	3	
ANGL4840	3	ANGL4840	3	
ANGL4950	3	ANGL4950	3	

*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)

Nom du programme : Baccalauréat ès arts (majeure en anglais); B.A.-B.Ed. (majeure en anglais); Mineure en anglais le 20 octobre 2017

Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)			Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)		
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>	<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>
ANGL1400	Introduction to English Poetry	6	ANGL1400	Introduction to English Poetry	6
ANGL1410	Introduction to English Prose	6	ANGL1410	Introduction to English Prose	6
ANGL2200	Mass Communications & Culture	2			
ANGL3821	Postcolonial Literature	2	ANGL2400	Foundations of English Lit. I	2
ANGL4725	Shakespeare on Film	2	ANGL3821	Postcolonial Literature	2
ANGL4750	Contemporary Drama in English	2	ANGL4725	Shakespeare on Film	2
			ANGL4750	Contemporary Drama in English	2

Description de l'OFG2

OFG2 : « Avoir la capacité d'analyser ce qui constitue sa culture et celles d'autres sociétés. Elle ou il devra avoir été exposé par diverses activités (cours, stages internationaux, etc.) aux réalités socioculturelles et politiques autres que celles du milieu immédiat. Elle ou il devra avoir acquis une perspective sur le monde qui tient compte de sa situation et de son identité, mais qui est en même temps ouverte aux points de vue différents ou nouveaux. »

ANGL 2400 Foundations of English Literature I

Description (tirée du Répertoire) : Étude de l'influence de deux piliers fondateurs, la Bible et la mythologie classique, sur la tradition littéraire anglaise.

Justification :

La Bible de Saint-Jacques (1611) et la mythologie gréco-romaine dans leur ensemble sont une lecture essentielle pour tout étudiant de la littérature occidentale. La personnification présente dans le mythe est essentielle pour commencer à comprendre le pouvoir imaginaire des cultures anciennes. La typologie biblique et la métaphore sont des principes poétiques trouvés dans la littérature occidentale ainsi que dans la peinture, dans la musique et dans la sculpture. L'étude de la Bible et du Mythe fournit aux étudiantes et étudiants une base à la fois intellectuelle et esthétique pour mieux apprécier les textes canoniques et récents de la littérature d'expression anglaise. L'étude de ces textes par rapport aux influences bibliques et mythiques permet aux élèves de mieux comprendre le rôle de leur société dans l'évolution des contextes géopolitiques.

2. MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE EN PSYCHOLOGIE

R : 08-CPR-180419

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil de la Mineure en psychologie. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil de la Mineure en psychologie. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
École de psychologie

Moncton, le 29 mars 2018



Monsieur André Samson
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

29 MARS 2018

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Objet : Modifications aux programmes de premier cycle en psychologie

Monsieur le Vice-Recteur,

La présente fait suite au tiré-à-part du procès-verbal de la réunion du comité des programmes tenue le 22 février dernier que madame Lynne Castonguay nous faisait parvenir le 19 mars 2018. L'École de psychologie se réjouit du soutien manifesté par le comité des programmes quant aux objectifs poursuivis par nos propositions de modifications de programmes. Les modifications demandées par le comité des programmes n'ont posé aucun défi particulier et contribuent clairement à améliorer notre projet. Les actions que nous avons entreprises pour répondre aux commentaires du comité des programmes sont décrites ci-dessous.

Les objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage qui figurent aux formulaires CPR-4 pour les cours PSYC2610, PSYC3900 et PSYC4900 et au formulaire CPR-5 pour le cours PSYC2650 ont été entièrement revus à la lumière des directives qui figurent dans le document écrit par monsieur Jean-François Richard et publié en 2016 par la CESPM sous le titre *La rédaction d'objectifs d'apprentissage : principes, considérations et exemples*. De plus, monsieur Richard a validé la nouvelle version des objectifs d'apprentissage que nous présentons ici. Le 21 mars dernier, le UARD entérinait la nouvelle version des objectifs d'apprentissage comme en fait foi la résolution suivante :

R : 03-UARD-180321

(Bouchard/ Bourque)

Que la nouvelle version des objectifs d'apprentissage des cours PSYC2610, PSYC2650, PSYC3900 et PSYC4900 soit approuvée et transmise aux instances appropriées.

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4203
Télécopieur : 506.858.4479

courriel : psycho@umoncton.ca
www.umoncton.ca

Les modifications au programme de mineure

En abolissant les cours PSYC3650 (Dév. de l'adol. et de l'adulte) et en le remplaçant par le cours (PSYC2650 Dév. de l'adol. et de l'adulte), il était nécessaire de modifier le programme de mineure, puisque le cours PSYC3650 y était nommé. Les membres du UARD de psychologie ont souhaité profiter de cette modification de programme pour régler un autre problème auquel nous sommes confrontés. Avec ses 73 étudiants inscrits en date du 19 mars 2018, notre mineure est de loin la plus populaire de l'université. En effet, le 19 mars 2018, le nombre médian d'étudiants inscrits à un programme de mineure à l'Université de Moncton se situait à 5. Nous sommes très heureux de la popularité de notre mineure. Cependant, cette grande popularité conjuguée à l'obligation de faire 3 cours de niveau 3000 et 4000 a révélé la limite de la structure actuelle. Les étudiants à la mineure ont trop peu de choix au niveau des cours de niveaux 3000 et 4000. Actuellement, il n'y a que 14 cours disponibles. Avec le changement de sigle du cours de développement de l'adolescent et de l'adulte de 3650 à 2650, il ne restera que 13 cours dans cette catégorie. L'expérience nous enseigne que les conflits d'horaire inévitables avec les cours de la majeure que suivent les étudiants à la mineure et les contraintes de préalables posent des défis logistiques importants. Ainsi, les étudiants éprouvent des difficultés à inscrire les 3 cours de niveau 3000 et 4000 à leur horaire. Rappelons que les étudiants actuellement inscrits à notre mineure font une majeure en biologie, biochimie, criminologie, études familiales, info-com, physique, sciences du langage et sociologie. Il est mathématiquement impossible de concevoir un horaire qui éviterait tous les conflits entre les cours de ces disciplines et nos cours de niveau 3000 et 4000. De plus, de nombreux étudiants à la mineure souhaitent suivre des cours de sigle PSYC qui leur sont actuellement interdits (PYSC3001, PSYC4450, PSYC4700, PSYC4020, PSYC4241, PSYC4500, PSYC4720, PSYC4800), et ce, même s'ils ont les préalables. Les demandes de dérogation que nous recevons en grande quantité sont fondées et le contenu des cours que souhaitent suivre les étudiants s'inscrit logiquement dans leur formation. Actuellement, nous octroyons des dérogations à la pièce. La présente modification vise à régulariser la situation.

Nous proposons donc de revoir la structure actuelle dans laquelle les cours sont nommés. Ainsi, actuellement, le programme de mineure demande aux étudiants de faire 6 crédits parmi une liste de cours qui comprend tous nos cours de niveau 2000 à l'exception du cours PSYC2001 qui est obligatoire et de 9 crédits parmi une liste restreinte de cours de niveau 3000 et 4000. Nous proposons de remplacer cette nomenclature par une nomenclature plus simple, à savoir: « Choisir 6 crédits de sigle PSYC de niveau 1000 ou 2000 et choisir 9 crédits de sigle PSYC de niveau 3000 ou 4000 ».

Le nouveau libellé, *choisir 6 crédits de sigle PSYC de niveau 1000 ou 2000* ne change qu'un cours à la situation actuelle. En effet, ce libellé rend accessible le cours PSYC1700, obligatoire à notre programme de majeure en psychologie. Aucune raison académique ne justifie son exclusion de la mineure. Le nouveau libellé *choisir 9 crédits de sigle PSYC de niveau 3000 ou 4000* rend 10 cours de plus accessibles (PYSC3001, PSYC4450, PSYC4700, PSYC4020, PSYC4241, PSYC4500, PSYC4720, PSYC4800, PSYC3900 et PSYC4900). Nous souhaitons exclure deux cours de cette liste, à savoir

...2

PSYC3900 et PSYC4900. Dans le cas du mémoire en psychologie (PSYC4900), il s'agit de la signature de notre programme de spécialisation. Comme dans l'ensemble des universités nord-américaines, cette activité est réservée aux étudiants à la spécialisation. Quant au cours *travaux pratiques en psycho.*, il s'agit d'une activité d'apprentissage individualisée dont la nature suppose une connaissance plus approfondie de la psychologie que ne le permet la mineure. Par conséquent, ces deux cours sont exclus de la mineure en modifiant le destinataire de ces cours.

Nous avons privilégié une approche globale dans laquelle les cours accessibles à la mineure ne sont pas nommés et les cours exclus le sont de par leur destinataire. Cette approche a été retenue en raison de son élégance, de sa simplicité et de sa flexibilité. Ainsi, si nous ajoutons ou retirons un cours de sigle PSYC, il ne sera pas nécessaire de modifier le programme de mineure, la feuille de route et le répertoire. Afin de parvenir à ses objectifs, le UARD adoptait les résolutions suivantes à sa réunion du 28 février dernier.

R : 02-UARD-180228

(Bouchard/ Roy-Charland)

Que l'organisation des cours à option de la mineure en psychologie soit modifiée de la façon suivante: « Choisir 6 crédits de sigle PSYC de niveau 1000 ou 2000 et choisir 9 crédits de sigle PSYC de niveau 3000 ou 4000 ».

R : 03-UARD-180228

(Pakzad/Roy-Charland)

Que le cours PSYC3900 continue d'être réservé aux étudiants des programmes de B.A. (majeure en psychologie) et de B.A. (spécialisation en psychologie) en modifiant les destinataires du cours.

R : 04-UARD-180228

(Ross-Plourde/ Roy-Charland)

Que le cours PSYC4900 continue d'être réservé aux étudiants inscrits au programme de B.A. (spécialisation en psychologie) en modifiant les destinataires du cours.

Modifications supplémentaires au mémoire en psychologie

Alors que nous amendions nos propositions de modifications de programmes, un nouveau problème est survenu. En effet, le 13 mars dernier débutait l'inscription avancée et aucun de nos étudiants à la spécialisation ne pouvait s'inscrire au mémoire de psychologie PSYC4900. Actuellement, pour pouvoir s'inscrire au mémoire, les étudiants doivent avoir réussi les cours PSYC2101, PSYC2500, PSYC2610, PSYC3400 et PSYC3700 et ils doivent avoir complété 90 crédits universitaires. Cette dernière clause vise à s'assurer que les étudiants effectuent leur mémoire en quatrième année, puisqu'il s'agit d'un travail d'envergure qui doit s'effectuer en fin de parcours. Lorsque l'inscription s'effectuait au mois d'août, les étudiants qui débutaient leur 4^e année en septembre avaient à leur actif les 90 crédits requis. Or, avec l'inscription avancée en mars, les étudiants n'ont pas encore obtenu les crédits de la session d'hiver de leur troisième année et ne peuvent donc pas s'inscrire. Afin de corriger la situation, nous demandons d'abaisser le nombre de crédits requis de 90 à 72. Nous demandons 72 crédits plutôt que 75, afin de fournir

...3

la flexibilité nécessaire aux étudiants qui auraient fait 4 cours au lieu de 5 à l'une de leurs 5 premières sessions. En effet, il n'est pas rare que les étudiants fassent 6 cours au lieu de 5 à l'une de leurs trois dernières sessions. La règle des 72 crédits évitera de devoir donner des dérogations dans ces cas. C'est ainsi qu'au cours d'une réunion extraordinaire tenue le 21 mars dernier, le UARD adoptait la résolution suivante :

R : 02-UARD-180321

(Bouchard/ Cormier)

Que les préalables du cours PSYC4900 soient désormais les suivants: « Avoir complété 72 crédits universitaires dont PSYC2101, PSYC2500, PSYC2610, PSYC3400 et PSYC3700 ».

Le retrait du sigle RETO

Dans le tiré-à-part du procès-verbal de la réunion du comité des programmes, on mentionne que dans le CPR-2 (B.A. Majeure en psychologie), le comité note que dans la note 1, suivant les OFG à la fin du formulaire, le sigle RETO est biffé. Nous avons biffé ce sigle, puisqu'il n'est plus en usage à l'université de Moncton depuis juillet 2013.

Description du cours PSYC4900

Nous avons fait la correction mineure demandée à la description du cours PSYC4900.

Nous restons à votre entière disposition pour toute demande de renseignements supplémentaires et vous prions d'agréer, Monsieur le Vice-Recteur, l'assurance de nos sentiments respectueux.



Jean Saint-Aubin
Directeur de l'École de psychologie

p.j.

c.c. : **Madame Natalie Carrier**, Doyenne de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Madame Geneviève Bouchard, Directrice-adjointe et responsable des programmes de premier cycle à l'École de psychologie

...4

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : FSSSC/Psychologie

le 22 novembre 2017

Département : _____

Nom du programme : Mineure en psychologie

Profil du programme :

Programme actuel	Proposition de modification
<p>OBJECTIFS Ce programme initie l'étudiante ou l'étudiant aux connaissances scientifiques de base en psychologie, incluant sa méthode. La mineure en psychologie offre un complément de formation qui, lorsque combiné à un programme de majeure d'autres disciplines appartenant tant aux sciences humaines qu'aux sciences naturelles, peut être propice à la poursuite d'études supérieures (ex. : études en orthophonie si la majeure est en linguistique, études en psychobiologie si la majeure est en biologie, etc.).</p> <p>STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE Les cours disponibles dans le cadre de la mineure étant essentiellement les mêmes que ceux de la majeure, les stratégies pédagogiques utilisées sont essentiellement les mêmes que celles du programme de majeure en psychologie : cours magistraux, exercices en laboratoires, projets.</p> <p>FORMATION FONDAMENTALE 24 CR. COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 21 CR.</p> <p>Obligatoires 6 CR.</p> <p>PSYC1000 Introduction à la psychologie 3 PSYC2001 Méthodes de recherche en psych. 3 Cours à option 15 CR. Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :</p> <p>PSYC2002 Stat. appliquées en psych. 3 PSYC2101 Psychobiologie 3 PSYC2301 Sensation et perception 3 PSYC2400 Apprentissage et mémoire 3 PSYC2500 Psychologie sociale 3 PSYC2610 Développement de l'enfant 3 PSYC2670 Psychologie gériatologique 3 PSYC2700 Intro. à la psychosexualité 3 PSYC2810 Relations humaines 3 PSYC2900 Comportement anormal 3</p>	<p>OBJECTIFS Ce programme initie l'étudiante ou l'étudiant aux connaissances scientifiques de base en psychologie, incluant sa méthode. La mineure en psychologie offre un complément de formation qui, lorsque combiné à un programme de majeure d'autres disciplines appartenant tant aux sciences humaines qu'aux sciences naturelles, peut être propice à la poursuite d'études supérieures (ex. : études en orthophonie si la majeure est en linguistique, études en psychobiologie si la majeure est en biologie, etc.).</p> <p>STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE Les cours disponibles dans le cadre de la mineure étant essentiellement les mêmes que ceux de la majeure, les stratégies pédagogiques utilisées sont essentiellement les mêmes que celles du programme de majeure en psychologie : cours magistraux, exercices en laboratoires, projets.</p> <p>FORMATION FONDAMENTALE 24 CR. COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 21 CR.</p> <p>Obligatoires 6 CR.</p> <p>PSYC1000 Introduction à la psychologie 3 PSYC2001 Méthodes de recherche en psych. 3 Cours à option 15 CR. Choisir 6 crédits de sigle PSYC de niveau 1000 ou 2000. 6</p> <p>Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :</p> <p>PSYC2002 Stat. appliquées en psych. 3 PSYC2101 Psychobiologie 3 PSYC2301 Sensation et perception 3 PSYC2400 Apprentissage et mémoire 3 PSYC2500 Psychologie sociale 3 PSYC2610 Développement de l'enfant 3 PSYC2670 Psychologie gériatologique 3 PSYC2700 Intro. à la psychosexualité 3</p>

Dernière révision : octobre 2014

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :		PSYC2810 Relations humaines	3
		PSYC2900 Comportement anormal	3
PSYC3100	Psychopharmacologie	3	
PSYC3400	Psychologie cognitive	3	
PSYC3410	Psychologie linguistique	3	
PSYC3500	Motivation et émotion	3	
PSYC3510	Psycho. industrielle et org.	3	
PSYC3520	Psychologie de la santé	3	
PSYC3530	Psycho. du groupe	3	
	minoritaire	3	
PSYC3540	Psychologie de la	3	
	délinquance	3	
PSYC3600	Psychologie du	3	
	développement	3	
PSYC3650	Dév. de l'adol. et de l'adulte	3	
PSYC3700	Théories de la personnalité	3	
PSYC4001	Méthodes et stat. avancées	3	
PSYC4010	Histoire de la psychologie	3	
PSYC4600	Enfance exceptionnelle	3	
COURS DES DISCIPLINES			
CONNEXES		3 CR.	
Obligatoire		3 CR.	
STAT2653(1)	Statistique descriptive	3	
GLOBAL		24 CR.	
(1) Dans le cas où vous avez déjà réussi ce cours, dans le cadre de votre majeure ou d'un autre programme, veuillez choisir 3 crédits parmi les cours à option PSYC.			
PSYC2810 Relations humaines		3	
PSYC2900 Comportement anormal		3	
Choisir 9 crédits de sigle PSYC de niveau 3000 ou 4000		9	
Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :			
PSYC3100 Psychopharmacologie		3	
PSYC3400 Psychologie cognitive		3	
PSYC3410 Psychologie linguistique		3	
PSYC3500 Motivation et émotion		3	
PSYC3510 Psycho. industrielle et org.		3	
PSYC3520 Psychologie de la santé		3	
PSYC3530 Psycho. du groupe		3	
		minoritaire	3
PSYC3540 Psychologie de la		3	
		délinquance	3
PSYC3600 Psychologie du		3	
		développement	3
PSYC3650 Dév. de l'adol. et de l'adulte		3	
PSYC3700 Théories de la personnalité		3	
PSYC4001 Méthodes et stat. avancées		3	
PSYC4010 Histoire de la psychologie		3	
PSYC4600 Enfance exceptionnelle		3	
COURS DES DISCIPLINES			
CONNEXES		3 CR.	
Obligatoire		3 CR.	
STAT2653(1)	Statistique descriptive	3	
GLOBAL		24 CR.	
(1) Dans le cas où vous avez déjà réussi ce cours, dans le cadre de votre majeure ou d'un autre programme, veuillez choisir 3 crédits parmi les cours à option PSYC.			

3. RÉSOLUTIONS TRANSMISES POUR INFORMATION

3.1. Création de cours

R : 04-CPR-180419

« Que le Comité des programmes accepte la création du cours PSYC2650 (Dév. de l'adol. et de l'adulte). »

R : 12-CPR-180419

« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : GCIV3640 Hydraulique hydrologie, GCIV3750 Conception des routes, GCIV4550 Traitement des eaux, GCIV5370 Structures de bois et GCIV5380 Ouvrages en maçonnerie. »

R : 24-CPR-180419

« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ANGL2135, ANGL3200, ANGL3300 et ANGL4000. »

R : 31-CPR-180419

« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ARVI1550 et ARVI1560. »

3.2. Modification de cours

R : 05-CPR-180419

« Que le Comité des programmes accepte la modification des cours suivants : PSYC2610 (Développement de l'enfant), PSYC3900 (Travaux pratiques en psycho.) et PSYC4900 (Mémoire de psychologie). »

R : 10-CPR-180419

« Que le Comité des programmes accepte les modifications aux cours BIOL2563, BIOL3143, BIOL3170, BIOL3333, BIOL3353, BIOL3393, BIOL3463, BIOL3473, BIOL4243 et BIOL4493 dans le but de rétablir la pleine concomitance des cours et laboratoires (à l'exception de BIOL3463). »

R : 13-CPR-180419

« Que le Comité des programmes accepte la modification des cours suivants (préalables) : GCIV3220 Analyse des structures, GCIV4650 Hydraulique urbaine, GCIV5450 Hydrogéologie, GCIV5640 Hydrologie appliquée, GCIV5650 Aménagements hydrauliques, GCIV5904 Projet de génie civil et GCIV5980 Gestion des infrastructures. »

R : 25-CPR-180419

« Que le Comité des programmes accepte la modification des cours suivants : ANGL1011, ANGL1012, ANGL1021, ANGL1022, ANGL1031, ANGL1032, ANGL1041, ANGL1042, ANGL1400, ANGL1410, ANGL3451, ANGL3471, ANGL3681, ANGL3745, ANGL3821, ANGL4320, ANGL4680, ANGL4682 et ANGL4750. »

R : 32-CPR-180419

« Que le Comité des programmes accepte la modification des cours suivants : ARVI2511, ARVI3525, ARVI3907, ARVI4107, ARVI4522 et ARVI4907. »

3.3. Abolition de cours

R : 06-CPR-180419

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : PSYC1600 (*Développement humain I*), PSYC1650 (*Développement humain II*) et PSYC3650 (*Dév. de l'adol. et de l'adulte*). »

R : 14-CPR-180419

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : GCIV4640 *Hydraulique/hydrologie*, GCIV4750 *Conception des routes*, GCIV5360 *Bois et maçonnerie* et GCIV5550 *Traitement des eaux*. »

R : 26-CPR-180419

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : ANGL2131, ANGL2132, ANGL2200, ANGL2300, ANGL3301, ANGL3311, ANGL3321, ANGL3331, ANGL3341 et ANGL3351. »

R : 33-CPR-180419

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : ARVI1530 et ARVI1540. »

3.4. Autres

R : 37-CPR-180419

« Que le Comité des programmes accepte le renouvellement des ententes DEC-BAC en aménagement des forêts entre le Collège la Cité et le CEGEP de Chicoutimi et l'Université de Moncton, campus d'Edmundston (UMCE). »